



Commune d'Ittre

PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL 2018-2024

# Table des matières

CHAPITRE 1 : BASE LÉGALE .....	11
CHAPITRE 2 : LEXIQUE DE LECTURE DU PST : .....	13
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE.....	16
CHAPITRE 4 : DIAGNOSTIC/ÉTAT DES LIEUX .....	18
<b>Volet interne.....</b>	<b>18</b>
<b>1. Le fonctionnement de la commune.....</b>	<b>18</b>
1.1. <i>Le conseil communal.....</i>	<i>18</i>
1.2. <i>Le collège communal.....</i>	<i>20</i>
1.3. <i>Les autres organismes communaux et parcommunaux .....</i>	<i>21</i>
1.4. <i>Les ressources de la commune.....</i>	<i>22</i>
<b>1.4.1. Le personnel communal .....</b>	<b>22</b>
<b>1.4.2. Les ressources financières .....</b>	<b>23</b>
<b>1.4.3. Le patrimoine communal .....</b>	<b>26</b>
<b>Volet externe.....</b>	<b>29</b>
<b>1. Les données statistiques de la commune .....</b>	<b>29</b>
<b>2. Analyse AFOM .....</b>	<b>29</b>
<b>VOLET INTERNE ADMINISTRATION GÉNÉRALE .....</b>	<b>52</b>
<b>OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 : Être une administration communale qui offre un service public moderne, efficace, efficient et de qualité, tourné vers le citoyen et qui simplifie la vie aux usagers.....</b>	<b>53</b>
<b>Objectif opérationnel 1 Amélioration des lieux et des outils de travail des agents communaux ( DPC 1.2/19.1/25.2/25.3).....</b>	<b>54</b>
Réaliser l'extension du hall des travaux.....	55
Réaliser l'extension du centre administratif .....	56
Réalisation d'un audit des outils communaux (informatique et téléphonie) afin de procéder au renouvellement du parc informatique et des installations (câblage, serveur, machines).....	57
<b>Objectif opérationnel 2 Faire en sorte que les compétences des agents répondent mieux aux besoins des services et des citoyens et aux évolutions du contexte externe ou interne connues ou anticipées ( DPC 19.5/25.1) .....</b>	<b>58</b>
Réaliser un bilan de compétences pour chaque agent .....	59
Recueillir les besoins et souhaits de formations des agents et chefs de services en matière de formation et/ou recyclage.....	60
Élaborer un plan de formation afin que l'administration puisse augmenter son efficacité et la motivation de ses agents.....	61
<b>Objectif opérationnel 3 Définir un processus d'évaluation clair et unique ( DPC 25.1) .....</b>	<b>62</b>
Réaliser une monographie de fonctions et déterminer les objectifs pour chaque agent.....	63
Former les évaluateurs à l'évaluation.....	64
Évaluer l'ensemble du personnel dans les 2 ans selon un canevas commun et sur base d'un formulaire-type.....	65
<b>Objectif opérationnel 4 Augmenter la motivation, l'implication des agents communaux et le bien-être au travail.....</b>	<b>66</b>

Élaborer un plan de lutte contre l'absentéisme.....	67
Fixer des réunions régulières du SIPPT .....	68
Élaborer un plan de prévention global de gestion des risques et un plan annuel .....	69
Actualiser l'organigramme.....	70
Organiser 1 journée par an de team building .....	71
Revoir le règlement de travail et les statuts .....	72
<b>Objectif opérationnel 5 Mettre en place une organisation efficiente au sein des services communaux ( DPC 19.4 ) .....</b>	<b>73</b>
Améliorer la communication en mettant en place un intranet ou autre mode de communication interne de type cloud .....	74
Réunir régulièrement (min 6 x par an) le CODIR afin d'améliorer la communication et de manager l'administration efficacement .....	75
Améliorer la communication en mettant en place des réunions régulières intra services permettant notamment d'évaluer le fonctionnement du service et de prévenir les dysfonctionnements .....	76
Mettre en place un planning de travail au service travaux notamment alimenté par Betterstreet .....	77
Adapter les permanences physiques et téléphoniques du service urbanisme pour plus d'efficacité et un meilleur accueil .....	78
<b>Objectif opérationnel 6 Mettre en place une procédure de recrutement et d'engagement efficace et efficiente.....</b>	<b>79</b>
Gérer les départs prévisibles en anticipant les recrutements 6 mois à l'avance .....	80
Mettre en place une procédure de recrutement objective et efficace en élaborant une charte de bonnes pratiques en matière de recrutement ( sur base du modèle de l'UVCW).....	81
<b>Objectif opérationnel 7 Faciliter l'accès à l'information actualisée pour le citoyen (DPC 1.3.) .....</b>	<b>82</b>
Revoir la configuration du site internet de la commune d'Ittre .....	83
Dynamiser le site internet et y accroître l'information à destination des citoyens .....	84
Réalisation de capsules d'information à destination du citoyen sur le site internet ou Facebook.....	85
Créer un vademecum communal reprenant des fiches informatives sur les principales procédures en matière d'urbanisme et le publier sur le site internet communal.....	86
Installation du WIFI dans les bâtiments communaux (salles communales et centre administratif).....	87
Mise en place du procédé BE-ALERT.....	88
<b>Objectif opérationnel 8 Faciliter les démarches administratives pour le citoyen en développant la digitalisation des documents administratifs .....</b>	<b>89</b>
Création d'un e-guichet permettant aux citoyens d'obtenir certains documents en ligne ( + Itsme et e-BOX ) .....	90
Création d'une plateforme de réservation et de gestion des salles communales en ligne .....	91
<b>VOLET EXTERNE DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES .....</b>	<b>92</b>
<b>OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 1 : Être une commune CITTASLOW qui offre un cadre de vie de qualité pour ses citoyens et pour ses visiteurs où il fait bon vivre, sécuritaire, accueillante, propre et qui préserve son environnement, ses paysages et le bien-être du monde vivant .....</b>	<b>93</b>
<b>Objectif opérationnel 1 Réduire la quantité de déchets produite sur la commune et encourager la transformation et la réutilisation de ceux-ci ( 11.9 - 15.7/9/10 ).....</b>	<b>94</b>
Diminuer l'utilisation du plastique dans les services et les bâtiments communaux.....	95

Organisation d'une donnerie 2 fois par an .....	96
Réaliser une campagne de sensibilisation auprès des citoyens autour des bonnes pratiques pour tendre vers le zéro déchet.....	97
Organisation d'une opération de broyage de déchets et branchages de jardin afin de les transformer en copeaux pour servir de paillage .....	98
Remplacement des distributeurs de papiers dans les toilettes des bâtiments communaux par des sèche – mains électriques .....	99
<b>Objectif opérationnel 2 Diminuer les dépôts clandestins (11.10) .....</b>	<b>100</b>
Réalisation d'un cadastre des endroits communaux les plus à risques et élaboration des solutions matérielles pour empêcher les dépôts.....	101
<b>Objectif opérationnel 3 Préserver la faune et la flore et développer la biodiversité .....</b>	<b>102</b>
Création d'une réserve naturelle domaniale gérée par le DNF entre l'écluse d'Iltre et Oisquercq.....	103
Développement sur le territoire d'arbres et de haies indigènes (11.5/14.5) .....	104
Mise en valeur des arbres remarquables situés sur le domaine public .....	105
Soutien aux apiculteurs.....	106
Mise en place d'un fleurissement participatif .....	107
Participation à l'opération Villes et Villages fleuris de la Province .....	108
Organiser des visites des ZIT et de la biodiversité qui s'y développe .....	109
Poursuivre les actions du PCDN .....	110
Aménagement des sites paysagers.....	111
Acquisition de matériel permettant un procédé de désherbage alternatif aux pesticides.....	112
Favoriser le fauchage tardif des talus afin d'encourager le développement de la faune et flore sauvage.....	113
<b>Objectif opérationnel 4 Permettre aux habitants de « mieux vivre » leur commune en y renforçant les pratiques issues du milieu rural (Label CITTASLOW ) .....</b>	<b>114</b>
S'engager dans la philosophie « Cittaslow » et s'en inspirer .....	115
<b>Objectif opérationnel 5 Valoriser l'agriculture et l'horticulture locales ( 13/1 à 13/3).....</b>	<b>116</b>
Mise en place d'un marché hebdomadaire valorisant les producteurs locaux et les commerçants locaux .....	117
Création d'un comité agricole.....	118
Poursuivre les actions suivantes du PCDR .....	119
Valorisation du potager communal, du verger collectif ( bief 29 ) et création d'un nouveau potager communal à Virginal .....	120
<b>Objectif opérationnel 6 Diminuer la consommation énergétique et l'empreinte écologique de la commune .....</b>	<b>121</b>
Mettre en œuvre les actions suivantes du PAEDC.....	122
Réaliser des travaux d'isolation et d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux au moyen du plan RENOWATT .....	123
Réaliser une campagne de sensibilisation auprès du personnel communal / des utilisateurs des infrastructures communales ( associations ) / du personnel enseignant pour réduire nos consommations de chauffage et d'électricité .....	124
Réaliser une campagne d'information auprès de la population via les médias communaux sur les primes « énergie » régionales et communales .....	125
Intégrer la dimension énergétique et écologique dans les cahiers spéciaux des charges de nos marchés publics .....	126

Installation d'une borne de recharge électrique afin d'encourager l'usage de véhicules électriques.....	127
Soutenir le remplacement de l'éclairage public par des ampoules LED .....	128
Remplacement de l'éclairage existant par des ampoules LED au centre sportif de Virginal et aux terrains de football.....	129
Soutenir le développement à côté de l'incinérateur d'une unité de biométhanisation permettant d'augmenter la production d'énergie thermique et électrique à partir de déchets. ....	130
<b>Objectif opérationnel 7 Développer la politique touristique et le folklore local ( 17.1/17.3/17.5/17.6).....</b>	<b>131</b>
Promotion des attraits touristiques de nos 3 villages.....	132
Développer le tourisme fluvial et les activités autour du canal .....	133
Réaliser de nouvelles activités touristiques.....	134
Construction d'un four banal.....	135
Développement et mise en valeur d'activités autour de la forge musée .....	136
<b>Objectif opérationnel 8 Mise en valeur du patrimoine bâti et historique(DPC 17.4) .....</b>	<b>137</b>
Mise en valeur et restauration des plaques commémoratives situées sur la commune .....	138
Réfection du perron de l'ancienne maison communale de Virginal et du mur de l'église St Pierre.....	139
Réaménagement du centre d'lttre .....	140
Réalisation d'un inventaire et d'une cartographie des monuments funéraires .....	141
Création d'un centre de documentation historique et patrimoniale.....	142
<b>Objectif opérationnel 9 Renforcer le sentiment de sécurité dans la commune en faisant évoluer tant le volet prévention que le volet répression pour y parvenir ( DPC 26.1 à 26.5 ).....</b>	<b>143</b>
Développement de nouveaux partenariats locaux de prévention : « Les voisins veillent » .....	144
Organisation de campagnes de prévention pour lutter contre les vols.....	145
Réaliser un cadastre des endroits sensibles et analyser comment y améliorer la sécurité .....	146
Poursuivre la collaboration avec le fonctionnaire sanctionnateur provincial et/ou développer cette fonction au niveau de la zone de police afin de poursuivre les infractions au RGP.....	147
Mettre en place une collaboration plus active avec les agents de prévention sécurité (APS).....	148
Sécurisation des accès aux écoles et aux lieux fréquentés par les enfants.....	149
<b>Objectif opérationnel 10 Contribuer à l'amélioration du bien-être animal.....</b>	<b>150</b>
Organiser des campagnes de sensibilisation autour de thématiques du bien-être animal (NAC, permis de détention, stérilisation, ...) .....	151
Organiser des rencontres promenades entre propriétaires de chiens et profiter de ces rencontres pour sensibiliser ceux-ci au bien-être animal.....	152
Formation/sensibilisation du personnel policier au bien-être animal .....	153
Poursuivre la campagne de stérilisation des chats errants et domestiques .....	154
Réalisation/mise en place d'une convention avec un refuge pour animaux afin d'y accueillir les animaux maltraités .....	155

<b>OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 2 : Être une commune qui offre des structures et des services favorisant le développement harmonieux de l'enfant et de la jeunesse .....</b>	<b>156</b>
Objectif opérationnel 1 Augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance ( DPC 2.1/3.1) .....	157
Création d'une nouvelle structure d'accueil sur Haut-Ittre ( dans un bâtiment annexe de la cure ) .....	158
Application de la réforme MILAC en vue d'optimiser le subventionnement des places à la MCAE et d'augmenter les places à la crèche de Virginal au moyen de la réforme MILAC.....	159
Objectif opérationnel 2 Développer et/ou adapter l'accueil temps libre ( garderies, plaines, extrascolaire ) ( DPC 6.1 / 6.2. ) .....	160
Réaliser un état des lieux afin d'avoir une vision claire des besoins réels des usagers et adapter l'offre existante en fonction des besoins identifiés .....	161
Objectif opérationnel 3 Améliorer l'accueil des enfants en bas âge dans les bâtiments et espaces publics (DPC 3.4 ) .....	162
Installation de tables à langer dans les salles communales et au centre administratif lorsque la configuration le permet.....	163
Installation d'une plaine de jeux adaptée aux enfants fréquentant la crèche de Virginal.....	164
Rénovation, diversification et entretien des plaines de jeux existantes.....	165
Objectif opérationnel 4 Renforcer la qualité de l'enseignement et de ses structures .....	166
Renforcer la remédiation scolaire en prenant en charge financièrement plusieurs périodes pour chaque école communale lorsque ces périodes ne sont pas prises en charge financièrement par la FWB .....	167
Poursuivre/Adapter le soutien à la réussite scolaire organisé par la commune.....	168
Création d'un cours d'anglais en 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> primaire.....	169
Création de 2 classes supplémentaires à l'école communale d'Ittre afin de remplacer les modules préfabriqués .....	170
Création d'une nouvelle école de village à Virginal .....	171
Aménagement de l'espace extérieur du site d'accueil garderies – cour des « modules » à Ittre.....	172
Objectif opérationnel 5 Impliquer les jeunes dans la vie du village et dans la concrétisation de leurs projets ( DPC 22.3 ) .....	173
Création d'un conseil communal des enfants/jeunes.....	174
Etude sur la possibilité de faire évoluer le J3 vers une maison des jeunes.....	175
Soutenir les mouvements de jeunesse par l'apport de moyens humains et matériels à leurs activités .....	176
Mise à disposition d'une salle communale équipée du WIFI pour les blocus des étudiants .....	177
Créer sur le site internet de la commune une page jeunesse et y relayer l'ensemble de l'information à destination des jeunes et notamment les offres d'emploi, les coordonnées des ASBL, les événements, etc.....	178
Créer un point-relais Infor-jeunes.....	179
Objectif opérationnel 6 Développer l'accompagnement des jeunes en proie à des difficultés liées aux assuétudes ( DPC 4.3 ) .....	180
Former les agents du service jeunesse à la prévention des assuétudes .....	181
Organiser des conférences à l'attention des jeunes avec des professionnels médicaux des assuétudes et/ou avec des abstinents .....	182
<b>OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 3 : Être une commune sociale, solidaire et hospitalière répondant aux besoins des personnes âgées et des plus faibles .....</b>	<b>183</b>
Objectif opérationnel 1 Développer les synergies entre la commune et le CPAS ( DPC 2.2. ) .....	184

Recourir aux marchés conjoints dans la mesure des possibilités et des besoins communs et envisager également la création d'un service des marchés publics commun pour la commune et le CPAS.....	185
Procéder à l'engagement commun d'un délégué à la protection des données ou d'une société extérieure ou de réaliser un partenariat avec d'autres partenaires locaux ou supralocaux.....	187
<b>Objectif opérationnel 2 Développer et poursuivre notre plan de cohésion sociale ( DPC 2.4/2.8/5.2/5.3/5.4 ).....</b>	<b>188</b>
Répondre à l'appel à projet du SPW pour le plan de cohésion sociale 2020/2025 ( DPC 2.4/2.8/5.2/5.3/5.4 ).....	189
Mise en œuvre d'un programme structuré de lutte contre l'isolement à destination des aînés .....	190
<b>Objectif opérationnel 3 Augmenter l'accessibilité des services aux citoyens et des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap ( DPC 2.5/2.7/2.8/8.11/8.12 ).....</b>	<b>191</b>
Incorporer la dimension/réflexion « personnes en situation de handicap » dans les différents projets communaux.....	192
Poursuivre le service de transports sociaux (Trans'lttre).....	193
Étudier la possibilité d'augmenter l'offre de transports médico-sociaux .....	194
Améliorer l'accès des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite.....	195
<b>Objectif opérationnel 4 Développer l'information en matière de santé à destination des citoyens ( DPC 4.2/4.3).....</b>	<b>196</b>
Relayer les campagnes de sensibilisation et de prévention en matière de santé et assuétudes aux valves de la maison communale et dans les lieux pertinents, dans les médias communaux ( facebook, site internet ) et distribution de flyers.....	197
Réalisation et diffusion (papier et site internet) d'un bottin social dans lequel sont répertoriées toutes les professions médicales et paramédicales locales .....	198
<b>OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 4 : Être une commune qui favorise le développement des commerces de proximité, les productions locales, les circuits courts et le développement économique.....</b>	<b>199</b>
<b>Objectif opérationnel 1 Promouvoir le commerce de proximité et les produits locaux ( DPC 13.1 ) .....</b>	<b>200</b>
Mise en place d'un marché hebdomadaire valorisant les producteurs locaux et les commerçants locaux .....	201
Faire du site internet un relais efficace pour promouvoir les commerçants locaux et les produits du terroir ainsi que les achats groupés liés à ces produits.....	202
<b>Objectif opérationnel 2 Favoriser l'installation d'activités économiques dans notre commune .....</b>	<b>203</b>
Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une zone artisanale autour de l'incinérateur favorisant la réutilisation de l'énergie produite pour la production agricole et maraichère et/ou pour des PME innovantes .....	204
Valorisation des terrains situés à Fauquez le long du canal pour y développer des activités de PME .....	205
Création d'une agence de développement local permettant de favoriser l'installation de PME, d'artisans, de bureaux sur notre territoire.....	206
Réaliser une étude de faisabilité relative à l'installation d'un distributeur de billets (ATM) dans les bâtiments administratifs .....	207
Relancer la task force avec les autorités régionales, provinciales, l'inBW, les 4 communes de l'ouest du Brabant wallon, les partenaires sociaux, et tout autre partenaire économique potentiels afin d'étudier ensemble le développement économique de la commune et de l'ouest du Brabant Wallon .....	208
<b>Objectif opérationnel 3 Développer l'économie durable et collaborative sur la commune ( DPC 9.6 ) .....</b>	<b>209</b>
Organisation d'une donnerie 2 x/an (voir supra OS1/OO1/P2) .....	210

Organisation de bourses d'échange ou de vente à petits prix de vêtements et de jouets en collaboration avec les écoles, crèches, CPAS, ou d'autres partenaires.....	211
<b>OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 5 : Être une commune attentive à un développement harmonieux de son territoire , au maintien de son caractère rural et de son patrimoine et à une mobilité responsable .....</b>	<b>212</b>
<b>Objectif opérationnel 1 Réduire les risques d'inondation sur le territoire communal .....</b>	<b>213</b>
Réalisation de la ZIT de Gaesbecq.....	214
Réalisation de la ZIT de Baudémont .....	215
Poursuivre l'analyse systématique des dossiers d'urbanisme au regard des données disponibles afférentes aux risques d'inondation.....	216
Partenariats avec les agriculteurs et les particuliers pour créer des bandes enherbées et des fascines afin de limiter les inondations .....	217
Travaux et/ou acquisitions de matériel visant à remédier à la problématique des coulées de boues .....	218
<b>Objectif opérationnel 2 Maintenir la qualité paysagère de notre territoire.....</b>	<b>219</b>
Analyse systématique des dossiers d'urbanisme au regard des outils relatifs à la qualité paysagère (périmètres d'intérêt paysager du plan de secteur, SDC avec périmètres ADESA points de vue remarquables) .....	220
<b>Objectif opérationnel 3 Améliorer l'harmonisation de l'habitat au sein de chaque village et plus globalement entre les 3 villages ( DPC 10.7 ).....</b>	<b>221</b>
Analyse par le service urbanisme des projets d'habitat par rapport à son intégration harmonieuse dans son contexte bâti et non bâti environnant .....	222
Mise en place d'une cellule de constatation des infractions urbanistiques afin d'assurer l'harmonisation de l'habitat dans son contexte bâti et non bâti environnant et le respect des autorisations octroyées en vertu de cet objectif d'harmonisation .....	223
Analyse d'utilité quant à la création d'un guide communal d'urbanisme .....	224
Réaliser une étude de concordance entre le schéma de développement communal et les objectifs politiques de développement du territoire de l'actuelle législature et déterminer si cet outil doit être révisé .....	225
<b>Objectif opérationnel 4 Améliorer l'égouttage et l'assainissement des eaux usées de la commune d'Ittre.....</b>	<b>226</b>
Réaliser l'égouttage de la rue de Thibermont .....	227
Réaliser l'égouttage de la rue du Bilot.....	228
Initier des projets de mini stations d'épuration ou de lagunage .....	229
<b>Objectif opérationnel 5 Augmenter le nombre de places dans les cimetières et/ou améliorer l'aménagement de nos cimetières .....</b>	<b>230</b>
Rénover le mur du cimetière de Virginal .....	231
Réaliser un cadastre des places disponibles dans les cimetières.....	232
<b>Objectif opérationnel 6 Améliorer le réseau de communication sur la commune.....</b>	<b>233</b>
Installation de bornes WIFI à des endroits stratégiques à déterminer .....	234
Étendre le réseau GSM pour couvrir les zones blanches .....	235
<b>Objectif opérationnel 7 Améliorer la mobilité sur le territoire.....</b>	<b>236</b>
Entamer une révision du plan communal de mobilité.....	237
<b>Objectif opérationnel 8 Améliorer / augmenter les aménagements sécurisés pour les usagers faibles et développer la mobilité douce .....</b>	<b>238</b>

Aménager un trottoir à la rue des Châtaigniers en face de la chapelle du Calvaire .....	239
Aménagement du S à la rue Charles Catala .....	240
Création d'une piste cyclable au pont du canal vers la rue Charles Catala .....	241
Imposer dans chaque projet de rénovation de voirie des mesures améliorant la sécurité des usagers faibles .....	242
Réaménagement du sentier 36 à Virginal .....	243
Réaménagement du sentier 79 dit des « Longs Prés » .....	244
Réaliser les chaînons manquants entre les différents sentiers, pose de chevrons sur les portions de voirie pour lier les sentiers et les voies cyclables .....	245
Refaire les chevrons à la rue des Rabots, rue du Croiseau, rue de Clabecq et rue de Huleu .....	246
Réaliser un groupement d'achat de vélos électriques pour les citoyens .....	247
Réaliser un cadastre des sentiers à réaménager car présentant un intérêt pour les modes doux, paysager ou patrimonial .....	248
Obtenir le label « Ittre, commune pédestre » .....	249
<b>Objectif opérationnel 9 Encourager les modes de transports communs .....</b>	<b>250</b>
Promouvoir les plateformes de covoiturage « taxi stop » / carpool / schoolpool sur notre site internet et mettre un lien vers le site de l'OTW ( TEC ) et de la SNCB .....	251
Améliorer les correspondances entre les lignes de bus 43/47/65 et prolongation de la ligne 47 vers la ligne 63 (Liaison Fauquez Ronquières) .....	252
Rapido Bus .....	253
<b>Objectif opérationnel 10 Améliorer la sécurité des usagers et réduire la vitesse sur les voiries.....</b>	<b>254</b>
Réaliser la matérialisation des effets de porte avec des matériaux durables.....	255
Amélioration de la sécurité de circulation de la rue Planchette .....	256
Etablir un plan d'entretien des voiries avec priorisation .....	257
<b>Objectif opérationnel 11 Diminuer le nombre de logements inoccupés (DPC 12.3) .....</b>	<b>258</b>
Établir un cadastre des logements inoccupés.....	259
Réhabiliter et réaffecter les logements inoccupés en collaboration avec les propriétaires, la régie foncière, les agences immobilières sociales, le CPAS, .....	260
<b>Objectif opérationnel 12 Augmenter notre offre de logements publics et notamment à destination des jeunes et des aînés.....</b>	<b>261</b>
Augmenter le nombre de logements gérés par la régie foncière au moyen des opportunités d'achat, de cession, de bail qui se présentent. ....	262
Développer de nouveaux logements au camping de Huleu .....	263
Inciter à la création de logements kangourous en informant la population sur ce type de logement via les médias communaux .....	264
Aménagement d'un logement dans l'ancienne salle communale d'Haut-Ittre .....	265
<b>OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 6 : Être une commune habitée par des citoyens sportifs et sensibilisés à la culture.....</b>	<b>266</b>
<b>Objectif opérationnel 1 Augmenter le nombre de sportifs sur notre territoire par la promotion du sport auprès de tous et par le développement de la politique sportive en collaboration avec les acteurs locaux (RCA, associations sportives) (DPC 16.3).....</b>	<b>267</b>
Mettre à jour la liste des associations sportives sur notre site internet et créer un lien vers le site internet de la RCA.....	268
Renforcer l'offre sportive sur la commune via notre RCA en implémentant de nouveaux sports ( beach volley, padel, etc ) .....	269

Créer des chèques sport « jeunes » à destination des jeunes de 4 à 18 ans .....	270
Réaménagement du parcours VITA au bois Tricot.....	271
Organisation par la RCA d'initiations sportives.....	272
<b>Objectif opérationnel 2 Développer et faciliter l'accès à la culture pour tous (DPC 18.10) .....</b>	<b>273</b>
Mise en place de synergies entre les acteurs locaux (SITI, CLI, Musée, Commune, ...) pour développer des projets .....	274
Développement et extension du musée Marthe DONAS .....	275
Pérenniser le Théâtre de la Valette en collaboration avec les acteurs concernés.....	276
Construire une bibliothèque sur le terrain communal à l'arrière du SITI .....	277
<b>OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 7 : Être une commune modèle en matière de bonne gouvernance.....</b>	<b>278</b>
<b>Objectif opérationnel 1 Améliorer la gestion des ressources financières .....</b>	<b>279</b>
Optimiser les procédures de marchés publics .....	280
Poursuivre la formation de l'agent responsable des marchés publics et former un second agent .....	281
Établir un cadastre des subsides existants à la Province, au SPW, à la FWB et y recourir pour financer les projets communaux .....	282
Mise en place d'un contrôle budgétaire régulier et instauration d'un mécanisme de sonnette d'alarme sur les bons de commande lorsque le crédit engagé atteint la somme de 70 % du budget initial .....	283
Transmission mensuelle aux responsables de service de l'état d'engagement des crédits qui les concernent .....	284
Production trimestrielle d'un rapport financier analytique sur l'état des recettes et des dépenses à mettre en relation avec les budgets initiaux prévus.....	285
Revoir les règlements taxes et redevances et y recourir dans un souci de justice contributive.....	286
<b>Objectif opérationnel 2 Optimiser les coûts de fonctionnement des structures communales et des bâtiments communaux.....</b>	<b>287</b>
Réaliser une étude analytique et agir sur les coûts et les recettes de la RCA afin d'optimiser son fonctionnement et de réduire le déficit.....	288
<b>Objectif opérationnel 3 Mieux répondre aux besoins des citoyens en les impliquant davantage dans la vie locale (DPC 8.11).....</b>	<b>289</b>
Faire mieux connaître les outils existants de démocratie participative et les valoriser ( conseils consultatifs, CLDR, PAEDC, PCDN, CCATM, etc. ).....	290
Mettre en place un budget participatif.....	292
Mettre en place un réseau de bénévoles au sein de la commune .....	293
<b>ANNEXES .....</b>	<b>294</b>
<b>1. Annexe 1 : Déclaration de politique générale 2018-2024.....</b>	<b>294</b>
<b>2. Annexe 2 : Patrimoine urbanistique .....</b>	<b>307</b>

# Chapitre 1 : Base légale

19 juillet 2018

Décret intégrant le programme stratégique transversal dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et modifiant l'arrêté royal n° 519 du 31 mars 1987 organisant la mobilité volontaire entre les membres du personnel statutaire des communes et des centres publics d'aide sociale qui ont un même ressort

*Le Parlement wallon a adopté et Nous, Gouvernement wallon, sanctionnons ce qui suit :*

*Art. 1<sup>er</sup> (...)*

*Art. 2.*

*L'article L1123-27 du même Code, est remplacé par ce qui suit :*

*« Art. L1123-27. 1er. Dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.*

*Après adoption par le conseil communal, cette déclaration de politique communale est publiée conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Elle est mise en ligne sur le site internet de la commune.*

*2. Le conseil communal prend acte du programme stratégique transversal, que le collège communal lui présente, dans les six mois qui suivent la désignation des échevins ou à la suite de l'adoption d'une motion de méfiance concernant l'ensemble du collège communal conformément à l'article L1123-14, 1er. Au cours de cette même séance du conseil communal, le programme stratégique transversal est débattu publiquement.*

*Le programme stratégique transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition.*

*Le programme stratégique transversal repose sur une collaboration entre le collège communal et l'administration.*

*Le programme stratégique transversal est soumis à une évaluation par le collège communal au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci.*

*Le comité de direction constitue un rapport d'exécution dont le collège communal se saisit pour réaliser la dernière évaluation de la législature. Ce rapport d'exécution et cette évaluation sont transmis au conseil communal pour prise d'acte, dans le courant du premier semestre de l'année du renouvellement intégral des conseils communaux, ainsi qu'au collège communal issu des élections suivantes.*

*Le programme stratégique transversal peut être actualisé en cours de législature.*

*Le programme stratégique transversal est publié conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Il est mis en ligne sur le site internet de la commune.*

*Pour le premier programme stratégique transversal de la législature 2018-2024 le délai de six mois prévu à l'alinéa 1er est porté à neuf mois.*

*3. La délibération du conseil communal prenant acte du programme stratégique transversal est communiquée au Gouvernement ».*

*Art. 3 et suivants (...).*

## Chapitre 2 : Lexique de lecture du PST :

**PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL** = démarche de gouvernance locale, document stratégique qui aide les communes à mieux programmer leurs politiques communales en développant une culture de la planification et de l'évaluation. Il s'agit d'une réelle programmation stratégique qui s'appuie sur la définition d'objectifs stratégiques déclinés en objectifs opérationnels et en actions. La stratégie s'accompagne d'une priorisation des objectifs et/ou des actions. Elle s'appuie sur des moyens humains (des pilotes dans l'administration qui vont réaliser les actions souhaitées) et financiers (financements suffisants dégagés sur fonds propres, en emprunt, via subsides, ...). La démarche est accompagnée d'indicateurs (pour vérifier la réalisation des objectifs et des actions et, si possible, l'impact des actions sur la stratégie souhaitée). Elle se termine également par une phase d'évaluation qui permet d'affiner les démarches, de poursuivre ou d'ajuster. (source : Fiche UVCW )

Le PST prend appui sur le programme de politique générale qu'il va décliner en réelle programmation stratégique.

Le PST est un canevas souple et évolutif par nature. Il s'adapte aux réalités des communes et à leurs options stratégiques.

**OBJECTIF STRATÉGIQUE** : l'OS définit ce que la commune veut être.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL** : l'OO définit ce que la commune veut mettre en place pour atteindre l'OS.

**PROJET** : Le projet est le moyen de réaliser l'OO.

**VOLET INTERNE** : le volet interne concerne l'administration générale, l'organisation interne

**VOLET EXTERNE** : le volet externe concerne le développement des politiques communales

**DPC** : Déclaration de politique communale

**P0** : priorité de réalisation immédiate et continue/périodique

**P1** : priorité de réalisation 1 => pour 2021 au plus tard

**P2** : priorité de réalisation 2 => pour 2024 au plus tard

**HORS PÉRIMÈTRE** : lorsqu'un projet est hors périmètre, cela signifie que sa réalisation ne relève pas de nos compétences mais d'un opérateur externe. La commune est donc seulement soutenance et demandeuse du projet. Son action s'arrête à activer et à soutenir les demandes liées à ces projets.

**INDICATEUR DE RÉALISATION :**

-  projet réalisé
-  projet en cours
-  projet non commencé

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) :**

***Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins (Rapport Brundtland, 1987).***

*Les décisions prises par la Wallonie en matière de développement durable découlent de résolutions et d'engagements adoptés lors de [sommets ou de conférences internationales](#) organisés depuis les années 90 sous l'égide des Nations unies.*

*En septembre 2015, au Sommet des Nations unies de New York sur le développement durable, plus de 193 chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté à l'unanimité un programme mondial audacieux intitulé : **Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030**, un plan d'action poursuivant **17 objectifs de développement durable** pour l'humanité, la planète et la prospérité.*

*Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui fixe les 17 objectifs s'est construit autour des trois éléments interdépendants du développement durable : la croissance économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement.*

**[Le social, l'économie et l'environnement](#)**

*Une société se développe « durablement » si les activités qu'elle initie concilient de manière intégrée et équilibrée les aspects économiques, environnementaux et sociaux.*

*Par exemple, dans l'agriculture, si la qualité de la production est essentielle pour garantir une alimentation saine, il faut veiller également à la rémunération et aux conditions de travail des agriculteurs, ainsi qu'à l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement.*

***Le social, l'économie et l'environnement sont les trois piliers du développement durable. Ils sont interdépendants. Tout l'enjeu du développement durable est de trouver un équilibre entre ces trois piliers : ne viser que la croissance économique, sans considérer ses effets sur les deux autres piliers, les dégradations environnementales ou le niveau d'inégalités sociales par exemple, ne permettra pas de répondre adéquatement aux enjeux de développement auxquels la société doit faire face.***

# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



*L'agenda 2030 nécessite le concours d'acteurs publics (pays, régions, communes...) et privés (entreprises, associations, citoyens...) Il a été calculé que 65 % de l'Agenda 2030 nécessite une contribution de la part des pouvoirs locaux.*

*À travers son PST, la commune peut s'engager à contribuer aux ODD.*

*Lors de l'élaboration du PST, il est intéressant de situer les objectifs/actions envisagés au regard des ODD.*

Source : <http://developpementdurable.wallonie.be/objectifs-de-developpement-durable>

**Dans notre PST communal, nous avons posé le choix de relier les actions et les objectifs aux ODD afin de montrer l'implication de notre commune dans la dynamique de développement durable soutenue par la Région Wallonne.**

## **Chapitre 3 : Méthodologie**

La rédaction de ce PST repose sur la traduction des intentions issues de la [déclaration de politique communale](#) qui a été actée au conseil communal du 22 janvier 2019. En amont de cette déclaration, un travail de diagnostic avait été élaboré par les différents services communaux dans leurs domaines de compétences respectives. Une présentation de l'outil PST a également été réalisée à l'attention du collège dès leur installation.

Une réunion commune s'est tenue à l'initiative des deux directrices générales du CPAS et de la Commune afin de présenter les grandes lignes de l'outil PST aux responsables des services et de leur expliquer la méthodologie envisagée pour travailler à son élaboration pour les deux entités. L'objectif de cette réunion commune était la mutualisation des connaissances acquises sur le PST.

La méthodologie utilisée pour l'élaboration de ce PST a consisté dans un premier temps en une lecture approfondie par la directrice générale de la DPC afin d'en extraire 8 grands objectifs stratégiques qui ont été rédigés et que vous découvrirez au fur et à mesure de la lecture de ce document. Dans un second temps, les différents points de la DPC ont été classés sous un des 8 objectifs stratégiques. Les points de la DPC classés sous les 8 objectifs stratégiques ont ensuite été détaillés en objectifs opérationnels et ensuite en projets. Les projets comprennent des sous-tâches ou des sous-actions que la directrice générale a choisi de ne pas détailler afin de ne pas alourdir inutilement le document. Chaque projet a été rédigé soit par la directrice générale seule, soit en collaboration avec le/la responsable du service concerné et avec l'échevin référent lorsque cela s'est avéré nécessaire. Certains points de la DPC ne nécessitant pas d'explications complémentaires de la part du politique, ceux-ci ont été traduits en projets concrets par l'administration. Pour d'autres rédigés de manière plus floue, une discussion a à chaque fois eu lieu afin de déterminer clairement l'objectif poursuivi. De nombreuses réunions ont donc rassemblé l'échevin, le/la responsable de service concerné et la directrice générale.

Un comité de pilotage et d'aide à la définition des objectifs et des projets a été constitué afin de soutenir la directrice générale. Il s'agit d'un agent du service des affaires générales et du juriste communal.

Lorsque les objectifs opérationnels et les projets ont été rédigés, les agents responsables ont été invités à compléter les fiches des projets qui les concernaient. Ce fut l'étape la plus difficile ... par manque de temps des agents et/ou d'implication.

Le projet de PST a ensuite été soumis pour discussion et approbation par le collège et présenté au CODIR avant la présentation au conseil communal.

Ce travail fut colossal ! Celui-ci repose sur une étroite collaboration avec chacune des personnes qui font vivre cette commune. Je tiens à remercier le collège pour sa confiance et sa collaboration, les membres du comité de pilotage pour leur soutien précieux, les responsables de service pour leurs idées créatives et l'ensemble des agents qui seront tous amenés à réaliser les projets de ce programme ambitieux.

Et après ?

Le PST n'est pas un document statique, il évoluera au cours de la législature, en fonction de facteurs internes et/ou externes. Chaque fiche du PST sera accompagnée d'une fiche d'exécution, dans laquelle le chef de projet complètera l'état d'avancement du dossier, ce qui permettra tant aux membres du collège, qu'à la directrice générale et à l'ensemble des agents d'avoir une visibilité sur l'état des projets et sur les éventuelles difficultés

---

rencontrées. Le CODIR se réunira deux fois par an pour établir un bilan du travail effectué et pour compléter les fiches d'exécution. Le PST sera soumis pour évaluation au collège chaque année et une évaluation plus approfondie sera réalisée à l'échéance P1. Ces évaluations avec le collège et avec le CODIR permettront de faire vivre le PST.

La Directrice générale,

Carole Spaute

## Chapitre 4 : Diagnostic/État des lieux

### Volet interne

#### 1. Le fonctionnement de la commune

##### 1.1. Le conseil communal

Le nouveau conseil communal a été installé le 03 décembre 2018. Il est composé de 17 conseillers selon le tableau de préséance qui suit :

<i>Prénom/NOM</i>	<i>Date premier mandat</i>	<i>Dernières élections</i>
<i>Daniel VANKERKOVE</i>	<i>03.01.1983</i>	<i>331</i>
<i>Christian FAYT</i>	<i>03.01.1995</i>	<i>1014</i>
<i>Ferdinand JOLLY</i>	<i>02.01.2001</i>	<i>678</i>
<i>Françoise PEETERBROECK</i>	<i>02.01.2001</i>	<i>272</i>
<i>Hélène de SCHOUTHEETE</i>	<i>04.12.2006</i>	<i>274</i>
<i>Pascal HENRY</i>	<i>03.12.2012</i>	<i>266</i>
<i>Fabienne MOLLAERT</i>	<i>03.12.2012</i>	<i>196</i>
<i>Richard Flandroy</i>	<i>03.12.2012</i>	<i>172</i>
<i>Luc SCHOUKENS</i>	<i>03.12.2012</i>	<i>169</i>
<i>Hedwige TAVERNIER</i>	<i>03.12.2018</i>	<i>259</i>

<i>Jacques WAUTIER</i>	<i>03.12.2018</i>	<i>187</i>
<i>Axel FRANÇOIS</i>	<i>03.12.2018</i>	<i>183</i>
<i>Paul PIERSON</i>	<i>03.12.2018</i>	<i>172</i>
<i>Lindsay GOREZ</i>	<i>03.12.2018</i>	<i>165</i>
<i>PoI PERNIAUX</i>	<i>03.12.2018</i>	<i>163</i>
<i>Pascale CARTON</i>	<i>03.12.2018</i>	<i>141</i>
<i>Alizée OLIVIER</i>	<i>03.12.2018</i>	<i>130</i>

Le [ROI](#) du conseil communal a été adopté le 19 février 2019.

Le conseil communal se réunit une fois par mois, le mardi. Il n'y a généralement pas de séance en juillet et en août.

## 1.2. Le collège communal

Le collège se réunit une fois par semaine, le lundi. Il est composé du bourgmestre, de 4 échevins et de la Présidente du CPAS, et leurs compétences sont réparties comme suit :

<p align="center"><b><u>Christian FAYT– Bourgmestre</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affaires générales - Sécurité</li> <li>- Personnel et Ressources Humaines</li> <li>- Population – Etat civil</li> <li>- Information – Communication</li> <li>- Enseignement – Extrascolaire</li> <li>- Culture -Tourisme -Patrimoine-Fêtes locales</li> <li>- Associations patriotiques - Cultes</li> <li>- Aînés</li> </ul>
<p align="center"><b><u>Pascal HENRY– 1<sup>er</sup> Echevin</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Urbanisme</li> <li>- Aménagement du territoire</li> <li>- Logement</li> <li>- Régie foncière</li> <li>- Nouvelles technologies</li> </ul>
<p align="center"><b><u>Fabienne MOLLAERT – 2<sup>ème</sup> Echevine</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Energie</li> <li>- Environnement et transition écologique</li> <li>- Mobilité</li> <li>- Participation et budget participatif</li> </ul>
<p align="center"><b><u>Lindsay GOREZ– 3<sup>ème</sup> Echevine</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sport et R.C.A.</li> <li>- Jeunesse</li> <li>- Emploi et Economie</li> <li>- P.M.E.</li> <li>- Bien-être animal</li> <li>- Commerce et Commerce équitable</li> </ul>
<p align="center"><b><u>Jacques WAUTIER -4<sup>ème</sup> Echevin</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux</li> <li>- Ruralité</li> <li>- Agriculture</li> <li>- Solidarité internationale</li> </ul>

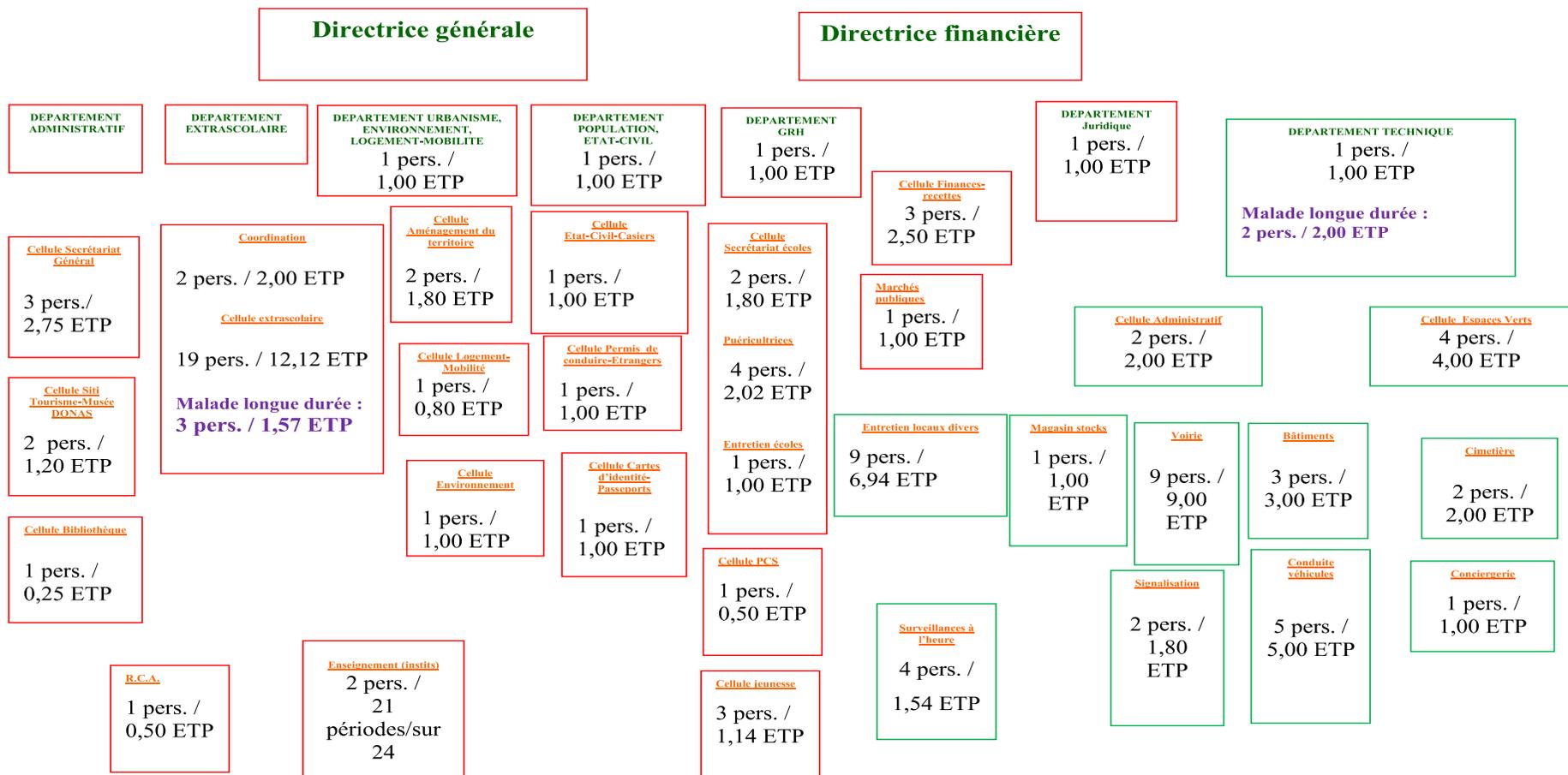
<b><u>Françoise PEETERBROECK– Présidente du C.P.A.S.</u></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- C.P.A.S.</li><li>- Affaires sociales</li><li>- Petite enfance</li><li>- Santé - Assuétudes</li><li>- Budget – Finances – Marchés publics</li></ul>
--	--

### **1.3. Les autres organismes communaux et paracommunaux**

- ⇒ Régie communale autonome Sport'lttre
- ⇒ Régie foncière communale ordinaire
- ⇒ Conseils consultatifs
- ⇒ Commission des subsides
- ⇒ Commission logement tremplin
- ⇒ Comité de pilotage PAEDC
- ⇒ ASBL SITI
- ⇒ ASBL MUSEE DONAS
- ⇒ CLDR

## 1.4. Les ressources de la commune

### 1.4.1. Le personnel communal



Nombre de personnes = 97 (sauf DG et DF et instits) y compris malades de longue durée (= 5 personnes, 3,57 ETP) et remplacements.

Equivalent temps plein (ETP) = 77,66

## 1.4.2. Les ressources financières

### 1. Taxes et redevances

#### a. taxes locales

Type	Intitulé	Exercice	Taux	Article Budgétaire	Total 2018
Taxe	Agences bancaires	2015-2019	200€	364-32	1.000,00€
Redevance	Demande d'autorisation d'activités en application du décret du 11/03/1999 relatif au permis d'environnement	2015-2019	20€ à 600€	361-02	940,00€
Redevance	Dépôts mitrilles et véhicules usagés	2015-2019	5€/m <sup>2</sup>	364-29	0,00€
Redevance	Documents administratif	2018-2019	permis, passeports, CI, ...	361-04	27.592,40€
Redevance	Droit de place sur les marchés publics et en dehors des marchés public	2015-2019	0,50€/m <sup>2</sup> /jour à 0,75€/m <sup>2</sup> /jour	366-01	0,00€
Taxe	Ecrits publicitaires	2015-2019	0,006€ à 0,08€/exemplaire	364-24	35.016,76€
Taxe	Enlèvement des déchets	2018	37,50€ à 100€	363-03	178.985,00€
Taxe	Enlèvement des déchets	2019	37,50€ à 100€	363-03	/
Redevance	Enlèvement versages sauvages	2018-2019	100€ à 600€	363-07	0,00€
Taxe	Force motrice	2018-2019	14,87€/kw (8,20€/kw pour 2018)	364-03	426.781,43€
Redevance	Funérailles et sépultures	2018-2019	250€ à 1250€ et de 500€ à 1000€	363-15	15.500,00€
Taxe	Immeubles bâtis inoccupés	2015-2019	50€/mètre courant de façade	367-15	450,00€
Redevance	Inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium	2018-2019	250€	363-10	3.250,00€
Redevance	Loges forains et loges mobiles	2018-2019	3,75€/m <sup>2</sup> /jour	366-03	9.806,32€
Redevance	Mariages du samedi après-midi	2015-2019	125€	361-48	1.500,00€
Redevance	Occupation du domaine public	2018-2019	3€/m <sup>2</sup> /jour sauf brocante (15€/jour/emplct)	366-09	4.435,35€
Redevance	Occupation du domaine public : tournage de film	2018-2019	forfait 1500€ pour 3 jours (750€ par jour sup.)	366-48	6.000,00€
Redevance	Occupation du domaine public par placement de terrasses, tables, chaises	2015-2019	10€/m <sup>2</sup>	366-06	1.198,00€
Taxe	Panneaux et emplacements publicitaires fixes	2018-2019	0,75€/dm <sup>2</sup>	364-23	2.338,31€
Taxe	Parcelles non bâties dans un lotissement non-périmé	2015-2019	20€/mètre courant de longueur de la parcelle à front de voirie	367-09	16.924,60€
Redevance	Permis d'urbanisation	2015-2019	120€	361-03	0,00€

Taxe	Piscines privées	2018-2019	250€ à 500€	367-18	21.750,00€
Redevance	Raccordement aux égouts	2015-2019	20€	362-05	220,00€
Redevance	Renseignements généalogiques	2015-2019	50€	361-04	0,00€
Redevance	Renseignements urbanistiques	2018-2019	100€	361-04	17.995,00€
Taxe	Secondes résidences	2018-2019	110€ à 600€	367-13	10.448,00€
Taxe	Terrains de golf	2015-2019	6.197,34€	368-15	Dégrèvement
Taxe	Terrains de tennis privés	2018-2019	250€	368-12	1.250,00€
Redevance	Travaux administratifs : arrêtés de police	2018-2019	40€ à 150€	361-48	6.830,00€
Redevance	Travaux administratifs spéciaux	2018-2019	500€/dossier	361-48	0,00€
Redevance	Travaux urbanistiques	2018-2019	50€ à 500€	361-04	24.194,08€
Redevance	Véhicules isolés abandonnés	2015-2019	495€	364-29	0,00€

**Total recettes taxes locales (sur base compte 2018) = 925.201,02 € (1)**

(1) La recette FM est calculée au taux de 2018 à 8,20 le kw mais finalement, vu la restructuration chez NLMK et la nouvelle faillite des papeteries, le montant estimé à 14,87 € avoisinerait les 400.000 €

b. centimes additionnels :

précompte immobilier à 2500 (sur base du budget 2019 en tenant compte de la réclamation NLMK et en retirant les papeteries )	<u>2.400.000 €</u>
IPP à 6,5 % (sur base du budget 2019)	<u>2.200.000 €</u>
Taxe automobiles	<u>100.000 €</u>

**Total recettes centimes additionnels (sur base budget 2019) = 4.700.000 €**

c. compensation plan Marshall

Plus difficile à estimer, elle dépend de la santé de nos entreprises (donc en principe, nous ne devrions plus recevoir de compensation des papeteries en faillite), mais il s'agit également d'une enveloppe fermée de la Région wallonne donc dépendant des recettes des autres communes concernées

**Total recettes compensation Plan Marshall (estimation sur base budget 2019) = 1.000.000 €**

2. Fonds des communes et autres compensations (main morte/ réduction P.I.) (02... / )

**Total recettes (sur base compte 2018) = 1.152.783,75 €**

3. Subventions personnel et fonctionnement (APE, AVIQ, enseignement etc... (/463-465...485...))

**Total recettes (sur base compte 2018) = 1.200.000 € (environ)**

4. Redevances et dividendes gaz électricité (551 et 552.../)

**Total recettes (sur base compte 2018) = 343.830,69 €**

5. Loyers divers dont locations de salles et canon RCA(/163, /164)

**Total recettes (sur base compte 2018) = 99.725,95 €**

6. Prestations de service (garderies, repas, doc administr., conc cimetières etc../161)

**Total recettes (sur base compte 2018) = 385.186,17 €**

7. Convention IBW incinérateur

**Total recettes (sur base compte 2018) = 265.665,30 €**

**Soit une dizaine de millions à l'exercice propre**

### 1.4.3. Le patrimoine communal

#### Les propriétés communales

Voir annexe 2

#### Le charroi communal

<b>FICHE D'INVENTAIRE VÉHICULES</b>					
DÉSIGNATION DU MATÉRIEL		MODÈLES			REMARQUES
<b>Véhicules :</b>	<b>N° plaque</b>	<b>Marques, types, ...</b>	<b>Mise en circulation/Achat</b>	Kms/Heures	
BUS Mercedes	1-FQG-558	Bus (40 places + 1)	2013	91201 Km	OK
Volvo	JAF-875	Camion grappin	2010	109338 Km	OK
Mercedes	GFD-196	Camion	2009	112293 Km	OK
Unimog	1-GGL-327	Camion	1992 / 2014	149702 Km	OK
Citroën Berlingo	SMZ-409	Petite camionnette (2 places)	2010	62331 Km	OK
Citroën Jumper	481-BLA	Grande camionnette (3 places)	2010	113477 Km	OK
Dacia Duster	1-HPF-529	Véhicule de service (5 places)	2014	44320 Km	OK
Dacia Pick-up	FEH-583	Petite pick-up plateau (2 places)	2010	71644 Km	OK
Fiat Doblo	1-FFL-231	Petite camionnette (2 places)	2013	50731 Km	<b>LEASING (Fin 06/08/2018)</b>
Renault Kangoo	1-VVQ-356	Petite camionnette (2 places)	14/03/2019	0 km	OK
Fiat Doblo	1-FOP-524	Petite camionnette (2 places)	2013	37081 Km	<b>LEASING (Fin 28/10/2018)</b>
Renault Kangoo	1-VVQ-362	Petite camionnette (2 places)	14/03/2019	0 km	Ok
Ford connect	HGR-724	Petite camionnette (2 places)	2004	174274 Km	Bientôt à changer
Ford transit	HJC-637	Grande camionnette (6 places)	2005	171552 Km	(Plus de C.T en avril 2020)

Opel Meriva	RAM-938	Véhicule de service (5 places)	2004	204702 Km	OK
Renault Master	1-KUR-556	Grande camionnette (3 places)	2015	33722 Km	OK
Renault Kangoo	1-HDS-472	Petite camionnette (2 places)	2014	37320 Km	OK
Ford connect (Repas CPAS) essence	1-KCF-828	Petite camionnette (2 places)	2015	17636 Km	OK
Trans ITTRE	1-LKL-272	Mini bus (5 places)	2015	103047 Km	OK
VW crafter351	1-GIA-868	Camionnette Maçons plateau (3 pl)	2014	25778 Km	OK
JCB	1-JHX-281	Téléscopique dépôt	2008 / 2014	932 Heures	Nouveau compteur
Komatsu	-	Clark magasin	?/2016	8133 Heures	OK
Fiatagri 115	BUY-778	Tracteur	1994	10267 heures	Bientôt à changer
Fiatagri 120	1-AYH-133	Tracteur	1993 / 2012	7024 heures	OK
John Deere 6120R	1-DYH-147	Nouveau Tracteur	2018	250 heures	OK
John Deere	967-BWY	Tondeuse	2010	/	OK
Kubota	RKI-052	Tondeuse	2004	/	OK
Komatsu	1-AYM-461	Grande grue	2012	2856 heures	OK
Grue JCB	YAW-186	Petite grue	2008	19769 heures	OK
Rouleau Ittre	-	Rouleau Tarmac	1989 / ?	848 heures	OK
Rouleau Rebecq	-	Rouleau Tarmac	? / 2015	/	A réparer ou vendre
Machine Asphaltéuse	-	Asphaltéuse	? / 2015	1708 heures	OK
<b>Remorques :</b>					
Citerne orange (arrosage) 2500L	-		1961 / ?	/	OK
Remorque plateau (tondeuse) 2T	QCJ-971	N° Châssis : XLUH2004SH040751	1996	/	OK
Remorque plateau (pt grue) 3.5T	QADK-438	N° Châssis : SCKD00000G0692735			OK
Remorque HENRA (basculante)2.7T	QHE-994	N° Châssis : XLUK327BO7H105299	2008	/	OK
Remorque orange (rouleau)	-		1961 / ?	/	OK

Remorque Hydrocureuse	-	N° Châssis : YD86000MECJB28582	2012	/	OK
Petite Remorque (voirie)	-	N° Châssis : 115195	?	/	OK
Moyenne (poubelles)?	-	N° Châssis :	?	/	OK
Moyenne (arrosage) 1000L?	-	N° Châssis : YB 87500TT01210871	?	/	OK
Grande (signalisation)	<b>481-BLA</b>	N° Châssis : 00008056407	?	/	OK
				11/09/2018	
				<b>4/06/2019</b>	

## Volet externe

### 1. Les données statistiques de la commune

Ces données proviennent de WALSTAT, le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie. Les données peuvent être consultées sur le site [https://walstat.iweps.be/walstat-fiche-entite.php?entite\\_principal\\_type=Commune&entite\\_principal\\_nom=ITTRE](https://walstat.iweps.be/walstat-fiche-entite.php?entite_principal_type=Commune&entite_principal_nom=ITTRE)

### 2. Analyse AFOM

**Introduction : qu'est-ce qu'une synthèse AFOM ?**

A comme Atout, F comme Faiblesse, O comme Opportunité et M comme Menace. Il s'agit d'une synthèse qui reprend les éléments les plus marquants de la Commune par rapport à une thématique donnée et qui évalue dans quelle mesure ces éléments peuvent être considérés comme atouts, faiblesses, opportunités ou menaces dans l'optique de la mise en œuvre d'une opération de développement rural. Ce tableau à quatre facettes offre une lecture visuelle aisée qui facilite l'identification des enjeux.

	La commune en a la maîtrise + élément actuel	La commune n'en a pas la maîtrise. Contexte, situation générale. + élément du futur
Positif, bénéfique, ressource	ATOUT	OPPORTUNITÉ
Négatif, problème, frein	FAIBLESSE	MENACE

Les grandes thématiques du diagnostic sont reprises sous forme de cinq dimensions : la dimension physique du territoire, la dimension humaine, la dimension culturelle, la dimension économique et la dimension de gouvernance et de participation. On retrouve donc les trois piliers du développement durable (social, économique, environnement) et les deux autres socles qui viennent compléter cet ensemble : les dimensions de la culture et de la gouvernance.

**Cette analyse AFOM a été réalisée par le CREAT ( Centre de recherche et d'études pour la création territoriale ) en collaboration avec la FRW dans le cadre de l'élaboration du PCDR ( Plan communal de développement rural ). Cette étude a été réalisée fin 2016 et n'a pas été réactualisée. Certains projets ont été réalisés depuis mais cette étude reste cependant d'actualité pour la plupart des éléments qu'on y retrouve.**

I. Dimension Physique - territoire				
1. Géographie				
2. Occupation et affectation du sol				
3. Milieu physique et ressources				
4. Milieu naturel et biodiversité				
5. Paysage et qualité de l'environnement				
F. Structure du bâti, espaces publics, patrimoine				
7. Energie				
GEOGRAPHIE	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Localisation	Commune rurale à proximité de pôles urbains et dans l'aire d'influence de la métropole bruxelloise : poche de ruralité dans un tissu urbain et périurbain très dense		La combinaison ruralité/proximité offre un potentiel d'attractivité très important à la commune	Pressions très fortes pouvant risquer de menacer la ruralité

OCCUPATION / AFFECTATION	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Occupation	La physionomie rurale de la commune est indiscutable : 85% du territoire est non urbanisé	Urbanisation résidentielle importante au détriment de l'agriculture	La physionomie rurale de la commune est un puissant facteur d'attractivité	Fortes pressions d'urbanisation ou de loisirs qui peuvent mettre à mal cette physionomie rurale
Affectation au plan de secteur	Le plan de secteur confirme la vocation rurale de la commune : 85% du territoire est non urbanisable ; les zones d'habitat sont « à caractère rural »	L'occupation du sol ne correspond pas toujours à son affectation (ex : habitat en zone agricole) Possibilités de déroger à l'affectation prévue au plan de secteur	La « garantie de ruralité » peut être un puissant facteur d'attractivité de la commune	Révisions possible du plan de secteur en cas de pressions trop fortes et/ou de saturation des zones urbanisables

MILIEU PHYSIQUE et RESSOURCES	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Relief et pentes	<p>Plateau fortement entaillé par un réseau hydrographique très dense</p> <p>Fortes pentes et variété d'occupations du sol entraînant un paysage très vallonné et diversifié</p>	<p>Le relief et les fortes pentes peuvent être contraignants pour certains usages : mobilité douce, constructions...</p> <p>L'usage du sol n'est pas toujours adapté à la classe des pentes : labours et constructions sur des fortes pentes</p>	<p>La qualité et la diversité des paysages façonnés par le relief mouvementé sont un puissant facteur d'attractivité de la commune</p>	<p>Impacts importants sur le paysage (remblais) si constructions en forte pente</p> <p>Risque de ruissellement et coulées de boues si labours en fortes pentes</p>
Ressources du sous-sol : géologie	Diversité géologique → diversité de matériaux exploités et exploitables	Sites d'extraction abandonnés (mais en réhabilitation)	La diversité du patrimoine bâti lié à la diversité des ressources locales est un facteur d'attractivité de la commune	Projet d'inscription d'une zone d'extraction (en vue d'exploiter le sable bruxellien) qui risque d'engendrer de nombreuses nuisances
Ressources du sous-sol : hydrogéologie	Nappe aquifère des sables bruxelliens exploitable	Pas d'exploitation de la nappe au niveau de la commune	Opportunité potentielle d'assurer l'approvisionnement en eau de la commune en utilisant les ressources locales	Nappe très sensible aux résidus agricoles (azote et pesticides)
Aptitude des sols et ruissellement	Diversité de sols et d'aptitudes entraînant une diversité d'usages du sol et de paysages	<p>Tous les sols cultivés ne sont pas aptes à l'agriculture</p> <p>Problèmes d'érosion des sols et de ruissellement diffus sur les fortes pentes et les grandes parcelles cultivées</p>	La diversité d'usages du sol et de paysages est un puissant facteur d'attractivité de la commune	Risque accru d'érosion et de ruissellement diffus suite à l'agrandissement attendu des parcelles et des exploitations
Hydrologie et inondations	<p>La densité du réseau hydrographique assure une forte ossature au maillage écologique</p> <p>La forte présence de l'eau contribue à la grande qualité des paysages</p>	Le réseau dense et les fortes pentes induisent des risques d'inondations par coulées de boues et par débordement des cours d'eau	Les mesures réalisées et envisagées pour prévenir les inondations (ZIT naturelles, reméandrements, plantations de haies, MAE) peuvent avoir des effets bénéfiques pour la nature et l'environnement	L'urbanisation, l'agrandissement des parcelles agricoles et les changements climatiques accroissent les risques d'inondations par coulées de boues et par débordement des cours d'eau.

MILIEU NATUREL	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Caractéristiques générales	Bonne qualité générale du réseau écologique, à l'échelle communale comme supra-communale  Acteurs et outils dynamiques : PCDN, Contrat de Rivière, associations...	Absence d'éléments écologiques à l'est et au sud de la commune  Présence du canal et de l'autoroute, sources de fragmentation des habitats	Potential de développement du réseau écologique par la présence de nombreux milieux ouverts  Potential de développement du réseau écologique sur base du réseau viaire et hydrographique	Intensification de l'agriculture  Agrandissement des parcelles agricoles  Pression de l'urbanisation
Zones centrales du réseau sur le territoire	Présence de trois zones centrales  Zones relativement isolées	Superficie relativement faible	Présence d'éléments de liaison entre ces zones	Enclavement et appauvrissement de la diversité des espèces
Zones de développement	Nombreuses zones de développement en milieux humides	Zones relativement isolées entre ces zones	Présence d'éléments de liaison	Pression agricole et urbanisation
Eléments de liaison	Localisation le long des axes de communication et en bordure des cours d'eau (milieux humides, friches), mais aussi en milieu agricole (tournières) et à proximité de l'habitat (vergers)	Superficie et présence relativement faibles  Pas de statut de protection de ces éléments	Potential de liaison important en lien avec le réseau viaire et hydrographique	Urbanisation : présence d'éléments de liaison dans des zones urbanisables du plan de secteur  Pression agricole : intensification, agrandissement des parcelles

PAYSAGE				
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Protection	Qualité et diversité paysagère reconnues par le plan de secteur et l'inventaire ADESA : trois quarts de la commune en périmètre d'intérêt paysager	Peu de contraintes liées à ces périmètres	Entrée en vigueur de la Convention de Florence : cadre juridique plus solide et jurisprudence	Pressions de l'urbanisation et intensification de l'agriculture  Privatisation des paysages et vues remarquables
Gestion et aménagement	Population conscientisée à l'attrait de ses paysages  Outils communaux participatifs : PCDN, conseils consultatifs  Très peu de sites dégradés à réhabiliter	Nombreux acteurs aux points de vue souvent divergents : difficulté de lire le paysage comme un patrimoine commun  Peu d'approche supracommunale	La Convention de Florence met l'accent sur la gestion des paysages ordinaires et la participation citoyenne  Impact favorable sur le paysage de mesures prises dans le cadre d'autres politiques : mesures agro-environnementales, prévention du ruissellement et des inondations, développement d'un réseau modes doux...	Visions individualistes et privatisations des espaces paysagers  Problème du coût de la gestion des éléments structurants du paysage (haies, talus, plantations...)
BÂTI ET PATRIMOINE				
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Structure du bâti  Importance des éléments structurants : relief, ancien vicinal, RN280, canal...	Structures variées et identifiantes	Peu d'intégration du bâti récent dans ces structures	Compréhension et prise en compte des logiques d'implantation	Perte d'identité des villages et hameaux
Patrimoine	Patrimoine intéressant, varié et globalement bien entretenu	Peu de statuts de protection  Dégradation de certains éléments : Fauquez, tour des Sarrasins, petit patrimoine...		Perte de la mémoire collective (portique de Fauquez, fontaines, chapelles...)

ENERGIE	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Énergie excédente	Potentiel important : papeterie et incinérateur	Isolement des sites de production	Autoproduction et synergies énergétiques complémentaires par réseau de chaleur et cogénération	Marché énergétique peu favorable
Énergies renouvelables	Zone de réservation pour éoliennes le long de la E42  Proximité du potentiel de production biomasse à la demande en énergie	Dévalorisation paysagère	Développement du photovoltaïque dans les bâtiments résidentiels, agricoles et industriels  Développement de la biomasse-énergie par réseaux de chaleur	Phénomène NIMBY
Electricité	Approvisionnement assuré par trois lignes à haute tension	Traversent plusieurs zones urbanisables et urbanisées  Dévalorisation paysagère	Stratégie du gestionnaire de réseau : enfouissement ou isolement des lignes lors des projets d'urbanisation importants	Menaces à terme sur la santé des riverains de ces lignes
Gaz	Réseau développé dans les zones urbanisées denses	Pas de réseau dans les zones peu denses		
Consommation du secteur résidentiel	Nombreuses constructions récentes respectant les normes PEB  Zones à urbaniser : opportunité de créer des quartiers à très basse énergie  Consommation énergétique liée aux déplacements plus faible que la moyenne	Forte consommation moyenne  Part des logements anciens importante  Patrimoine rural de qualité  Bâti dispersé	Evolution progressive des normes PEB vers le passif voire le positif  Développement de technologies permettant de réduire fortement la consommation : éclairage Led, domotique...	Marché énergétique peu favorable à des actions de maîtrise durable de l'énergie

II. Dimension humaine	
1. Démographie	
2. Logement	
3. Accès aux services	petite enfance, jeunesse/ enseignement, aînés, sports, santé, commerces
4. Cohésion sociale, solidarités	Accès aux droits fondamentaux, formation, revenus et allocations, cohésion entre habitants

DEMOGRAPHIE	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Dynamique	Croissance démographique soutenue grâce à l'attractivité de la commune	Croissance liée uniquement à des apports extérieurs : solde naturel quasi nul	Croissance attendue égale ou un peu supérieure au rythme actuel Développement de services à la population	Perte d'identité Menaces sur la ruralité et le cadre de vie Risque de perte de qualité de vie et de cohésion sociale si dynamique mal contrôlée
Attractivité migratoire	Commune attractive vis-à-vis de Bruxelles et du Brabant wallon Commune attractive pour toutes les classes d'âge	De nombreux Ittois quittent la commune pour des zones de moindre pression foncière	Attractivité qui pourrait se renforcer à l'avenir : attractivité croissante de l'ouest du Brabant wallon	Perte d'identité, menaces sur la ruralité
Structure d'âge moyen et des jeunes enfants	Importance des classes d'âge	Déficit de jeunes adultes	Rééquilibrage probable de la structure d'âge suite au bilan des migrations	Vieillessement très important attendu à moyen terme : papy boom
Dynamiques des villages et quartiers	Quartiers attractifs et en croissance : Virginal, route de Tubize	Population vieillissante dans les grands lotissements résidentiels	Dynamiques futures liées aux espaces disponibles (potentiel foncier), à la densification et à des grandes opérations (ZACC de Virginal)	Risque de dégradation progressive de certains quartiers par manque de renouvellement

LOGEMENT	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Structure des ménages	Profil familial qui se maintient : la diminution des couples se fait au profit des cohabitants	Difficulté en cas de changement de statut du ménage (séparation, veuvage...)	Rééquilibrage progressif de la structure par une augmentation attendue des isolés et couples sans enfants, notamment suite au vieillissement	Instabilité croissante de la structure des ménages entraînant une multiplication des types de besoins
Typologie et structure du parc	Bâti ancien mais fortement rénové Niveau de confort plutôt favorable Logements de grande taille	Manque de diversité Déséquilibre entre typologie des logements et des ménages : peu de logements adaptés aux petits ménages et aux personnes âgées  Nombreuses villas des années 60-70 peu modulables et difficilement rénovables	Développement de compétences dans la rénovation des villas	Accroissement du déséquilibre en raison du vieillissement de la population
Dynamiques émergentes	Diversification de la production de logements	Production encore importante de maisons unifamiliales de grande taille	Poursuite de la diversification en vue de répondre à la demande  Production de logements modulables	

Pressions foncières et immobilières	<p>Forte attractivité de la commune</p> <p>Prix de l'immobilier plus faible que la moyenne provinciale</p>	<p>Urbanisation peu dense entraînant une grande consommation d'espace résidentiel</p> <p>Prix de l'immobilier beaucoup plus élevé que la moyenne wallonne et en croissance</p> <p>Difficulté d'accès au logement pour les ménages à un seul revenu et les personnes précarisées</p> <p>Pas de maîtrise publique des zones d'habitat encore disponibles.</p>	<p>ZACC de Virginal et Ittre bien situées : maîtrise foncière de la commune ; opportunité de diversifier l'offre en logements et de réduire la pression immobilière en renforçant l'offre</p>	<p>Saturation foncière entraînant une hausse des prix</p> <p>Impossibilité d'accès au logement pour les ménages à un seul revenu et les personnes précarisées</p>
-------------------------------------	--	---	---	---

ACCES AUX SERVICES		Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Petite enfance		<p>Taux d'accueil de la petite enfance assez proche de l'objectif régional (30%)</p> <p>Projet de crèche à Virginal va renforcer l'offre dans une partie de la commune peu desservie</p>	<p>Cet objectif de 30% semble insuffisant pour répondre à l'ensemble de la demande</p> <p>Difficulté d'accès à ce service pour les personnes précarisées</p> <p>Manque une halte-garderie</p>	<p>Le nombre de jeunes enfants pourrait augmenter légèrement à l'avenir, mais le taux de couverture resterait conforme aux objectifs actuels</p>	<p>L'éclatement des familles et la dilution des solidarités de voisinage risquent d'accroître fortement la demande à l'avenir</p>
Enseignement jeunesse	et	<p>Écoles fondamentales bien fréquentées et attractives (immersion)</p> <p>Nombreux services à la jeunesse : PISQ, AMO, accueil extra-scolaire, mouvements de jeunesse, sports...</p> <p>Projet d'agoraspace à Virginal</p>	<p>Pas d'enseignement secondaire ni de formation professionnelle</p>	<p>Ecoles fondamentales capables d'absorber l'accroissement attendu de la population scolaire</p> <p>Demande de locaux et activités pour ados en croissance suite à l'augmentation attendue de cette classe d'âge</p>	<p>Déplacements scolaires en hausse suite à l'augmentation attendue des 12-18 ans : impacts sur la mobilité</p>
Santé, troisième âge		<p>Services à domicile bien développés, notamment pour les aînés</p> <p>Structures d'accueil pour les aînés : taux de couverture très important. Offre en MR, MRS et résidence service</p> <p>Importance des professions paramédicales</p>	<p>Pas de structure d'accueil adaptée aux personnes âgées à faible revenu</p> <p>Maisons de repos à l'écart des centres villageois et espaces publics peu adaptés aux personnes âgées à proximité de ces implantations</p> <p>Manque de médecin généraliste et/ou maison médicale</p>	<p>Diminution relative des besoins en services des personnes très âgées grâce à l'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé</p>	<p>Fort accroissement des besoins liés au vieillissement de la population</p>

Sports et loisirs	<p>Nombreuses associations et équipements sportifs</p> <p>Force du tissu associatif</p> <p>Construction d'un nouveau hall sportif à Virginal</p>		<p>Le canal pourrait devenir un lieu central de la commune plutôt qu'un lieu de rupture</p> <p>Coopération supracommunale nécessaire pour certaines infrastructures (piscine)</p>	
Commerces	<p>Commerces de première nécessité à Virginal et Ittre</p> <p>Chèques communaux à dépenser dans les petits commerces</p> <p>Importance du secteur des « produits de bouche » : restaurants, traiteurs, caviste, producteurs locaux...</p>	<p>Pas de superette ou moyenne surface</p> <p>Pas de marché régulier</p> <p>Presque rien à Haut Ittre</p>	<p>Accroissement démographique pouvant justifier l'ouverture de nouveaux commerces</p>	<p>Poursuite du processus de disparition des petits commerces de proximité</p>

COHESION SOCIALE				
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Indicateur d'accès aux droits fondamentaux IADF	<p>Situation générale meilleure que la moyenne wallonne sur toutes les composantes de l'indicateur d'accès aux droits fondamentaux</p>	<p>Score un peu moins favorable pour le logement, l'environnement et la formation</p>	<p>Emergence de dynamiques citoyennes de solidarité</p> <p>Coordination des mesures et actions à travers le Plan de Cohésion sociale</p>	<p>Risque de sentiment de marginalisation accru des personnes précarisées, et de faible prise en compte locale de ces publics et de ces problématiques</p>
Formation	<p>Proportion de diplômés de l'enseignement supérieur et universitaire nettement supérieure à la moyenne wallonne</p>	<p>Taux de faiblement diplômés supérieur à la moyenne du Brabant wallon</p> <p>Pas de structure de formation d'adultes</p>		

		dans la commune mais présence dans les communes voisines		
Chômage précarité	et	<p>Taux de chômage sous la barre des 10%, nettement inférieur aux communes voisines et à la moyenne wallonne</p> <p>Peu de chômage de longue durée</p> <p>Revenu moyen supérieur aux communes voisines et à la moyenne wallonne</p> <p>Part très faible de bénéficiaires du revenu d'intégration</p>	<p>Chômage des personnes diplômées relativement important</p> <p>Proportion de faibles revenus à peine inférieure à la moyenne wallonne</p>	<p>Risque de sentiment de marginalisation accru des personnes précarisées, et de faible prise en compte locale de ces publics et de ces problématiques</p> <p>Accroissement important attendu des « groupes à risque » : isolés de plus de 65 ans et ménages monoparentaux</p>
Cohésion habitants, quartier	entre vie de	<p>Tissu associatif dynamique</p> <p>Développement progressif d'un esprit d'entité</p> <p>Les outils d'information communale (Petit Tram...) favorisent le développement d'une identité commune</p>	<p>Diminution des solidarités de voisinage (peu de comités de quartier, peu de cafés)</p> <p>Esprit de village encore très présent ; peu de liens entre Ittre et Virginal</p>	<p>Repli sur soi, individualisme, perte de convivialité et solidarité</p> <p>Evolution vers une commune dortoir</p> <p>Conflits de voisinage</p> <p>Insécurité</p>

### III. Dimension Culturelle

CULTURE	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Culture	<p>Equipements et offre culturels abondants et de qualité, attirant une population extérieure</p> <p>Nombreux acteurs publics, associatifs et privés, coordonnés en réseau</p> <p>Offre culturelle organisée dans un contexte supra-communal : ouest BW</p> <p>Proximité de plusieurs pôles culturels : Nivelles, Tubize...</p> <p>Force du tissu associatif</p> <p>Nombreux événements dont certains ont une assise populaire très large</p> <p>Mise en place d'un nouveau Contrat Programme du CLI</p>	<p>Offre culturelle pas toujours adaptée à la population locale</p> <p>Disparition du Marché du théâtre, événement qui faisait connaître la commune à l'extérieur</p> <p>La juxtaposition de petites structures (3 musées) risque d'entraîner une certaine dispersion des énergies</p>	<p>Accroissement important des 55-70 ans dans les prochaines années, tranche d'âge demandeuse de loisirs culturels et souvent fort impliquée dans le bénévolat</p>	<p>Désaffection progressive du tissu associatif</p>

### IV. Dimension économique

#### 1. Population active et emploi

#### 2. Activités économiques

#### 3. Agriculture

#### 4. Tourisme

#### 5. Mobilité

POPULATION ACTIVE ET EMPLOI	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Taux	Taux d'activité et taux d'emploi importants, surtout dans la tranche des 50-64 ans	Faible taux d'activité des jeunes	Augmentation probable du taux d'activité dans les tranches d'âge élevées	
Emploi salarié	<p>Nombreux emplois salariés dans la commune</p> <p>Emploi très important dans le secteur secondaire (1 emploi sur 2)</p> <p>Rentrées fiscales pour la commune liées à la présence de grandes entreprises</p>	<p>Inadéquation entre la structure de l'emploi et de la population active : le nombre d'emplois locaux occupés par des habitants de la commune est très faible</p>	<p>Développements dans les communes voisines dont pourrait bénéficier la population ittroise : ZAE de Saintes, Parc de l'Alliance...</p> <p>Le caractère rural de la commune peut être un facteur d'attractivité pour des entreprises</p>	<p>Fragilité de la structure de l'emploi, tributaire de trois grandes entreprises dont deux privées actives dans des domaines très concurrentiels</p> <p>Incidences sur la mobilité des mouvements importants de migrations pendulaires croisées</p>
Emploi indépendant	<p>Importance de l'emploi indépendant : agriculteurs, artisans, commerçants et surtout professions libérales</p> <p>Croissance de l'emploi indépendant</p>	Très peu de jeunes indépendants		

ACTIVITÉS ECONOMIQUES	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Espaces réservés à l'économie	Activités localisées en bordure du canal qui constitue l'axe économique de la commune	Peu de surfaces réservées aux activités Réserves foncières existantes difficilement mobilisables Le pôle d'emploi principal (prison – NLMK) est très excentré	Trois sites à enjeux pour le développement économique : ZACCI de la prison, Fauquez et plate-forme de covoiturage à l'extrémité de l'échangeur de Haut-Ittre Développement d'activités intégrées dans les noyaux d'habitat : commerce, services, artisanat	Modification du plan de secteur nécessaire pour le développement du site de la plate-forme : procédure longue et risque de rejet des riverains

AGRICULTURE	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Caractéristiques générales	Occupation du sol importante : l'agriculture participe fortement à l'identité communale Potentiel culturel élevé	Diminution importante du nombre d'acteurs : l'agriculture devient le fait de quelques personnes et participe de moins en moins à la culture commune Intensification dévalorisant l'image de l'agriculture Agrobusiness	Politique agricole commune encourageant les mesures favorables à la protection de l'environnement Valorisation de l'image de l'agriculture par l'agrotourisme et les filières de diversification Développement de débouchés adaptés aux spéculations les plus productives	Réaffectations du patrimoine bâti agricole Pression de l'urbanisation Phénomènes de spéculation entraînant une hausse des prix des terres agricoles Erosion des sols
Patrimoine	Qualité du patrimoine agricole bâti	Isolement des grands bâtiments	Développement de l'agro-tourisme, de l'agriculture péri-urbaine, de la diversification	Changement d'affectations déstructurant le territoire Disparition des caractéristiques originelles du bâti

Sols et eaux	Très bonne aptitude pour les cultures les plus exigeantes	Sols aptes éloignés des centres villageois Cultures sur des sols en pente	Potentiel de développement de cultures à plus haute valeur ajoutée: maraîchage et horticulture	Augmentation de la pression de l'urbanisation pour les terres proches des centres villageois mais également des terres plus éloignées
	Sols aptes éloignés des centres villageois	entraînant des risques d'érosion élevés	Potentiel de développement de labels et filières de qualité Importance des bonnes pratiques agricoles dans la mise en œuvre de politiques de prévention du ruissellement, des coulées de boues et des inondations	Pollution agricole des sols et eaux de surface et souterraines Phénomènes de ruissellement et coulées de boues
Exploitants	Potentiel de capitalisation élevé Exploitations de très grande taille	Diminution importante du nombre d'exploitants Forte proportion d'exploitants âgés-sans repreneurs	Attrait de la population pour la diversification agricole et les circuits courts, offrant une meilleure plus-value aux productions agricoles et des perspectives d'avenir aux petits et moyens exploitants Réaffectation du patrimoine agricole bâti Développement d'une stratégie foncière agricole	Développement de pratiques agro-industrielles sur un nombre très limité de très grandes exploitations Problèmes de cohabitation entre les mondes agricole et résidentiel

TOURISME	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Structures d'accueil	Equipements et structures nombreux et assez diversifiés : théâtre, musées, capitainerie, SITI... Offre d'hébergement assez diversifiée : hôtel, chambres d'hôtes, gîtes	Diminution de l'offre hôtelière et de la fréquentation	Mise en réseau des acteurs et des structures touristiques Développement de l'accueil touristique à la ferme	Manque de coordination menant à une dispersion des efforts

Potentialités territoire	du	Vastes surfaces réservées à la zone de loisirs au plan de secteur	Zones de loisirs non utilisées à cette fin	Proximité de grands centres urbains	Développement de projets de tourisme de masse dans les zones de loisirs
		Qualité des paysages et présence de l'eau	Mise en valeur insuffisante du canal	Intérêt pour le développement d'un tourisme doux	
		Producteurs et artisans locaux	Promotion et mise en réseau	Intérêt pour le développement d'un	

Circuits de promenade pédestres pour découvrir la commune	insuffisante des producteurs et artisans	tourisme lié à la valorisation de la présence de l'eau
	Pas de balisage des circuits, pas ou peu de circuits vélo, VTT...	

MOBILITÉ	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Réseau	Les principaux réseaux de communication (et leurs nuisances) passent en bordure du territoire communal	Accessibilité aux grands axes moins favorable dans la partie ouest du territoire (Virginal) Réseau contraint par un petit nombre de franchissements des grandes infrastructures : canal et autoroute		Projets de prolongement du R0 et/ou de liaison entre l'E42 et l'E429 : risque d'aspiration du trafic de transit
RN280	RN280 = l'axe structurant à l'échelle communale Circulation apaisée dans le centre d'Iltre suite au petit contournement	RN280 traverse les trois villages : conflit entre le rôle d'axe collecteur du trafic et la qualité de vie dans les villages Traversée de Haut-Iltre très problématique : voirie étroite et sinueuse, trafic important	Soulagement du trafic sur cet axe en cas de solutions alternatives de « contournement »	Accroissement du trafic sur cet axe suite à l'augmentation de la population et du taux de motorisation

Trafic, nuisances et sécurité	<p>Pas de problème de saturation générale des voiries (hors autoroutes)</p> <p>Trafic de poids lourds interdit sur certains axes</p>	<p>Taux de motorisation très important</p> <p>Problèmes de saturation à certaines heures</p> <p>Les voiries les plus problématiques ne relèvent pas de la gestion communale</p> <p>Nuisances sonores de l'autoroute à Haut-Ittre</p> <p>Problèmes de stationnement dans certaines voiries</p>	<p>Mise en œuvre des mesures du PCM</p>	<p>Nuisances accrues suite à l'accroissement général du trafic lié à l'augmentation de la population et du taux de motorisation</p>
Transports en commun	<p>Lignes de bus vers tous les pôles voisins et les gares</p> <p>Service de minibus Trans'lttre</p>	<p>Pas de ligne de chemin de fer dans la commune</p> <p>Lignes de bus : faible fréquence, itinéraires variables, desserte très faible le samedi e inexistante le dimanche</p> <p>Service Trans'lttre uniquement les jours et heures ouvrables</p>		<p>Restrictions budgétaires entraînant une diminution du service des bus et des trains</p>
Multimodalité	<p>Bonne accessibilité en voiture</p> <p>Co-voiturage bien développé dans les déplacements domicile-travail</p> <p>Plate-forme de covoiturage près de l'échangeur de Haut-Ittre en service depuis 2014</p>	<p>Peu d'alternatives à la voiture</p> <p>Peu de complémentarités entre les modes de transport (bus - train, modes doux – auto...)</p> <p>Faible développement du trafic fluvial sur le canal. Peu ou pas de potentiel pour le transport de personnes</p>	<p>Mise en œuvre des propositions du PCM relatives aux transferts de mode : accès modes doux vers les arrêts de bus et les gares, correspondances bus-train...</p>	<p>Les restrictions budgétaires dans les transports en commun et le pétrole bon marché ne favorisent pas le développement d'alternatives à la voiture individuelle</p>

Modes doux	<p>Apaisement des centres d'Ittre (contournement) et de Virginal</p> <p>Réseau de chemins ruraux à usage agricole et de loisirs</p> <p>Ancienne section du tram entre Ittre et Haut-Ittre</p>	<p>Très peu d'aménagements pour les modes doux utilitaires</p> <p>Trottoirs souvent étroits et encombrés</p> <p>Sentiers disparus ou privatisés</p> <p>Le relief mouvementé et l'éloignement des fonctions ne facilitent pas l'usage des modes doux au quotidien</p> <p>Le RAVeL ne relie pas les lieux de vie et a un rôle essentiellement de loisir</p>	<p>Potentiel de développement d'un réseau de voies lentes basé sur les chemins et sentiers, les anciennes lignes de chemin de fer et les voiries agricoles</p>	<p>Les restrictions budgétaires et le pétrole bon marché ne favorisent pas le développement des modes doux dans les déplacements utilitaires</p> <p>Chaque fermeture de commerce et service de proximité limite l'usage potentiel des modes doux pour des déplacements utilitaires</p>
------------	---	---	--	--

V. Gestion publique du territoire communal, gouvernance et participation	
1. Organisation politique	Pas d'AFOM
2. Moyens humains et financiers communaux	Pas d'AFOM
3. Outils de planification, de développement et de gestion	Pas d'AFOM
4. Gestion des déchets et réseaux techniques	
5. Gestion communale durable	
6. Outils de communication	
7. Dispositifs participatifs	

EQUIPEMENTS TECHNIQUES		Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Egouttage assainissement	et	Ouverture récente de la station d'épuration d'Iltre et construction des collecteurs	Voiries encore non égouttées ou non raccordées au collecteur  Importance du régime d'assainissement autonome, peu performant	ZACC en zone d'assainissement collectif	Risques ponctuels de pollution des eaux de surface
Déchets		Faible production de déchets par habitant  Valorisation énergétique des déchets	Présence d'entreprises à risques de rejets ou transferts de polluants		

GOUVERNANCE ET PARTICIPATION	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Outils et stratégies	Mise en place d'outils de réflexions stratégiques et programmation d'actions à l'échelle communale	Difficultés de mise en œuvre et coordination de tous les outils stratégiques	Mise en place de l'opération de développement rural (ODR), outil stratégique transversal et outil opérationnel	Difficultés de mise en œuvre et coordination de tous les outils stratégiques
Développement durable	<p>Souci d'évaluation des actions menées en regard du développement durable (Agenda 21 local)</p> <p>Attention portée à la solidarité spatiale : commune commerce équitable et conseil de la solidarité internationale</p>	<p>Vision DD moins développée dans certains domaines : fonctionnement interne de la commune, espaces publics...</p>	<p>ODR et agenda 21 local : vers une visions globale et intégrée du développement durable</p>	
Supra-communalité	<p>Participation à des démarches supracommunales : contrat de rivière, coordination Ouest BW entre les centres culturels,...</p>	<p>Pas de coordination structurée entre les communes de l'ouest du Brabant wallon (BIRT)</p> <p>Mobilité abordée à l'échelle communale (PCM)</p>	<p>Vision plus intégrée du territoire dans des aires de réflexion pertinentes (nouveau CoDT)</p> <p>Complémentarités et synergies avec communes voisines</p> <p>Force de proposition plus importante</p> <p>Opportunités de financements et d'actions plus nombreuses</p>	<p>Concurrence stérile entre communes en cas d'insuffisance de vision supracommunale</p> <p>Peu de poids de la commune isolée dans le contexte métropolitain</p>

Participation	<p>Bonne information communale : 3 publications en toutes boîtes, site internet...</p> <p>Offre participative particulièrement développée : conseils consultatifs, interpellation citoyenne, projet de budget participatif,...</p>	<p>Conseils consultatifs non représentatifs de la diversité citoyenne</p> <p>Pas de conseil consultatif sur certains thèmes à enjeux importants : logement, patrimoine, agriculture...</p>	<p>Apport de l'ODR au niveau représentativité concertation et coproduction</p> <p>Possibilité de groupes de travail sur les thèmes non traités dans le cadre de l'ODR</p>	<p>Risque d'essoufflement lié à la difficulté d'assurer le suivi et la coordination des propositions des différents conseils</p>
---------------	--	--	---	--

---

*VOLET*

*INTERNE*

*ADMINISTRATION GÉNÉRALE*

---

**OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 :**

**Être une administration communale qui offre un service public moderne, efficace, efficient et de qualité, tourné vers le citoyen et qui simplifie la vie aux usagers.**

## **Objectif opérationnel 1**

**Amélioration des lieux et des outils de travail**  
**des agents communaux**  
**( DPC 1.2/19.1/25.2/25.3)**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VI OS1- OO1</u></b></p> <p><b><u>P1</u></b></p>	<p><b>Réaliser l'extension du hall des travaux</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Extension du hall des travaux afin d'étendre les espaces de bureaux, réfectoire, ...et d'améliorer les conditions de travail des ouvriers et notamment la sécurité, l'hygiène et le bien-être au travail</p>
<p>Réf. DPC : 19.1/25.3  Réf. ODD : /</p> <p>Budget : 715 000 € HTVA (aucun budget prévu en 2019)  Le mobilier (bureaux, cuisine, vestiaires,...)  Le grillage et le portail du carport  Le pavage du carport  La fosse de nettoyage</p> <p>Ce montant est estimé à : 52.275€ HTVA ( n'est pas inclus dans le montant des travaux car inutile de payer des honoraires sur ces postes )</p> <p>Subside : /  Chef de projet : Bernard Pirotte  Agent partenaire : Joelle Gruwez/Pierre Marsille  Partenaire externe : inBW  Echevin référent : Jacques Wautier  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : financières =&gt; un contrat avec financement est envisagé avec l'inBW ce qui permet de répartir le coût sur 27 ans (bail emphytéotique )</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VI OS1- OO1</u></b></p> <p><b><u>P2</u></b></p>	<p><b>Réaliser l'extension du centre administratif</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Extension du centre administratif par la transformation des anciens bureaux de la poste et du CLI et aménagement d'une nouvelle salle du conseil communal, de bureaux pour le personnel, de bureaux communs Commune/CPAS et d'espaces d'accueil du public et accessibles aux PMR.</p>
<p>Réf. DPC : 1.2/25.2  Réf. ODD : /</p> <p>Budget : 838 124,64 € TVAC (aucun budget prévu en 2019)  Subside : PIC 2019/2021 =&gt; 394 155,12 € - Thibermont (86474,46 € ) = 307680,66 €  Chef de projet : Carole Spaute  Partenaire externe : inBW  Agent partenaire : Bernard Pirotte/Joelle Gruwez  Echevin référent : Jacques Wautier  Priorité : P1 &gt; attribution du marché  P2 &gt; travaux  Conditions / Contraintes : financières</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

FICHE PROJETVI OS1- OO1P3

**Réalisation d'un audit des outils communaux (informatique et téléphonie) afin de procéder au renouvellement du parc informatique et des installations (câblage, serveur, machines)**

DESCRIPTION :

Il s'agit d'améliorer la qualité des outils avec lesquels l'administration doit travailler. L'installation est vieillissante, n'est plus assez performante et est un frein à un travail rapide et efficace. Il y a donc lieu de réaliser un audit et d'être accompagné afin d'identifier les mesures à mettre en place pour remplacer les installations. **L'intercommunale IMIO propose un accompagnement vers ce renouvellement et la mise en place d'un plan directeur IT. Cet accompagnement passe par la mise à disposition d'un ingénieur système mi-temps qui réalisera l'audit, nous accompagnera dans la rédaction des cahiers des charges, formera en interne un agent pour autonomiser l'administration dans la gestion de son parc informatique.**

Réf. DPC : 1.2/25.2

Réf. ODD : 9

Budget pour l'audit : 3400 € par mois/36mois – Budget à l'extra = 10.000€

Subside : /

Chef de projet : Pascal Ramault

Partenaire externe : IMIO

Agent partenaire : Joelle Gruwez (Marché public )

Echevin référent : Pascal Henry

Priorité : P1

Conditions / Contraintes : financières (un premier marché ayant été réalisé, celui-ci n'a pas été attribué au vu du montant des offres).

Indicateur de réalisation : 😊

## **Objectif opérationnel 2**

**Faire en sorte que les compétences des agents répondent mieux aux besoins des services et des citoyens et aux évolutions du contexte externe ou interne connues ou anticipées ( DPC 19.5/25.1)**

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VI OS1- OO2</u></b>  <b><u>P4</u></b>	<b>Réaliser un bilan de compétences pour chaque agent</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Il s'agit de déterminer pour chaque agent si ses compétences professionnelles ainsi que ses aptitudes et motivations (savoir-être et savoir-faire) sont en adéquation par rapport à ses fonctions et aux besoins de l'administration et des services et, pour ce faire, mettre en place un dispositif individuel d'accompagnement visant à faciliter l'évolution professionnelle. Le bilan de compétences va aider l'agent à retrouver confiance en lui et en ses capacités, à réinvestir autrement son emploi actuel, à reprendre une formation, à demander un aménagement de son poste de travail ou de son horaire, etc.
Réf. DPC : 25.1 Réf. ODD : 4  Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Carole Spaute Agent partenaire : Myriam Dehanscuter Echevin référent : Christian Fayt Priorité : P1 Conditions / Contraintes : /  Indicateur de réalisation :	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VI OS1- OO2</u></b></p> <p><b><u>P5</u></b></p>	<p><b>Recueillir les besoins et souhaits de formations des agents et chefs de services en matière de formation et/ou recyclage</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de donner à chaque agent la possibilité de mettre à jour ou de perfectionner ses connaissances nécessaires à la bonne tenue de son poste actuel ou futur (gestion du temps, gestion du stress, affirmation de soi, élargissement de sa palette de compétences).</p>
<p>Réf. DPC : 19.5/25.1  Réf. ODD : 4</p> <p>Budget : Moyens humains  Subside : /  Chef de projet : Myriam Dehanscuter  Agent partenaire : Annick Gielen  Echevin référent : Christian Fayt  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VI OS1- OO2</u></b></p> <p><b><u>P6</u></b></p>	<p><b>Élaborer un plan de formation afin que l'administration puisse augmenter son efficacité et la motivation de ses agents</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit d'élaborer un planning visant à identifier les besoins en compétence, le choix des modalités d'action les plus appropriées, définir les conditions de réalisation, mettre en place une programmation, informer préalablement les salariés du plan de formation, organiser les actions et le suivi, évaluer annuellement le plan de formation afin d'y apporter des améliorations pour les périodes futures.</p>
<p>Réf. DPC : 19.5/25.1  Réf. ODD : 4</p> <p>Budget : Moyens humains  Subside : /  Chef de projet : Myriam Dehanscuter  Agent partenaire : Annick Gielen  Echevin référent : Christian Fayt  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 3**

**Définir un processus d'évaluation clair  
et unique ( DPC 25.1)**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VI OS1- OO3</u></b></p> <p><b><u>P7</u></b></p>	<p><b>Réaliser une monographie de fonctions et déterminer les objectifs pour chaque agent</b></p> <hr/> <p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de mettre en application un des outils mis à disposition en GRH afin de comprendre la finalité du poste, sa place au sein de l'administration et les exigences requises vis-à-vis du travailleur exerçant la fonction ; plus précisément ses « savoir-être » et « savoir-faire » utiles dans le cadre professionnel.</p>
<p>Réf. DPC : 25.1  Réf. ODD : /</p> <p>Budget : Moyens humains  Subside : /</p> <p>Chef de projet : Carole Spaute  Agent partenaire : Myriam Dehanscuter  Echevin référent : Christian Fayt  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation : </p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VI OS1- OO3</u></b></p> <p><b><u>P8</u></b></p>	<p><b>Former les évaluateurs à l'évaluation</b></p> <p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit d'octroyer aux participants (DG, DF, responsables de service/d'équipes) une formation de base à l'évaluation et qui ne nécessite aucun prérequis. Une telle formation se veut ancrée dans les réalités de terrain. Elle alterne exposés, jeux de rôle et exemples concrets issus de l'environnement de travail des participants. Les exposés sont systématiquement suivis de séances de questions-réponses qui permettent de relayer des expériences et de favoriser les échanges entre participants. À l'issue de cette formation, les participants sont en mesure de préparer et conduire un entretien d'évaluation en accordant une attention accrue aux modes de communication propres à l'administration, d'identifier les éléments facilitateurs et les freins éventuels à l'entretien, de définir des objectifs motivants pour les agents évalués à moyen et long terme. Agents à former en priorité : Carlos Kuc et Frédérique Joris</p>
<p>Réf. DPC : 25.1  Réf. ODD : /</p> <p>Budget : 0 € mais coût en formation, déplacement ?  Subside : /</p> <p>Chef de projet : Myriam Dehanscuter  Agent partenaire : /</p> <p>Partenaire externe : organisme de formation (CRF)  Echevin référent : Christian Fayt  Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes : ce projet est tributaire de l'organisation des formations par un organisme externe</p> <p>Indicateur de réalisation : </p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VI OS1- OO3</u></b></p> <p><b><u>P9</u></b></p>	<p><b>Évaluer l'ensemble du personnel dans les 2 ans selon un canevas commun et sur base d'un formulaire-type</b></p> <p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de mettre en pratique la grille d'évaluation contenue dans le Pacte pour une fonction publique locale solide et solidaire (convention sectorielle 2005-2006 conclue en date du 2 décembre 2008 relative aux nouvelles dispositions en matière d'évaluation du personnel des pouvoirs locaux et provinciaux et conformément à la décision du collège communal du 23 septembre 2013). L'évaluation des agents serait organisée tous les deux ans ; une évaluation serait cependant réalisée un an après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le commencement de l'exercice d'une nouvelle fonction;</li> <li>• l'attribution d'une mention "à améliorer" ou "insuffisante".</li> </ul> <p>Entre deux évaluations, des entretiens intermédiaires auraient lieu entre l'agent évalué et l'évaluateur.</p> <p>Le projet d'évaluation serait établi par deux supérieurs hiérarchiques (ou par la directrice générale seule quand il n'y a pas deux supérieurs hiérarchiques) ayant été formés aux méthodes d'évaluation. Si le projet ne suscite aucune remarque de l'intéressé, la directrice générale le transmet au collège qui fixe définitivement l'évaluation. Si l'agent conteste l'évaluation, il dispose d'un recours auprès de la directrice générale qui peut revoir le projet et accompagner le projet initial de son éventuelle proposition : c'est au collège qu'il appartiendrait de trancher en arrêtant définitivement l'évaluation.</p>
<p>Réf. DPC : 25.1</p> <p>Réf. ODD : /</p> <p>Budget : Moyens humains</p> <p>Subside : /</p> <p>Chef de projet : Myriam Dehanscuter</p> <p>Agent partenaire : évaluateurs et directrice générale</p> <p>Echevin référent : Christian Fayt</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes :</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 4**

**Augmenter la motivation, l'implication des agents communaux et le bien-être au travail**

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VI OS1- OO4</u></b>  <b><u>P10</u></b>	<b>Élaborer un plan de lutte contre l'absentéisme</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Mettre en place une politique de lutte contre l'absentéisme incluant entre autres le contrôle médical, des entretiens individuels avec les agents absents régulièrement et une procédure de remise au travail et/ou d'adaptation du poste de travail et/ou de réintégration (via la médecine du travail) lorsque cela est possible. L'objectif est de réduire le taux d'absentéisme, hors accidents du travail, de 20 % d'ici 3 ans en se basant sur le taux d'absentéisme des 3 dernières années (2016/2017/2018)
<p>Réf. DPC : 25.1 Réf. ODD : /</p> <p>Budget : Moyens humains + coût du contrôle médical (forfait de 2904, 40 €/an incluant 40 contrôles) Subside : / Chef de projet : Myriam Dehanscuter Agent partenaire : Annick Gielen Partenaire externe : SECUREX Echevin référent : Christian Fayt Priorité : P1 Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VI OS1- OO4</u></b>  <b><u>P11</u></b>	<b>Fixer des réunions régulières du SIPPT</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Il s'agit de mettre en place minimum 4 réunions SIPPT (service interne de prévention et de protection du travail) par an, alimentées par les rapports des conseillers en prévention interne chargés de la responsabilité interne de prévention au bénéfice des agents de l'administration, de la sécurité sur le domaine public, dans les bâtiments communaux (administratifs, scolaires, bibliothèques, hall des travaux, bâtiments du CPAS, etc.), sur les aires de jeux, fêtes foraines, autres manifestations, sur les chantiers ouverts sur la voie publique ou pouvant mettre les usagers en danger.
Réf. DPC : / Réf. ODD : /  Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Myriam Dehanscuter Agent partenaire : Conseillers en prévention (Francis Libert et Kevin Becq) Echevin référent : Christian Fayt Priorité : P0 Conditions / Contraintes :  Indicateur de réalisation : 😊	

FICHE PROJETVI OS1- OO4P12**Élaborer un plan de prévention global de gestion des risques et un plan annuel**

**DESCRIPTION :** Tout employeur est responsable de la politique de prévention au sein de son entreprise. La réglementation lui impose de consigner cette politique dans 2 documents officiels : le plan global de prévention qui porte sur 5 ans et le plan d'actions annuel.

Le plan global de prévention est réalisé en concertation avec la hiérarchie et le(s) service(s) de prévention (interne et/ou externe). Il est établi pour 5 ans et est revu chaque année. Il mentionne des objectifs généraux de prévention ainsi que la manière dont l'état d'avancement des objectifs sera évalué ainsi que la façon dont le plan sera adapté en cas de nouvelles circonstances.

Le plan d'actions annuel découle du plan quinquennal. Il précise :

- Les objectifs à atteindre au cours de l'année, établis sur base de l'analyse de risques.
- Les moyens affectés à l'accomplissement de ces objectifs : moyens humains, budget et délais.
- Les rôles et responsabilités de chacun.
- Les moyens de contrôle et d'évaluation de la politique de prévention.

Réf. DPC : /

Réf. ODD : /

Budget : Moyens humains

Subside : /

Chef de projet : Kevin Becq/Francis Libert

Agent partenaire : Myriam Dehanscuter/Carole Spaute

Echevin référent : Christian Fayt

Priorité : P1

Conditions / Contraintes : temporelles

Indicateur de réalisation :

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VI OS1- OO4</u></b>  <b><u>P13</u></b>	<b>Actualiser l'organigramme</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Il s'agit de remettre à jour l'organigramme et de bien pouvoir identifier les relations hiérarchiques entre les agents. La communication de cet organigramme à l'ensemble des agents permet également de mieux connaître le fonctionnement de l'administration.
Réf. DPC : / Réf. ODD : /  Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Carole Spaute Agent partenaire : Myriam Dehanscuter / CODIR Echevin référent : Christian Fayt Priorité : P1 Conditions / Contraintes : /  Indicateur de réalisation :	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VI OS1- OO4</u></b>  <b><u>P14</u></b>	<b>Organiser 1 journée par an de team building</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Organiser une journée de team building par secteur (travaux, administration, staff animatrices et personnel de nettoyage) afin de renforcer la cohésion d'équipe.
<p>Réf. DPC: / Réf. ODD: /</p> <p>Budget: 3000 € / an Subside : / Chef de projet : Annick Gielen Agent partenaire : Myriam Dehanscuter Echevin référent : Christian Fayt Priorité : P1 chaque année à partir de 2020 Conditions / Contraintes : financières</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VI OS1- OO4</u></b>  <b><u>P15</u></b>	<b>Revoir le règlement de travail et les statuts</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Remettre à jour le règlement de travail en y incluant notamment une partie propre aux agents des services de garderie afin de prendre en considération les particularités de ce service et afin qu'il soit plus en adéquation avec les réalités de service et des besoins des agents.
Réf. DPC : / Réf. ODD : /  Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Carole Spaute Agent partenaire : Myriam Dehanscuter – Carlos Kuc / CODIR Echevin référent : Christian Fayt Priorité : P1 / septembre 2020 pour le RT et juin 2021 pour les statuts Conditions / Contraintes :  Indicateur de réalisation :	

## **Objectif opérationnel 5**

**Mettre en place une organisation efficiente au sein des services communaux ( DPC 19.4 )**

<u>FICHE PROJET</u>  <u>VI OS1- 005</u>  <u>P16</u>	<b>Améliorer la communication en mettant en place un intranet ou autre mode de communication interne de type cloud</b>
	<b>DESCRIPTION :</b> Un <b>intranet</b> est un <u>réseau informatique</u> privé utilisé par les employés d'une entreprise ou de toute autre entité organisationnelle et qui utilise les mêmes protocoles qu' <u>Internet</u> .
<p>Réf. DPC : 27.1 Réf. ODD : 8</p> <p>Budget : A déterminer Subside : ? Chef de projet : Pedro Sevilla Agent partenaire : Pascal Ramault Echevins référents : Christian Fayt/Pascal Henry Priorité : P2 Conditions / Contraintes : financières, techniques</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<u>FICHE PROJET</u>  <u>VI OS1- OO5</u>  <u>P17</u>	<b>Réunir régulièrement (min 6 x par an) le CODIR afin d'améliorer la communication et de manager l'administration efficacement</b>
	<b>DESCRIPTION :</b> Le comité de direction constitue une enceinte de concertation entre les responsables administratifs de la commune / du CPAS, lieu de communication par excellence entre services afin de « manager » l'administration et de préparer, sous la houlette du directeur général qui le préside, les documents essentiels à la gestion de l'administration (avant-projet de budget, de modifications budgétaires, d'organigramme, de cadre et de statuts).
<p>Réf. DPC : 25.1 Réf. ODD : /</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Carole Spaute Agent partenaire : Myriam Dehanscuter / CODIR Echevin référent : Christian Fayt Priorité : PO Conditions / Contraintes : temps et disponibilité des membres du CODIR</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VI OS1- 005</u></b></p> <p><b><u>P18</u></b></p>	<p><b>Améliorer la communication en mettant en place des réunions régulières intra services permettant notamment d'évaluer le fonctionnement du service et de prévenir les dysfonctionnements</b></p> <hr/> <p><b><u>DESCRIPTION</u></b> : Ces réunions feront l'objet d'un compte-rendu adressé à la directrice générale.</p>
<p>Réf. DPC : /  Réf. ODD : /</p> <p>Budget : Moyens humains  Subside : /  Chef de projet : les responsables de service  Agent partenaire : agents  Echevin référent : Christian Fayt  Priorité : PO chaque mois à partir de septembre 2019  Conditions / Contraintes : temporelles</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><u>FICHE PROJET</u></p> <p><u>VI OS1- 005</u></p> <p><u>P19</u></p>	<p><b>Mettre en place un planning de travail au service travaux notamment alimenté par Betterstreet</b></p>
	<p><b>DESCRIPTION :</b> Une organisation efficiente au service travaux doit passer par une planification des travaux, et ce, même si le planning est susceptible de modifications en fonction des nécessités imprévues. Betterstreet est une plateforme accessible par application qui permet d'encoder, de centraliser, de planifier et d'interagir avec le citoyen.</p>
<p>Réf. DPC : 19.4 Réf. ODD : /</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Bernard Pirotte Agent partenaire : Agents autorisés à alimenter Betterstreet Echevin référent : Jacques Wautier Priorité : PO /Périodique hebdomadaire Conditions / Contraintes :</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊 =&gt; est utilisé mais pas encore assez exploité</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VI OS1- OO5</u></b></p> <p><b><u>P20</u></b></p>	<p><b>Adapter les permanences physiques et téléphoniques du service urbanisme pour plus d'efficacité et un meilleur accueil</b></p> <hr/> <p><b>DESCRIPTION</b> : Réorganisation fixant des modalités d'accueil du public mieux adaptées à la demande du public et aux besoins du service découlant notamment du contexte légistique.</p>
<p>Réf. DPC : /</p> <p>Réf. ODD : /</p> <p>Budget : A déterminer (mise en place d'un répondeur téléphonique)</p> <p>Subside : /</p> <p>Chef de projet : Adeline Bingen</p> <p>Agent partenaire : Cathleen Ribesse et Pierrette Dister</p> <p>Echevin référent : Pascal Henry</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes : accord de l'autorité /matérielles/techniques (répondeur téléphonique)</p> <p>Indicateur de réalisation : affichage et publication des modalités nouvelles.</p>	

## **Objectif opérationnel 6**

**Mettre en place une procédure de recrutement et  
d'engagement efficace et efficiente**

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VI OS1- OO6</u></b>  <b><u>P21</u></b>	<b>Gérer les départs prévisibles en anticipant les recrutements 6 mois à l'avance</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Il s'agit de gérer les départs prévisibles afin d'anticiper, d'organiser et maintenir le niveau de satisfaction du service interne et de garder l'équilibre du climat social.
Réf. DPC : / Réf. ODD : /  Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Myriam Dehanscuter Agent partenaire : / Echevin référent : Christian Fayt Priorité : P0  Conditions / Contraintes : /  Indicateur de réalisation :	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VI OS1- OO6</u></b></p> <p><b><u>P22</u></b></p>	<p><b>Mettre en place une procédure de recrutement objective et efficace en élaborant une charte de bonnes pratiques en matière de recrutement ( sur base du modèle de l'UVCW)</b></p> <hr/> <p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de mettre en application une procédure de recrutement basée sur des critères de sélection performants et des techniques de recrutement validées et maîtrisées afin d'aboutir à des engagements directement utiles au fonctionnement de l'administration et à son amélioration continue du service public.</p>
<p>Réf. DPC : /</p> <p>Réf. ODD : /</p> <p>Budget : Moyens humains</p> <p>Subside : /</p> <p>Chef de projet : Myriam Dehanscuter</p> <p>Agent partenaire : Carlos Kuc</p> <p>Echevin référent : Christian Fayt</p> <p>Priorité : PO</p> <p>Conditions / Contraintes :</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 7**

**Faciliter l'accès à l'information actualisée pour le citoyen**  
**(DPC 1.3.)**

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VI OS1- 007</u></b>  <b><u>P23</u></b>	<b>Revoir la configuration du site internet de la commune d'Ittre</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Il s'agit de passer à la version supérieure de iASmartWeb ( version 5 ) et également d'améliorer la convivialité et la navigation sur le site.
<p>Réf. DPC : 1.3 Réf. ODD : 8/9</p> <p>Budget : A déterminer Subside : /</p> <p>Chef de projet : Frédérique Joris Agent partenaire : Pedro Sevilla/Jean-Michel De Rouck Echevin référent : Christian Fayt/Pascal Henry Priorité : P1 Conditions / Contraintes :</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VI OS1- 007</u></b>  <b><u>P24</u></b>	<b>Dynamiser le site internet et y accroître l'information à destination des citoyens</b>
	<b>DESCRIPTION :</b> Créer un onglet relatif aux procédures d'obtention des documents de population et d'état civil et ajouter les formulaires
<p>Réf. DPC : 1.3 Réf. ODD : 16</p> <p>Budget : / Subside : /</p> <p>Chef de projet : Jean-Michel De Rouck Agent partenaire : Frédérique Joris/Pedro Sevilla Echevin référent : Christian Fayt/P.Henry Priorité : P1 Conditions / Contraintes : disponibilité, moyens humains</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VI OS1- 007</u></b>  <b><u>P25</u></b>	<b>Réalisation de capsules d'information à destination du citoyen sur le site internet ou Facebook</b>
	<b><u>DESCRIPTION : /</u></b>
<p>Réf. DPC : 1.3 Réf. ODD : 16</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Jean-Michel De Rouck Agent partenaire : Pedro Sevilla/Frédérique Joris Echevin référent : Christian Fayt Priorité : P2 Conditions / Contraintes : disponibilité, moyens humains</p> <p>Indicateur de réalisation : 😞</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VI OS1- 007</u></b>  <b><u>P26</u></b>	<b>Créer un vademecum communal reprenant des fiches informatives sur les principales procédures en matière d'urbanisme et le publier sur le site internet communal</b>
	<b><u>DESCRIPTION : /</u></b>
<p>Réf. DPC : 1.3 Réf. ODD : 16</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Adeline Bingen Agent partenaire : Cathleen Ribesse / Pedro Sevilla Echevins référents : Pascal Henry / Christian Fayt Priorité : P1 Conditions /Contraintes : moyens humains et matériels. Indicateur de réalisation : publication sur le site ittre.be</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VI OS1- 007</u></b></p> <p><b><u>P27</u></b></p>	<p><b>Installation du WIFI dans les bâtiments communaux (salles communales et centre administratif)</b></p> <hr/> <p><b>DESCRIPTION :</b> Il s'agit d'installer le WIFI dans le centre administratif afin qu'il soit disponible pour les citoyens se rendant à l'administration communale pour y effectuer des démarches et d'installer le WIFI dans les salles communales pour plus de confort des occupants des salles. Ces salles pouvant également être utilisées à des fins de réunions, de rencontres citoyennes, il est intéressant qu'elles soient équipées de WIFI.</p>
<p>Réf. DPC : 1.5  Réf. ODD : /</p> <p>Budget : 3000 € ( centre administratif ) et ± 1500 € par salle =&gt; 7500 € (aucun budget prévu en 2019)  Subside : /  Chef de projet : Pascal Ramault  Agent partenaire : Bernard Pirotte  Echevin référent : Pascal Henry  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## FICHE PROJET

VI OS1- 007

P28

### Mise en place du procédé BE-ALERT

**DESCRIPTION :** BE-Alert est un **système d'alerte** qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence. Jusqu'à présent l'alerte et l'information à la population pouvait se faire via les médias (sociaux), les services de secours déployés sur le terrain ou -en ce qui concerne le risque Seveso ou nucléaire- par le biais d'un réseau de sirènes. Le système BE-Alert permet désormais une alerte via de **nouveaux canaux complémentaires**. Ainsi, une autorité, qu'il s'agisse d'un Bourgmestre, d'un Gouverneur ou du Ministre de l'Intérieur peut, **s'il l'estime nécessaire**, alerter la population par **appel vocal, SMS ou e-mail**. De la sorte, le citoyen reçoit les recommandations utiles pour votre sécurité de manière rapide (ex. Fermez portes et fenêtres lors d'un incendie). BE-Alert dispose de **capacité suffisante** pour alerter simultanément un grand nombre de citoyens, via différents canaux:

- 100 SMS par seconde
- 600 appels téléphoniques simultanés
- 10.000 mails par seconde

Réf. DPC : 1.3

Réf. ODD : 11

Budget : 1100 € HTVA / an d'abonnement + 0,10 € HTVA / sms envoyé (budget du plan d'urgence : 10401/12502 mais modification à faire car crédit déjà absorbé par les redevances des lignes analogiques)

Subside : /

Chef de projet : Jean-Michel De Rouck

Agent partenaire : Céline Deblander

Echevin référent : Christian Fayt

Priorité : P1

Conditions / Contraintes : /

Indicateur de réalisation : 

## **Objectif opérationnel 8**

**Faciliter les démarches administratives pour le citoyen en développant la digitalisation des documents administratifs**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VI OS1- OO8</u></b></p> <p><b><u>P29</u></b></p>	<p><b>Création d'un e-guichet permettant aux citoyens d'obtenir certains documents en ligne ( + Itsme et e-BOX )</b></p> <hr/> <p><b>DESCRIPTION :</b> l'e-guichet est un logiciel permettant de formuler des demandes de documents et ou de produits via le site internet de l'administration communale. Combiné avec un système de paiement sécurisé, e-guichet a pour objectif de simplifier les démarches administratives des citoyens et des agents communaux. En fonction du logiciel choisi, celui-ci sera ou non compatible avec la solution d'identification itsme.</p>
<p>Réf. DPC : 1.4/25.4  Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : 5766, 75 € TVAC pour l'installation et 273,27 TVAC d'abonnement annuel ; aucun budget prévu en 2019  Subside : /  Chef de projet : Jean-Michel De Rouck  Agent partenaire : Céline Deblander  Echevin référent : Christian Fayt/Pascal Henry  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : Hors périmètre pour e-Box qui dépend d'un développement au niveau fédéral</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VI OS1- OO8</u></b>  <b><u>P30</u></b>	<b>Création d'une plateforme de réservation et de gestion des salles communales en ligne</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Il s'agit de mettre en ligne une plateforme permettant aux citoyens de pouvoir consulter le planning d'occupation des salles et leurs disponibilités, d'avoir une visibilité sur la capacité et le contenu des salles mises en location et de pouvoir effectuer une pré-réservation qui devra ensuite être confirmée par l'administration.
Réf. DPC : 1.3/1.4/25.4 Réf. ODD :  Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Fabienne Gossiau Agent partenaire : Pedro Sevilla/ Bernard Pirotte (inventaire des salles) Echevin référent : Christian Fayt/Pascal Henry Priorité : P1 Conditions / Contraintes :  Indicateur de réalisation :	

---

*VOLET*

*EXTERNE*

*DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES*

---

## **OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 1 :**

**Être une commune CITTASLOW qui offre un cadre de vie de qualité pour ses citoyens et pour ses visiteurs où il fait bon vivre, sécuritaire, accueillante, propre et qui préserve son environnement, ses paysages et le bien-être du monde vivant**

- Environnement**
- Ruralité**
- Energie**
- Tourisme**
- Sécurité**
- Bien-être animal**

## **Objectif opérationnel 1**

**Réduire la quantité de déchets produite sur la commune et  
encourager la transformation et la réutilisation de ceux-ci  
( 11.9 - 15.7/9/10 )**

**FICHE PROJET****VE OS1 – OO1****P31****Diminuer l'utilisation du plastique dans les services et les bâtiments communaux****DESCRIPTION :**

1. Rédiger une note à l'attention des agents communaux afin de les conscientiser à la diminution du plastique
2. Intégrer des clauses dans nos marchés publics permettant de privilégier les matériaux sans plastique
3. Réaliser une campagne de sensibilisation dans nos écoles afin de réduire les bouteilles en plastique à usage unique
4. Réaliser une campagne de sensibilisation également auprès des associations ( sportives, etc. )

Réf. DPC :

Réf. ODD : 11/12

Budget : Moyens humains

Subside : /

Chef de projet : Marie-Josée Arias

Agent partenaire : Joelle Gruwez

Partenaire externe : CC énergie et environnement

Echevin référent : Fabienne Mollaert

Priorité : P1

Conditions / Contraintes : /

Indicateur de réalisation : 😊 Actuellement : distributeurs d'eau (bouteilles cautionnées) au centre administratif + service travaux. Utilisation de bouteilles d'eau en verre pour les conseils communaux. Au centre administratif au sein de tous les bureaux : tri des PMC et du papier.

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS1 – OO1</u></b>  <b><u>P32</u></b>	<b>Organisation d'une donnerie 2 fois par an</b>
	<b>DESCRIPTION</b> : une donnerie est une initiative permettant à la fois d'éviter le gaspillage tout en recyclant toute une série d'objets.
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD : 1/12</p> <p>Budget : Moyens humains</p> <p>Subside : /</p> <p>Chef de projet : Marie-Josée Arias</p> <p>Agent partenaire : Joelle Gruwez</p> <p>Partenaire externe : CC énergie et environnement, CC économie, économie durable</p> <p>Echevin référent : Fabienne Mollaert</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation : </p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO1</u></b></p> <p><b><u>P33</u></b></p>	<p><b>Réaliser une campagne de sensibilisation auprès des citoyens autour des bonnes pratiques pour tendre vers le zéro déchet</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organiser une conférence</li> <li>2. Rédiger des articles dans le bulletin communal</li> <li>3. Organiser une formation au compostage pour les citoyens ( 15.9 )</li> </ol>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD : 12</p> <p>Budget : Moyens humains + coût des formations au compostage</p> <p>Subside : oui pour les formations au compostage ( subsidié entièrement )</p> <p>Chef de projet : Marie-Josée Arias</p> <p>Agent partenaire : Frédérique Joris ( Bulletin communal )</p> <p>Partenaire externe : CC énergie et environnement</p> <p>Echevin référent : Fabienne Mollaert</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS1 – OO1</u></b>  <b><u>P34</u></b>	<b>Organisation d'une opération de broyage de déchets et branchages de jardin afin de les transformer en copeaux pour servir de paillage</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Organisation une semaine par an dans le cadre du PCDN et avec l'objectif de tendre vers le zéro pesticide.
<p>Réf. DPC : 11.9 Réf. ODD : 12</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Marie-Josée Arias Agent partenaire : Bernard Pirotte / équipe espaces verts Echevin référent : Fabienne Mollaert/Jacques Wautier Priorité : P1 Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation : </p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO1</u></b></p> <p><b><u>P35</u></b></p>	<p><b>Remplacement des distributeurs de papiers dans les toilettes des bâtiments communaux par des sèche – mains électriques</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s’agit de réduire la quantité de papiers. Il y a lieu d’analyser d’abord la faisabilité technique ( raccordements électriques ) et d’établir un cadastre des lieux où cela est possible.</p>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD : 12</p> <p>Budget : entre 300 et 1000 € pièce X 30 pièces sans compter le coût du raccordement électrique (gain escompté)</p> <p>Subside : /</p> <p>Chef de projet : Bernard Pirotte</p> <p>Agent partenaire : Joelle Gruwez / Tom Tadej</p> <p>Partenaire externe : CC énergie et environnement</p> <p>Echevin référent : Fabienne Mollaert/ Jacques Wautier</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes : financières et techniques (raccordements électriques) – Actuellement le budget annuel pour l’achat des papiers est d’environ 3.000€ pour l’ensemble des bâtiments communaux</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 2**

### **Diminuer les dépôts clandestins (11.10)**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO2</u></b></p> <p><b><u>P36</u></b></p>	<p><b>Réalisation d'un cadastre des endroits communaux les plus à risques et élaboration des solutions matérielles pour empêcher les dépôts.</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit d'identifier les endroits les plus sujets à dépôts sauvages ( Beeterstreet ) et de proposer des solutions ( placement de panneaux informatifs sur l'interdiction et les sanctions encourues, éventuellement des barrières ).</p>
<p>Réf. DPC : 11.10  Réf. ODD : 12</p> <p>Budget : Moyens humains + coût des panneaux et des barrières éventuelles  Subside : /  Chef de projet : Marie-José Arias  Agent partenaire : /  Partenaire externe : CC énergie et environnement  Echevin référent : Fabienne Mollaert  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 3**

**Préserver la faune et la flore et développer la biodiversité**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO3</u></b></p> <p><b><u>P37</u></b></p>	<p><b>Création d'une réserve naturelle domaniale gérée par le DNF entre l'écluse d'Ittre et Oisquercq</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>1) Étude de faisabilité 2) Résultats =&gt; poursuite ?</p> <p>Il s'agit de promouvoir la création d'une réserve domaniale pour protéger la nature sur ce site où une régénération naturelle s'est produite et a permis un développement extraordinaire de la biodiversité biologique. Ce site dont une petite partie se trouve sur Ittre ( 2 à 3 hectares ) et l'autre grande partie se trouve sur Oisquercq doit être géré par le DNF.</p>
<p>Réf. DPC : 11.4 Réf. ODD : 15 Réf. PCDR : 2.09</p> <p>Budget : HORS PERIMÈTRE Subside : / Chef de projet : Collège Agent partenaire : / Partenaires externes : Département de la Nature et des Forêts Echevin référent : Jacques Wautier/Collège Priorité : HORS PERIMÈTRE Conditions / Contraintes : HORS PERIMÈTRE ( DGO2 ) /accord du DNF</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

**FICHE PROJET****VE OS1 – OO3****P38****Développement sur le territoire d'arbres et de haies indigènes (11.5/14.5)**

**DESCRIPTION :** Il s'agit de développer la présence d'arbres et de haies indigènes sur la commune en informant le citoyen ( folder, bulletin communal, site internet ) sur l'intérêt écologique de planter des haies indigènes et sur les subsides de la province et de poursuivre la distribution de plants de haies à la Sainte Catherine. Il s'agit également de travailler avec les agriculteurs à la plantation de haies indigènes pour lutter contre les inondations avec le soutien du GISER. Il s'agit également de porter une attention particulière à l'imposition de plantation d'arbres et de haies indigènes dans le cadre des permis d'urbanisme ( charges d'urbanisme ).

Réf. DPC : 11.5 / 14.5

Réf. PCDR et PCDN :

Réf. ODD : 15

Budget : Moyens humains

Subside : /

Chef de projet : Marie Josée Arias

Agent partenaire :

- communication : Frédérique Joris
- distribution de plants : Carlo Marotta et Kevin Becq
- Adeline Bingen ( charges d'urbanisme )

Partenaire extérieur : GISER/PCDR/PCDN/CC énergie et environnement

Echevin référent : Jacques Wautier/Pascal Henry

Priorité : P1

Conditions / Contraintes : 😞

Indicateur de réalisation :

<p style="text-align: center;"><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>VE OS1 – OO3</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>P39</u></b></p>	<p><b>Mise en valeur des arbres remarquables situés sur le domaine public</b></p>
	<p><b>DESCRIPTION :</b> À partir de la liste des arbres remarquables dont nous disposons dans le cadre du PCDR, lister ceux qui sont situés sur le domaine public et qui sont accessibles sur une carte touristique et faire une communication au moyen des médias communaux pour faire connaître nos arbres remarquables ( création d’une promenade par exemple ou organisation d’une journée de sensibilisation et de découverte de nos arbres remarquables ).</p>
<p>Réf. DPC : 11.6 Réf ODD :</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Marie-José Arias Agent partenaire : SITI / Adeline Bingen Echevin référent : Jacques Wautier/Christian Fayt Priorité : P1 Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO3</u></b></p> <p><b><u>P40</u></b></p>	<p><b>Soutien aux apiculteurs</b></p>
	<p><b>DESCRIPTION :</b> Il s'agit de poursuivre l'organisation d'une semaine de l'abeille, et de dynamiser la sensibilisation du citoyen et des écoles au travers de cette semaine mais aussi au travers d'articles dans le bulletin communal.</p>
<p>Réf. DPC : 11.7 Réf. ODD : 12/13</p> <p>Budget : intégré au budget PCDN – environ 800 € (budget de 5000 € PCDN ) Subside : subside PCDN Chef de projet : Marie-José Arias Agent partenaire : Pierre Marsille Echevin référent : Jacques Wautier Priorité : PO Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation : </p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS1 – OO3</u></b>  <b><u>P41</u></b>	<b>Mise en place d'un fleurissement participatif</b>
	<b>DESCRIPTION</b> : Il s'agit de mettre en place un fleurissement participatif via un système de charte avec les riverains sur des bandes de terrains communaux prédéterminés.
<p>Réf. DPC : 11.8 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : intégré au budget PCDN ( 5000 € ) Subside : PCDN – Villes et Villages fleuris Chef de projet : Carlo Marotta Agent partenaire : Kevin Becq/Carlos Kuc (Charte) Echevin référent : Jacques Wautier Priorité : P2 Conditions / Contraintes : collaboration citoyenne</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p style="text-align: center;"><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>VE OS1 – OO3</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>P42</u></b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Participation à l'opération Villes et Villages fleuris de la Province</b></p>
	<p><b>DESCRIPTION :</b> Il s'agit de développer notre participation à l'opération visant le fleurissement, la végétalisation, l'amélioration et l'embellissement du cadre de vie en remplaçant progressivement les plantes annuelles par des plantes vivaces, réduire les arrosages et les entretiens. Mise en place d'une opération à long terme intitulée « <u>Marguerittre</u> ».</p>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : 18 000 € ( gain escompté par le non remplacement des vivaces, réduction des arrosages et entretiens )</p> <p>Subside : Province subside Villes et Villages fleuris 5700 €</p> <p>Chef de projet : Carlo Marotta</p> <p>Agent partenaire : service des espaces verts</p> <p>Echevin référent : Jacques Wautier</p> <p>Priorité : PO</p> <p>Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation : </p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO3</u></b></p> <p><b><u>P43</u></b></p>	<p><b>Organiser des visites des ZIT et de la biodiversité qui s’y développe</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Organisation de visites afin de sensibiliser le citoyen à la problématique des inondations et démontrer ainsi que la création des ZIT permet le développement de la biodiversité ( projets Life BELINI )</p>
<p>Réf. DPC : 14.4  Réf. ODD : 12/13  Réf PCDN :</p> <p>Budget : Moyens humains  Subside : /  Chef de projet : Marie-José Arias  Agent partenaire : /  Partenaire externe : Contrat de Rivière Senne  Echevin référent : Jacques Wautier  Priorité : P2  Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

**FICHE PROJET****VE OS1 – OO3****P44****Poursuivre les actions du PCDN**

**DESCRIPTION :** Il s'agit notamment de poursuivre les actions du PCDN dont le programme 2019 est le suivant : 1. Location gratuite d'un broyeur dans le cadre du « Printemps sans pesticides 2019 », 2. Marché fleuri à Virginal, 3. Petit déjeuner – balade aux oiseaux, 4. Festival de Film Nature d'Ittre, 5. Semaine de l'abeille au Bief 29, 6. Petit déjeuner botanique – plantes comestibles, 7. Journée Portes ouvertes au potager communal « un coin de terre », 8. Petit déjeuner – promenade aux Champignons, 9. Sainte-Catherine – semaine de l'arbre – distribution de plants, 10. Balade à la découverte des ZIT et leur environnement, 11. Dépliant sur Le patrimoine naturel ittrois, 12. Distribution de poules 13. Cimetière-nature ( nouveau projet ), 14. Exposition photos nature espace Bauthier ( nouveau projet ) 15. Fleurissement participatif ( nouveau projet ) 16. Valorisation d'une prairie naturelle pâturée notamment avec des ânes au bief n° 29 en collaboration avec le DNF ( nouveau projet ).

Réf. DPC :

Réf. ODD :

Budget : intégré au budget PCDN (5000 €)

Subside : subside PCDN

Chef de projet : Marie – Josée Arias

Agent partenaire : /

Echevin référent : Jacques Wautier

Priorité : P0/P1/P2

Conditions / Contraintes : /

Indicateur de réalisation :  

<p style="text-align: center;"><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>VE OS1 – OO3</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>P45</u></b></p>	<p><b>Aménagement des sites paysagers</b></p>
	<p><b>DESCRIPTION :</b> Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• protéger ou restaurer les habitats de la faune et de la flore indigènes</li> <li>• créer ou restaurer un réseau de corridors biologiques</li> <li>• organiser une action de sensibilisation non-payante à destination du monde adulte en vue de l'informer sur son rôle d'acteur et sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre en matière de gestion et de préservation de la biodiversité</li> <li>• soutenir une participation citoyenne à la gestion durable des espaces publics.</li> </ul>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. PCDR :</p> <p>Réf. ODD : 15</p> <p>Budget : 1.700€</p> <p>Subside : Province</p> <p>Chef de projet : Bernard Pirotte</p> <p>Agent partenaire : Marie-José Arias</p> <p>Partenaires externes : CLDR/PCDN/ADESA/SITI</p> <p>Echevin référent : Jacques Wautier/Christian Fayt</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes : obtention du subside</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO3</u></b></p> <p><b><u>P46</u></b></p>	<p><b>Acquisition de matériel permettant un procédé de désherbage alternatif aux pesticides</b></p> <hr/> <p><b>DESCRIPTION :</b> La commune pratiquant le Zéro Phyto depuis 2014, cette mesure devrait permettre d'améliorer le travail de désherbage et de nettoyage. Il s'agit de l'acquisition permettant d'une part le désherbage mécanique ( désherbeur chemin ) et d'autre part d'un aspirateur de rue. Le désherbeur « Chemin » est conçu pour désherber les surfaces stabilisées comme les chemins des parcs et cimetières, il permet également de désherber certaines plaines de jeux.</p> <p>Objectif zéro pesticide.</p>
<p>Réf. DPC : 19.3  Réf. ODD : 12/15</p> <p>Budget : 30 000 €  Subside : Province et Wallonie =&gt; 20 000 € pour les 2 acquisitions  Chef de projet : Bernard Pirotte  Agent partenaire : Joëlle Gruwez  Echevin référent : Jacques Wautier  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊 =&gt; <b>subsidés obtenus – MARCHE PUBLIC EN COURS pour l'achat de brosses de désherbage + accessoires – Acquisition en 2015, d'un porte-outil + brosses de désherbage. + Acquisition de désherbeurs thermiques</b></p>	

<p style="text-align: center;"><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>VE OS1 – OO3</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>P47</u></b></p>	<p><b>Favoriser le fauchage tardif des talus afin d’encourager le développement de la faune et flore sauvage</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s’agit de poursuivre notre politique de fauchage tardif et de sensibiliser le SPW d’effectuer leur fauchage de la RN280 et RN28 suivant la législation en vigueur.</p>
<p>Réf. DPC : 14.2 Réf. ODD : 15</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Bernard Pirotte Agent partenaire : Service technique Echevin référent : Jacques Wautier Priorité : P0 Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation : </p>	

## Objectif opérationnel 4

Permettre aux habitants de « mieux vivre » leur commune en y renforçant les pratiques issues du milieu rural  
(Label CITTASLOW )

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO4</u></b></p> <p><b><u>P48</u></b></p>	<p><b>S'engager dans la philosophie « Cittaslow » et s'en inspirer</b></p> <hr/> <p><b>DESCRIPTION :</b> Les villes et communes qui adhèrent à cette philosophie, s'engagent à promouvoir un rythme de vie plus lent, inspiré des habitudes des communautés rurales. Il s'agit de permettre aux citoyens de profiter de façon simple et agréable de leur propre commune. A cette fin, nous prendrons contact avec les communes bénéficiant de ce label afin de voir comment nous pourrions nous en inspirer.</p>
<p>Réf. DPC : 14.9  Réf. ODD : 3/11</p> <p>Budget : A déterminer  Subside : /  Chef de projet : Pedro Sevilla  Agent partenaire : Fabienne Gossiau  Echevin référent : Christian Fayt  Priorité : P2  Conditions / Contraintes : liées au label</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 5**

**Valoriser l'agriculture et l'horticulture locales**  
**( 13/1 à 13/3)**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO5</u></b></p> <p><b><u>P49</u></b></p>	<p><b>Mise en place d'un marché hebdomadaire valorisant les producteurs locaux et les commerçants locaux</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de mettre en valeur les producteurs locaux et les commerçants locaux par la mise en place d'un marché hebdomadaire au plateau du Tram, leur permettant de vendre leurs produits et de se faire connaître du citoyen. L'objectif sous-jacent est également de dynamiser le centre du village de Virginal et de recréer du lien entre les citoyens.</p>
<p>Réf. DPC : 13.1 à 13.3  Réf PCDR :  Réf. ODD : 11/12</p> <p>Budget : 18 000 € (crédit net de 4500 € pas prévu au budget 2019)  Subside : 75 % avec un max de 13500 € - Province de Brabant Wallon  Chef de projet : Annick Gielen  Agent partenaire : Fabienne Gossiau  Partenaire externe : CC économie, économie durable, emploi et PME  Echevins référents : Jacques Wautier et Lindsay Gorez  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : collaboration des commerçants et producteurs locaux, financières, obtention du subside.</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## FICHE PROJET

### VE OS1 – OO5

#### P50

### **Création d'un comité agricole**

**DESCRIPTION :** Il s'agit de mettre en place un comité composé des agriculteurs et de l'échevin de la ruralité et du bourgmestre afin de réfléchir ensemble aux solutions à apporter en matière d'érosion des sols, afin d'élaborer une collaboration pour le déneigement et pour la taille des haies et l'entretien des voiries agricoles.

Il s'agit également de réaliser en phase avec le PCDR une charte rurale de bon voisinage entre les agriculteurs et la population.

Il s'agit également d'expliquer et de mettre en valeur le travail de nos agriculteurs ( Bulletin communal, etc. ).

Réf. DPC : 13.5

Réf. PCDR :

Réf. ODD : 13

Budget : /

Subside : /

Chef de projet : Bernard Pirotte

Agent partenaire : /

Echevin référent : Jacques Wautier

Priorité : P1

Conditions / Contraintes : collaboration des agriculteurs

Indicateur de réalisation : 😊

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO5</u></b></p> <p><b><u>P51</u></b></p>	<p><b>Poursuivre les actions suivantes du PCDR</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'une maison rurale à Haut-Ittre</li> <li>- Sentiers</li> <li>- Cartographie des paysages remarquables</li> <li>- Marché hebdomadaire</li> <li>- Réaménagement du centre d'Ittre</li> <li>- Développement d'une stratégie touristique</li> </ul>
<p>Réf. DPC : 14.1  Réf. PCDR :  Réf. ODD : 12</p> <p>Budget : en fonction des projets – Estimation travaux maison rurale : 612.000€ + 9% honoraires  Subside : en fonction des projets -Subside SPW Maison rurale : 5% du montant à la signature convention (22.806,30€ déjà reçu), 80% au total de subside sur ce projet  Chef de projet : Marie-José Arias  Agent partenaire : Joëlle Gruwez  Echevin référent : Jacques Wautier/ Christian Fayt  Priorité : P0/P1/P2  Conditions / Contraintes : subsides</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊 =&gt; <b>Marché Public Service pour la maison rurale est attribué, une demande de subside est en cours pour le marché, un subside est en cours pour le réaménagement du centre d'Ittre, la carte des promenades sentiers est presque terminée, etc.</b></p>	

**FICHE PROJET****VE OS1 – OO5****P52****Valorisation du potager communal, du verger collectif ( bief 29 ) et création d'un nouveau potager communal à Virginal****DESCRIPTION** : Il s'agit :

- de valoriser le potager communal et le verger collectif situé au bief 29,
- d'y encourager la participation citoyenne en organisant notamment des formations à la taille, en organisant des récoltes collectives.
- de mettre à disposition de parcelles pour l'école, l'extrascolaire, la maisonnée
- de rédiger un règlement général d'occupation sans pesticide
- de créer un nouveau potager communal à Virginal sur le site de Fauquez à côté de la plaine de jeux --
- de rédiger un règlement général d'occupation sans pesticide

Réf. DPC : 14.6

Réf. ODD : 12

Budget : 500 € ( dans le budget PCDN )

Subside : budget PCDN

Chef de projet : Carlo Marotta

Agent partenaire : Kevin Becq/Carlos Kuc

Echevin référent : Jacques Wautier

Priorité : P1

Conditions / Contraintes : /

Indicateur de réalisation :

## **Objectif opérationnel 6**

**Diminuer la consommation énergétique et l'empreinte  
écologique de la commune**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO6</u></b></p> <p><b><u>P53</u></b></p>	<p><b>Mettre en œuvre les actions suivantes du PAEDC</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de mettre en œuvre plusieurs actions du PAEDC :</p> <p>Isolation de l'habitat ancien Hydroélectricité Promouvoir le photovoltaïque</p> <p>Les moyens à mettre en œuvre devront être déterminés ultérieurement.</p>
<p>Réf. DPC : 11.3/15.1 Réf. ODD :</p> <p>Budget : A déterminer Subside : / Chef de projet : Comité de pilotage du PAEDC Agent partenaire : / Echevin référent : Fabienne Mollaert Partenaire externe : CC énergie Priorité : P2 Conditions / Contraintes : manque de moyens humains</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

FICHE PROJETVE OS1 – OO6P54**Réaliser des travaux d'isolation et d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux au moyen du plan RENOWATT**

**DESCRIPTION :** Il s'agit d'adhérer au plan RENOWATT afin d'être accompagné dans les travaux d'isolation et d'économie d'énergie de nos bâtiments communaux. Les premières études se concentreront sur l'école maternelle et primaire de Virginal.

Il s'agit d'une centrale d'achat proposée par la Région wallonne visant à assister les pouvoirs publics dans leur transition énergétique.

Réf. DPC : 11.3/15.3

Réf. ODD : 7/11

Budget : A déterminer en fonction des études

Subside : UREBA exceptionnel

Chef de projet : Philippe Godefroid

Agent partenaire : Joëlle Gruwez

Partenaire externe : Région Wallonne, CC énergie

Echevin référent : Fabienne Mollaert

Priorité : P2

Conditions / Contraintes : résultat des études préalables réalisées dans le cadre du plan RENOWATT, manque de moyens humains

Indicateur de réalisation : 😊 : Conseil communal du 30 avril 2019 : Adhésion à Renowatt + accord Tutelle le 11 juin 2019.

**FICHE PROJET****VE OS1 – OO6****P55**

**Réaliser une campagne de sensibilisation auprès du personnel communal / des utilisateurs des infrastructures communales ( associations ) / du personnel enseignant pour réduire nos consommations de chauffage et d'électricité**

**DESCRIPTION** : Il s'agit de réaliser une note de service et des affiches rappelant les bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie à l'attention de tous nos agents communaux et de toutes nos structures communales.

Réf. DPC : 15.4

Réf. ODD : 7

Budget : Moyens humains

Subside : /

Chef de projet : Marie-José Arias

Agent partenaire : Frédérique Joris (affiches)

Echevin référent : Fabienne Mollaert, CC énergie

Priorité : P1

Conditions / Contraintes : /

Indicateur de réalisation :

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO6</u></b></p> <p><b><u>P56</u></b></p>	<p><b>Réaliser une campagne d'information auprès de la population via les médias communaux sur les primes « énergie » régionales et communales</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit notamment de réaliser un cadastre des primes existantes et de relayer l'information dans les médias communaux.</p>
<p>Réf. DPC : 11.3 15.11 et 15.12  Réf. ODD : 12</p> <p>Budget : Moyens humains (attention si primes communales budget prévu et/ou à prévoir)  Subside : /  Chef de projet : Marie-José Arias  Agent partenaire : Frédérique Joris (affiches)  Partenaire externe : CC énergie  Echevin référent : Fabienne Mollaert  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO6</u></b></p> <p><b><u>P57</u></b></p>	<p><b>Intégrer la dimension énergétique et écologique dans les cahiers spéciaux des charges de nos marchés publics</b></p> <hr/> <p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indications spécifiques d'utilisation de produits écologiques dans divers marchés publics : nettoyages des tapis, des vitres, des vêtements de travail,...</li> <li>- Indications spécifiques pour l'emploi de bois issus de forêts gérées durablement (PEFC, FSC) pour les marchés publics : construction 2 classes supplémentaires à l'école d'Ittre, matériaux en bois, clôtures,...</li> <li>- Utilisation de dalles perméables pour les parkings, notamment à la Maison rurale, devant le Déli Traiteur,...</li> <li>- Utilisation de papier recyclé et/ou issu de filière durable</li> <li>- ...</li> </ul>
<p>Réf. DPC : 11.3/15.13  Réf. ODD : 12</p> <p>Budget : Moyens humains  Subside : /  Chef de projet : Joëlle Gruwez  Agent partenaire : Marie-José Arias/Carlos Kuc  Echevin référent : Fabienne Mollaert  Partenaire externe : CC énergie  Priorité : P0</p> <p>Conditions / Contraintes : Manque de compétences techniques au sein de l'administration en matière de description et contrôles des matériaux,....écologiques, économiseurs d'énergie, mais possibilité d'aide auprès du SPW via la charte pour les achats durables responsables.</p> <p>Indicateur de réalisation : </p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO6</u></b></p> <p><b><u>P58</u></b></p>	<p><b>Installation d'une borne de recharge électrique afin d'encourager l'usage de véhicules électriques</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit d'installer une borne de recharge électrique sur le parking situé à l'arrière du centre administratif et de la salle Planchette.</p>
<p>Réf. DPC : 11.3/15.14  Réf. ODD</p> <p>Budget : 35000 € (aucun budget prévu en 2019)  Subside : Possibilité de subside provincial à confirmer  Chef de projet : Philippe Godefroid  Agent partenaire : Joelle Gruwez  Partenaire externe : ORES, CC mobilité, CC énergie  Echevin référent : Fabienne Mollaert  Priorité : P2  Conditions / Contraintes : financières et choix de l'opérateur</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO6</u></b></p> <p><b><u>P59</u></b></p>	<p><b>Soutenir le remplacement de l'éclairage public par des ampoules LED</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le remplacement d'éclairage public défectueux en éclairage LED est réalisé progressivement par ORES</li></ul>
<p>Réf. DPC : 11.3 Réf. ODD : 12</p> <p>Budget : Hors périmètre Subside : / Chef de projet : externe Agent partenaire : / Partenaire extérieur : ORES, CC énergie Echevin référent : Fabienne Mollaert/Jacques Wautier Priorité : / Conditions / Contraintes : volonté du partenaire extérieur / Hors périmètre</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO6</u></b></p> <p><b><u>P60</u></b></p>	<p><b>Remplacement de l'éclairage existant par des ampoules LED au centre sportif de Virginal et aux terrains de football</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il s'agit de procéder au remplacement progressif de l'éclairage existant au centre sportif et aux terrains de football en éclairage LED</li> </ul>
<p>Réf. DPC : 11.3  Réf. ODD : 12</p> <p>Budget : Hors périmètre =&gt; RCA  Subside : /  Chef de projet : Directeur(trice) RCA  Agent partenaire : /  Partenaire extérieur : CC énergie, PAEDC  Echevin référent : Lindsay Gorez  Priorité : P2  Conditions / Contraintes : financières</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO6</u></b></p> <p><b><u>P61</u></b></p>	<p><b>Soutenir le développement à côté de l'incinérateur d'une unité de biométhanisation permettant d'augmenter la production d'énergie thermique et électrique à partir de déchets.</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de permettre l'installation d'une unité de biométhanisation qui viendra compléter la production des 2 lignes de l'incinérateur.</p>
<p>Réf. DPC : 15.7  Réf. ODD : 9/12</p> <p>Budget : Hors périmètre  Subside : /  Chef de projet : externe  Agent partenaire : /  Partenaire externe : inBW  Echevin référent : Collège  Priorité : /  Conditions/ Contraintes : : volonté du partenaire externe / Hors périmètre</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 7**

**Développer la politique touristique et le folklore local**  
**( 17.1/17.3/17.5/17.6)**

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS1 – OO7</u></b>  <b><u>P62</u></b>	<b>Promotion des attraits touristiques de nos 3 villages</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Poursuivre et développer la promotion et l'information à destination des visiteurs par l'alimentation régulière du site internet du Syndicat d'Initiative et par des liens vers les médias communaux, .... En collaboration avec la maison du tourisme du Brabant Wallon.
Réf. DPC : Réf. ODD : 11  Budget : / Subside : / Chef de projet : SIT1 Agent partenaire : / Echevin référent : Christian Fayt Priorité : P1 Conditions / Contraintes : moyens humains  Indicateur de réalisation :	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO7</u></b></p> <p><b><u>P63</u></b></p>	<p><b>Développer le tourisme fluvial et les activités autour du canal</b></p> <p><b>DESCRIPTION :</b> Il s'agit de faire de la zone du canal un lieu central de la commune en développant un tourisme lié à la valorisation de la présence de l'eau. La première étape consistera en une étude portant sur le développement d'activités de loisirs et de slow tourisme autour de la zone du canal comme des activités nautiques, des randonnées à pied, à cheval, en vélo ou fluviales et sur le développement d'hébergements insolites et écologiques.</p>
<p>Réf. DPC : 17.8  Réf. ODD :</p> <p>Budget : Hors périmètre  Subside : /  Chef de projet : SITI + externe  Partenaire externe : SPW-DGO2 ( voies hydrauliques )  Agent partenaire : /  Echevin référent : Collège  Priorité : Hors périmètre  Conditions / Contraintes : Hors périmètre ( terrain appartenant au SPW )</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO7</u></b></p> <p><b><u>P64</u></b></p>	<p><b>Réaliser de nouvelles activités touristiques</b></p>
	<p><b>DESCRIPTION :</b> Il s'agit de développer les activités suivantes :</p> <p>-festival du canal : promotion historique, écologique, économique de l'ancien et du nouveau canal : activités et expositions, conférences mettant en valeur le patrimoine fluvial et le développement de la nature fluviale ( oiseaux, ... ).</p> <p>-création et organisation d'une balade cycliste ITTRE-STREPY-ITTRE</p>
<p>Réf. DPC : 17.1/17.6  Réf. ODD : 12</p> <p>Budget : A déterminer  Subside : /  Chef de projet : SITI  Agent partenaire : Annick Gielen ( agent relais pour le festival du canal )/Philippe Godefroid ( agent relais balade cycliste )  Partenaires externes : PCDN/Contrat de Rivière/DGO2  Echevin référent : Christian Fayt  Priorité : P2  Conditions /Contraintes : /  Indicateur de réalisation :</p>	

FICHE PROJETVE OS1 – OO7P65**Construction d'un four banal**

**DESCRIPTION :** Construction d'un volume secondaire de la salle polyvalente de Virginal. Cette annexe a pour objectif principal la construction d'un four banal à destination des associations villageoises et plus particulièrement de la Confrérie locale afin de pouvoir y préparer la fameuse tarte au Crastofé, spécialité de notre village. Cette construction entre dans l'appel à projet « ECOBATIS » qui subventionne la construction ou la rénovation des bâtiments favorisant la convivialité des lieux « ouverts » au public en utilisant des matériaux de réemploi et en valorisant des filières locales et le savoir-faire wallon.

Réf. DPC :

Réf. ODD : 12

Budget : 100 000 € (prévu) + 12 000 € honoraires

Subside : 76 230 € (ECOBATIS)

Chef de projet : Joelle Gruwez

Agent partenaire : Bernard Pirotte

Partenaire externe : Confrérie de la Tarte au Crastofé/bureau d'études

Echevin référent : Christian Fayt

Priorité : P1

Conditions / Contraintes : financières, temporelles et de gestion

Indicateur de réalisation : 😊 : **Marché public de service attribué. En attente du permis d'urbanisme pour lancer le marché de travaux.**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO7</u></b></p> <p><b><u>P66</u></b></p>	<b>Développement et mise en valeur d'activités autour de la forge musée</b>
	<p><b><u>DESCRIPTION</u></b> : Il s'agit d'y développer les mariages, des activités pédagogiques, d'y organiser des visites.</p>
<p>Réf. DPC : 17.5 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : A déterminer Subside : / Chef de projet : SITI Agent partenaire : écoles Partenaires externes : ? Echevin référent : Christian Fayt Priorité : P1 Conditions / Contraintes : /  Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 8**

**Mise en valeur du patrimoine bâti et historique(DPC 17.4)**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO8</u></b></p> <p><b><u>P67</u></b></p>	<p><b>Mise en valeur et restauration des plaques commémoratives situées sur la commune</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de mettre en valeur diverses plaques commémoratives rappelant le sacrifice de nos concitoyens au cours des guerres par un nettoyage par un procédé de sablage par basse pression et réinscription des noms en lettre d'or par les étudiants accompagnés des membres des associations patriotiques afin de transmettre la mémoire</p>
<p>Réf. DPC : 17.4  Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : 990 € (aucun budget prévu en 2019)  Subside : Province BW « sauvegarde du petit patrimoine populaire »  Chef de projet : Bernard Pirotte  Agent partenaire : /  Echevin référent : Christian Fayt  Partenaires : FNC – section Virginal  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : obtention du subside</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p style="text-align: center;"><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>VE OS1 – OO8</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>P68</u></b></p>	<p><b>Réfection du perron de l'ancienne maison communale de Virginal et du mur de l'église St Pierre</b></p>
	<p><b>DESCRIPTION</b> : Il s'agit de mettre en valeur et de protéger ces deux monuments importants aux yeux de la population</p>
<p>Réf. DPC : 17.4 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : 29.840,00 € (aucun budget prévu en 2019) Subside : Province Chef de projet : Bernard Pirotte Agent partenaire : Joelle Gruwez/Annick Gielen/Adeline Bingen Echevin référent : Christian Fayt / Jacques Wautier Priorité : P1 Conditions / Contraintes : obtention du subside, financières</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS1 – OO8</u></b>  <b><u>P69</u></b>	<b>Réaménagement du centre d'Iltre</b>
	<b>DESCRIPTION :</b> Il s'agit de créer un cheminement cyclable entre les parkings du Pré de l'Aite jusque l'église et des aménagements paysagers.
Réf. DPC : Réf. ODD : 11  Budget : 40 000 € Subside : 25 000 € Province Chefs de projet : Philippe Godefroid/Adeline Bingen Agent partenaire : Joelle Gruwez Echevin référent : Christian Fayt / Jacques Wautier/Fabienne Mollaert Priorité : P1 Conditions / Contraintes : financières et temporelles  Indicateur de réalisation :	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO8</u></b></p> <p><b><u>P70</u></b></p>	<p><b>Réalisation d'un inventaire et d'une cartographie des monuments funéraires</b></p> <hr/> <p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>La Région wallonne peut réaliser, à titre gratuit, une prise de vue aérienne des cimetières. Les photos devront ensuite être traitées (vectorisation de chaque parcelle) avant d'être insérées dans le registre des cimetières qui est en cours de réalisation. En outre, il faudra établir une liste des sépultures d'importance historique.</p>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD :</p> <p>Budget : Moyens humains</p> <p>Subside : /</p> <p>Chef de projet : Jean-Michel De Rouck</p> <p>Agent partenaire : Laurence Adriaens/Alain Bonfond</p> <p>Partenaire externe : FRW, Cellule de gestion du patrimoine funéraire</p> <p>Echevin référent : Christian Fayt / Jacques Wautier</p> <p>Priorité : P2</p> <p>Conditions / Contraintes : moyens humains, réalisation de la vectorisation (interne ou externe)</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO8</u></b></p> <p><b><u>P71</u></b></p>	<p><b>Création d'un centre de documentation historique et patrimoniale</b></p> <hr/> <p><b>DESCRIPTION :</b> Il s'agit de créer un centre de documentation permettant de conserver les photos, diapositives, objets historiques retraçant la vie communale de l'entité et de créer un site internet « historique » où peuvent être consultés certains documents historiques.</p>
<p>Réf. DPC : 18.4  Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : A déterminer  Subside : /  Chef de projet : SITI  Agent partenaire : /  Echevin référent : Christian Fayt  Priorité : P2  Conditions / Contraintes : matérielles/financières =&gt; lieu permettant la conservation et ultérieurement des expositions</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## Objectif opérationnel 9

Renforcer le sentiment de sécurité dans la commune en  
faisant évoluer tant le volet prévention que le volet  
répression pour y parvenir ( DPC 26.1 à 26.5 )

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO9</u></b></p> <p><b><u>P72</u></b></p>	<p><b>Développement de nouveaux partenariats locaux de prévention : « Les voisins veillent ».</b></p>
	<p><b>DESCRIPTION :</b> Il s'agit de susciter le développement de nouveaux PLP par :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. la réalisation d'une campagne de sensibilisation dans les médias communaux pour faire connaître les PLP et de proposer aux gens intéressés de se mettre en relation.</li> <li>2. l'organisation d'une présentation des autres PLP existantes sur la commune (rencontres citoyennes)</li> </ol>
<p>Réf. DPC : 26.1/26.5</p> <p>Réf. ODD :</p> <p>Budget : A déterminer ( prix des panneaux )</p> <p>Subside : /</p> <p>Chef de projet : Annick Gielen</p> <p>Agent partenaire : Fabienne Gossiau/Police</p> <p>Partenaire externe : Police</p> <p>Echevin référent : Christian Fayt</p> <p>Priorité : P2</p> <p>Conditions / Contraintes : collaboration citoyenne</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO9</u></b></p> <p><b><u>P73</u></b></p>	<p><b>Organisation de campagnes de prévention pour lutter contre les vols</b></p> <p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit d'organiser via les médias communaux des campagnes de prévention contre les vols en rappelant les bonnes pratiques et l'existence des conseillers en technoprévention et des campagnes d'information vigilance habitation notamment pendant les vacances.</p>
<p>Réf. DPC : 26.5 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Annick Gielen Agent partenaire : Police/Pedro Sevilla ( médias ) Partenaire externe : Police Echevin référent : Christian Fayt Priorité : P2 Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS1 – OO9</u></b>  <b><u>P74</u></b>	<b>Réaliser un cadastre des endroits sensibles et analyser comment y améliorer la sécurité</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Suite à la mise en place des caméras de surveillance sur l'entité, il est nécessaire de diagnostiquer l'impact de celles-ci sur la sécurité et ensuite d'envisager avec la zone de police les endroits sensibles où pourraient être installés de nouvelles caméras de surveillance.
<p>Réf. DPC : Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : Moyens humains dans un premier temps Subside : / Chef de projet : Annick Gielen Agent partenaire : Bernard Pirotte Partenaire externe : Police et Zone de police Echevin référent : Christian Fayt/Jacques Wautier Priorité : P1/P2 Conditions / Contraintes : financières</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO9</u></b></p> <p><b><u>P75</u></b></p>	<p><b>Poursuivre la collaboration avec le fonctionnaire sanctionnateur provincial et/ou développer cette fonction au niveau de la zone de police afin de poursuivre les infractions au RGP</b></p>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : en boni (gain escompté car amendes supérieures au coût)</p> <p>Subside :</p> <p>Chef de projet : Annick Gielen</p> <p>Agent partenaire : Marie-José Arias</p> <p>Echevin référent : Christian Fayt</p> <p>Priorité : P0</p> <p>Conditions / Contraintes : moyens humains / agents constatateurs</p> <p>Indicateur de réalisation : 🌱 ( poursuite de la collaboration avec le fonctionnaire provincial ) 😊 ( <b>DVP fonction au niveau de la zone</b> )</p>	<p><b><u>DESCRIPTION : /</u></b></p>

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS1 – OO9</u></b>  <b><u>P76</u></b>	<b>Mettre en place une collaboration plus active avec les agents de prévention sécurité (APS)</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Les APS seront sollicités pour signaler auprès de la commune et de la police locale les petites incivilités, les soucis de quartier, les haies qui dépassent, etc.
<p>Réf. DPC : 26.4/26.5 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : inclus dans les heures prestées Subside : / Chef de projet : Annick Gielen Agent partenaire : APS Partenaire externe : Police Echevin référent : Christian Fayt Priorité : P1 Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation : </p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS1 – OO9</u></b>  <b><u>P77</u></b>	<b>Sécurisation des accès aux écoles et aux lieux fréquentés par les enfants</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Il s'agit de mettre en place un système de contrôle visuel et/ou de fermeture aux portes d'accès de l'école communale maternelle de Virginal, à la maison Chabeau et aux modules de la garderie d'Iltre afin de sécuriser les entrées.
<p>Réf. DPC : 7.5 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : A déterminer Subside : / Chef de projet : Bernard Pirotte Agent partenaire : Service technique/Nicolas Joachim Partenaire externe : Echevin référent : Christian Fayt/Jacques Wautier Priorité : P1 Conditions / Contraintes : techniques et moyens humains</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 10**

**Contribuer à l'amélioration du bien-être animal**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO10</u></b></p> <p><b><u>P78</u></b></p>	<p><b>Organiser des campagnes de sensibilisation autour de thématiques du bien-être animal (NAC, permis de détention, stérilisation, ...)</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de sensibiliser les citoyens via les médias communaux et les enfants via les canaux scolaires en faisant intervenir des partenaires extérieurs pour une sensibilisation dès le plus jeune âge.</p>
<p>Réf. DPC : 23.1  Réf. ODD : --</p> <p>Budget : Moyens humains et budgétaires (87902/12402 : 2000 € bien-être animal)  Subside : /  Chef de projet : Annick Gielen  Agent partenaire : Fabienne Gossiau / Pedro Sevilla / Frédérique Joris  Partenaire externe : CC du bien-être animal  Echevin référent : Lindsay Gorez  Priorité : P1/P2  Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO10</u></b></p> <p><b><u>P79</u></b></p>	<p><b>Organiser des rencontres promenades entre propriétaires de chiens et profiter de ces rencontres pour sensibiliser ceux-ci au bien-être animal</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION : /</u></b></p>
<p>Réf. DPC : 23.1  Réf. ODD : --</p> <p>Budget : Moyens humains  Subside : /  Chef de projet : Annick Gielen  Agent partenaire : Fabienne Gossiau  Partenaire externe : CC du bien-être animal  Echevin référent : Lindsay Gorez  Priorité : P1/P2  Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b> <b><u>VE OS1 – OO10</u></b>  <b><u>P80</u></b>	<b>Formation/sensibilisation du personnel policier au bien-être animal</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Il s'agit de pouvoir disposer d'un agent de police spécialement formé et référent en matière de bien-être animal au sein de la zone de police.
<p>Réf. DPC : 23.2 Réf. ODD :</p> <p>Budget : HORS PERIMÈTRE Subside : / Chef de projet : Annick Gielen Agent partenaire : / Partenaire externe : police Echevin référent : Lindsay Gorez/Christian Fayt Priorité : HORS PERIMÈTRE Conditions /Contraintes : HORS PERIMÈTRE</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS1 – OO10</u></b></p> <p><b><u>P81</u></b></p>	<p><b>Poursuivre la campagne de stérilisation des chats errants et domestiques</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de poursuivre annuellement les campagnes de stérilisation et poursuivre la communication via les médias locaux et la collaboration avec les vétérinaires.</p>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD :</p> <p>Budget : 875/12448 : 3490 € stérilisation chats errants ( subsidié )</p> <p>Subside : SPW pour la stérilisation des chats errants</p> <p>Chef de projet : Annick Gielen</p> <p>Agent partenaire : Marie-José Arias</p> <p>Partenaire externe : CC du bien-être animal</p> <p>Echevin référent : Lindsay Gorez</p> <p>Priorité : P1/P2</p> <p>Conditions / Contraintes : subsides</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS1 – OO10</u></b>  <b><u>P82</u></b>	<b>Réalisation/mise en place d'une convention avec un refuge pour animaux afin d'y accueillir les animaux recueillis ou maltraités</b>
	<b><u>DESCRIPTION : /</u></b>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD :</p> <p>Budget : à déterminer</p> <p>Subside : --</p> <p>Chef de projet : Annick Gielen</p> <p>Agent partenaire : Fabienne Gossiau</p> <p>Partenaire externe :</p> <p>Echevin référent : Lindsay Gorez</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes :</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

**OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 2 :**

**Être une commune qui offre des structures et des services favorisant le développement harmonieux de l'enfant et de la jeunesse**

## **Objectif opérationnel 1**

**Augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance**  
**( DPC 2.1/3.1)**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS2 – OO1</u></b></p> <p><b><u>P83</u></b></p>	<p><b>Création d'une nouvelle structure d'accueil sur Haut-Ittre ( dans un bâtiment annexe de la cure )</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit, dans un souci de valorisation de notre propriété communale et de la demande de plus en plus grande des parents d'avoir des places d'accueil disponibles, de transformer l'annexe de la cure en un lieu d'accueil de la petite enfance.</p>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : 800 000 € ( aucun budget prévu) / partenariat public/privé</p> <p>Subside : ONE/Province/Privé</p> <p>Chef de projet : Joelle Gruwez ( MP )</p> <p>Partenaire : CPAS/Privé/Adeline Bingen</p> <p>Echevin référent : Françoise Peeterbroeck</p> <p>Priorité : P2</p> <p>Conditions / Contraintes : obtention de subsides, financières, partenariat/contraintes urbanistiques</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS2 – OO1</u></b></p> <p><b><u>P84</u></b></p>	<p><b>Application de la réforme MILAC en vue d’optimiser le subventionnement des places à la MCAE et d’augmenter les places à la crèche de Virginal au moyen de la réforme MILAC</b></p> <hr/> <p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Cette réforme prévoit le subventionnement de 3 types d’accueil ( les MCAE deviennent des crèches qui doivent avoir 14 places minimales et au-delà de 14, il faut un multiple de 7. Il faudrait donc passer à l’une de 24 places à 21 ou à 28 et à Virginal de 18 à 21 places.)</p> <p>L’objectif est donc de passer de 12 places ( sur 24 ) subventionnées à la MCAE à 21 ou 28 places subventionnées et d’augmenter le nombre de places de 18 à 21 à la crèche de Virginal.</p>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : Indéterminé</p> <p>Subside : Indéterminé</p> <p>Chef de projet : CPAS</p> <p>Partenaire : commune</p> <p>Echevin référent : Françoise Peeterbroeck</p> <p>Priorité : P2</p> <p>Conditions / Contraintes : obtention de subsides, financières</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 2**

### **Développer et/ou adapter l'accueil temps libre ( garderies, plaines, extrascolaire ) ( DPC 6.1 / 6.2. )**

Description : Il s'agit de maintenir, de développer et d'adapter les différents services garderies, extrascolaire, plaines de jeux adapté aux besoins des familles et à des coûts raisonnables en fonction des services rendus.

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS2 – OO2</u></b>  <b><u>P85</u></b>	<b>Réaliser un état des lieux afin d’avoir une vision claire des besoins réels des usagers et adapter l’offre existante en fonction des besoins identifiés</b>
	<b><u>DESCRIPTION : /</u></b>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD :</p> <p>Budget : Moyens humains</p> <p>Subside : /</p> <p>Chef de projet : Frédérique Joris</p> <p>Agent partenaire : Sylviane Bontet</p> <p>Echevin référent : Christian Fayt</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes : temporelles</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊</p>	

## **Objectif opérationnel 3**

**Améliorer l'accueil des enfants en bas âge dans les  
bâtiments et espaces publics (DPC 3.4 )**

<p style="text-align: center;"><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>VE OS2 – OO3</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>P86</u></b></p>	<p><b>Installation de tables à langer dans les salles communales et au centre administratif lorsque la configuration le permet</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION : /</u></b></p>
<p>Réf. DPC : 3.4 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : 3000 € à préciser Subside : / Chef de projet : Michelle Van Cutsem Agent partenaire : Service travaux Echevin référent : Christian Fayt Priorité : P2 Conditions / Contraintes : techniques et financières</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS2 – OO3</u></b>  <b><u>P87</u></b>	<b>Installation d'une plaine de jeux adaptée aux enfants fréquentant la crèche de Virginal</b>
	<b><u>DESCRIPTION : /</u></b>
<p>Réf. DPC : 3.4 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : 20.000€ (à vérifier) Subside : / Chef de projet : Bernard Pirotte Agent partenaire : CPAS Echevin référent : Christian Fayt/Jacques Wautier Priorité : P1 Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS2 – OO3</u></b>  <b><u>P88</u></b>	<b>Rénovation, diversification et entretien des plaines de jeux existantes</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Il s'agit de rénover la plaine de jeux en face de la maison Chabeau et celle de Fauquez ( en y apportant notamment un aspect intergénérationnel pour Fauquez ) et d'entretenir les autres plaines de jeux.
Réf. DPC : 5.6/19.3 Réf. ODD : 11  Budget : 10.000€ (à vérifier) Subside : Wallonie/Province Chef de projet : Bernard Pirotte Agent partenaire : Service travaux Echevin référent : Christian Fayt/Jacques Wautier Priorité : P1/P2 Conditions / Contraintes : financières, subsides  Indicateur de réalisation :	

## **Objectif opérationnel 4**

### **Renforcer la qualité de l'enseignement et de ses structures**

Description : Il s'agit de garantir aux familles un enseignement de qualité et adapté à toutes les étapes de la scolarité des élèves en renforçant la remédiation scolaire ( DPC 7.1 )

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS2 – OO4</u></b>  <b><u>P89</u></b>	<b>Renforcer la remédiation scolaire en prenant en charge financièrement plusieurs périodes pour chaque école communale lorsque ces périodes ne sont pas prises en charge financièrement par la FWB</b>
	<b><u>DESCRIPTION : /</u></b>
<p>Réf. DPC : 7.1 Réf. ODD : 4</p> <p>Budget : environ 30.000 € mais à adapter en fonction du nombre de périodes Subside : FWB Chef de projet : Catherine Delongueville Agent partenaire : Maxime Tronion / Nicolas Joachim Echevin référent : Christian Fayt/Françoise Peeterbroeck Priorité : PO Conditions / Contraintes : financières</p> <p>Indicateur de réalisation : </p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b> <b><u>VE OS2 – OO4</u></b> <b><u>P90</u></b>	<b>Poursuivre/Adapter le soutien à la réussite scolaire organisé par la commune</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Poursuivre le soutien à la réussite scolaire et l'adapter en fonction des besoins identifiés.
<p>Réf. DPC : Réf. ODD : 4</p> <p>Budget : 3.000 € net prévus par an Subside : / Chef de projet : Frédérique Joris Agent partenaire : Maxime Tronion / Nicolas Joachim Echevin référent : Christian Fayt/Françoise Peeterbroeck Priorité : P0 Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation : </p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS2 – OO4</u></b>  <b><u>P91</u></b>	<b>Création d'un cours d'anglais en 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Il s'agit de pouvoir proposer aux élèves le choix de l'anglais ou du néerlandais à partir de la 5 <sup>ème</sup> primaire.
Réf. DPC : Réf. ODD : 4  Budget : / Subside : / Chef de projet : Maxime Tronion / Nicolas Joachim Agent partenaire : / Echevin référent : Christian Fayt Priorité : P1 Conditions / Contraintes : /  Indicateur de réalisation :	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS2 – OO4</u></b></p> <p><b><u>P92</u></b></p>	<p><b>Création de 2 classes supplémentaires à l'école communale d'Ittre afin de remplacer les modules préfabriqués</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Marché public de travaux en cours pour la démolition d'une classe + sanitaires dans la cour de récréation et la reconstruction de 3 classes, de nouveaux sanitaires et d'un préau</p>
<p>Réf. DPC : 7.4  Réf. ODD : 4/11</p> <p>Budget : 432 000 € TVAC (450.000 € inscrit en 2019)  Subside : 324 000 € (337.500 € inscrits sans certitude de taux d'intervention de 75%)  Chef de projet : Stéphane Faidherbe ( auteur de projet externe ) / Joelle Gruwez  Agent partenaire : Maxime Tronion  Echevin référent : Christian Fayt/Françoise Peeterbroeck  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : obtention du subside, financières</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊 : Permis obtenu. MPT : Procédure ouverte : une seule offre reçue pour 1 lot. Relance du marché sous forme de procédure négociée.</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS2 – OO4</u></b></p> <p><b><u>P93</u></b></p>	<p><b>Création d'une nouvelle école de village à Virginal</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit dans un premier temps de réaliser <u>une étude de financement</u> ( subsides potentiels, coût, etc. ) et de réaliser le projet si l'étude de financement est favorable aux finances communales.</p>
<p>Réf. DPC : 7.3  Réf. ODD : 4/11</p> <p>Budget : A déterminer  Subside : ?  Chef de projet : Joelle Gruwez  Agent partenaire : Nicolas Joachim  Echevin référent : Christian Fayt/Françoise Peeterbroeck  Priorité : P2  Conditions / Contraintes : financières, obtention de subsides</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS2 – OO4</u></b></p> <p><b><u>P94</u></b></p>	<p><b>Aménagement de l'espace extérieur du site d'accueil garderies – cour des « modules » à Ittre</b></p> <hr/> <p><b>DESCRIPTION :</b> Projet visant à améliorer les conditions d'accueil des enfants de 3 à 12 ans par l'installation de jeux, de peintures au sol, etc.</p>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD : 4/11</p> <p>Budget : 2.800€ (pas de budget prévu en 2019 mais possibilité de récupération sur un crédit prévu pour l'assemblage de 2 modules (abandonné))</p> <p>Subside : Province</p> <p>Chef de projet : Frédérique Joris</p> <p>Agent partenaire : /</p> <p>Partenaire externe : /</p> <p>Echevin référent : Christian Fayt</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes : financières, obtention du subside</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 5**

**Impliquer les jeunes dans la vie du village et dans la  
concrétisation de leurs projets**  
**( DPC 22.3 )**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS2 – OO5</u></b></p> <p><b><u>P95</u></b></p>	<p><b>Création d'un conseil communal des enfants/jeunes</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Création d'un conseil communal composé d'enfants/jeunes de l'entité permettant un réel relais vers le conseil communal</p>
<p>Réf. DPC : 22.2</p> <p>Réf. ODD :</p> <p>Budget : 0 € (Animations "Education à la citoyenneté » gratuites dispensées par le CRECIDDE) – subside de fonctionnement à prévoir</p> <p>Subside : /</p> <p>Chef de projet : Carine Givron</p> <p>Agent partenaire : Lionel Lattenist/ Carlos Kuc</p> <p>Partenaire externe : CC jeunesse et sports</p> <p>Echevin référent : Lindsay Gorez</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes : implication des enfants/jeunes et écoles – Animation ( animateur/trice)</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS2 – OO5</u></b></p> <p><b><u>P96</u></b></p>	<p><b>Etude sur la possibilité de faire évoluer le J3 vers une maison des jeunes</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit dans un premier temps d'étudier la faisabilité de la création d'une maison des jeunes où les jeunes pourraient prendre part à la gestion de celle-ci en support de l'autorité. Cette maison des jeunes pourrait accueillir des intervenants extérieurs pour des animations en interne.</p>
<p>Réf. DPC : 22.1  Réf. ODD :</p> <p>Budget : A déterminer  Subside : A déterminer  Chef de projet : Lionel Lattenist  Agent partenaire : Carine Givron/Carlos Kuc  Partenaire externe : CC jeunesse et sports  Echevin référent : Lindsay Gorez  Priorité : P2  Conditions / Contraintes : financières, administratives (demande d'agrément), moyens humains.</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS2 – OO5</u></b></p> <p><b><u>P97</u></b></p>	<p><b>Soutenir les mouvements de jeunesse par l'apport de moyens humains et matériels à leurs activités</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Soutenir les mouvements de jeunesse ( transport de matériels, soutien à la communication, aides diverses ).</p>
<p>Réf. DPC : 22.4</p> <p>Réf. ODD :</p> <p>Budget : Moyens humains</p> <p>Subside : /</p> <p>Chef de projet : Bernard Pirotte</p> <p>Agent partenaire : service travaux</p> <p>Partenaire externe : CC jeunesse et sports</p> <p>Echevin référent : Lindsay Gorez</p> <p>Priorité : PO</p> <p>Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS2 – OO5</u></b></p> <p><b><u>P98</u></b></p>	<p><b>Mise à disposition d'une salle communale équipée du WIFI pour les blocus des étudiants</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Salle du conseil communal Grand Place – salle ouverte du lundi au vendredi de 9h à 16h00 mai-juin-août et janvier.</p>
<p>Réf. DPC : 22.7</p> <p>Réf. ODD :</p> <p>Budget : Moyens humains ( salle disponible mais nécessite qu'un agent communal se déplace pour l'ouverture et la fermeture de la salle )</p> <p>Subside : /</p> <p>Chef de projet : Fabienne Gossiau</p> <p>Agent partenaire : /</p> <p>Partenaire externe : CC jeunesse et sports</p> <p>Echevin référent : Lindsay Gorez</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes : disponibilité du personnel</p> <p>Indicateur de réalisation :  (mis en route depuis août 2019)</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS2 – OO5</u></b></p> <p><b><u>P99</u></b></p>	<p><b>Créer sur le site internet de la commune une page jeunesse et y relayer l'ensemble de l'information à destination des jeunes et notamment les offres d'emploi, les coordonnées des ASBL, les événements, etc</b></p>
<p>Réf. DPC : 22.6  Réf. ODD :</p> <p>Budget : Moyens humains  Subside : /  Chef de projet : Frédérique Joris  Agent partenaire : Lionel Lattenist/Carine Givron  Partenaire externe : CC jeunesse et sports  Echevin référent : Lindsay Gorez  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p>

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS2 – OO5</u></b></p> <p><b><u>P100</u></b></p>	<p><b>Créer un point-relais Infor-jeunes</b></p> <hr/> <p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de créer un point relais encadré qui reprend l'ensemble des informations à destination des jeunes (formations, permis, activités...).</p> <p>Centre d'accueil et de formation de la jeunesse.</p>
<p>Réf. DPC : 22.8  Réf. ODD :</p> <p>Budget : moyens humains / local déjà disponible, formations gratuites  Subside : /  Chef de projet : Lionel Lattenist  Agent partenaire : Carine Givron  Partenaire externe : CC jeunesse et sports  Echevin référent : Lindsay Gorez  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : acceptation de la demande par le centre Infor-Jeunes de Nivelles, disponibilité des moyens humains, suivi des formations organisées par Infor-Jeunes</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊 (1<sup>er</sup> contact pris, rédaction de la demande en cours)</p>	

## **Objectif opérationnel 6**

**Développer l'accompagnement des jeunes en proie à des difficultés liées aux assuétudes ( DPC 4.3 )**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS2 – OO6</u></b></p> <p><b><u>P101</u></b></p>	<p><b>Former les agents du service jeunesse à la prévention des assuétudes</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Former les agents du service jeunesse, découvrir une approche positive et non-stigmatisante des dépendances pour ouvrir le débat sur ces questions délicates avec les jeunes, renforcer sa capacité d'écoute et de dialogue, identifier les pistes d'actions pour mettre en place un projet de prévention sur la commune.</p>
<p>Réf. DPC : 4.3  Réf. ODD :</p> <p>Budget : 1500 € + moyens humains  Subside : /  Chef de projet : Lionel Lattenist  Agent partenaire : Carine Givron  Partenaire externe : AMO  Echevin référent : Lindsay Gorez/Françoise Peeterbroeck  Priorité : P2  Conditions / Contraintes : disponibilité des agents ( agents en temps partiel )</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS2 – OO6</u></b></p> <p><b><u>P102</u></b></p>	<p><b>Organiser des conférences à l'attention des jeunes avec des professionnels médicaux des assuétudes et/ou avec des abstinents</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Organiser des conférences tenues par des professionnels expérimentés dans le domaine des assuétudes et ainsi prévenir les risques liés à l'usage de produits psychotropes. Le médecin pourra également répondre aux interrogations des jeunes.</p>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD :</p> <p>Budget : +/- 1000 € (en fonction des partenaires et du coût de leurs prestations)</p> <p>Subside : /</p> <p>Chef de projet : Lionel Lattenist</p> <p>Agent partenaire : Carine Givron</p> <p>Partenaire externe : AMO + professionnels des assuétudes + CC jeunesse + CC affaires sociales et assuétudes</p> <p>Echevin référent : Lindsay Gorez/Françoise Peeterbroeck</p> <p>Priorité : P2</p> <p>Conditions / Contraintes : participation des jeunes et des professionnels</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

**OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 3 :**

**Être une commune sociale, solidaire et hospitalière répondant  
aux besoins des personnes âgées et des plus faibles**

## **Objectif opérationnel 1**

**Développer les synergies entre la commune et le CPAS**  
**(DPC 2.2.)**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS3 – OO1</u></b></p> <p><b><u>P103</u></b></p>	<p><b>Recourir aux marchés conjoints dans la mesure des possibilités et plus largement envisager la création de services communs ( marchés publics, ressources humaines, service technique, comptabilité, RGPD )</b></p> <hr/> <p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>La majeure partie des marchés publics sont passés conjointement pour le compte de la commune et du CPAS par le service communal des marchés publics. Dès qu'un nouveau marché est envisagé, nos services se concertent. Outre les marchés publics, la commune et le CPAS sont confrontés à des besoins communs comme la gestion du personnel, la comptabilité, le RGPD, le service technique. Il s'agit donc d'envisager la création de services communs ou binômes afin de répondre à ces besoins communs et de rationaliser les coûts.</p>
<p>Réf. DPC : 2.2  Réf. ODD :</p> <p>Budget : Moyens humains  Subside : /  Chef de projet : Directrice générale communale et directrice générale du CPAS  Agent partenaire : Carlos Kuc/Myriam Dehanscuter  Echevin référent : Présidente du CPAS – Françoise Peeterbroeck  Priorité : P0/P1  Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊</p>	



<p style="text-align: center;"><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>VE OS3 – OO1</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>P104</u></b></p>	<p><b>Procéder à l'engagement commun d'un délégué à la protection des données ou d'une société extérieure ou de réaliser un partenariat avec d'autres partenaires locaux ou supralocaux</b></p>
	<p><b>DESCRIPTION :</b> Le délégué à la protection des données (DPO) est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein de l'organisme qui l'a désigné s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par cet organisme.</p> <p>Sa désignation est obligatoire dans certains cas. Un délégué, interne ou externe, peut être désigné pour plusieurs organismes sous conditions. Pour garantir l'effectivité de ses missions, le délégué doit disposer de qualités professionnelles et de connaissances spécifiques et doit bénéficier de moyens matériels et organisationnels, des ressources et du positionnement adéquats.</p>
<p>Réf. DPC : 2.2  Réf. ODD :</p> <p>Budget : 24000 € ( pour la commune )  Subside : /  Chef de projet : Carole Spaute/Aurore François  Agent partenaire : Myriam Dehanscuter  Echevin référent : Présidente du CPAS – Françoise Peeterbroeck/ Christian Fayt  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : financières</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 2**

**Développer et poursuivre notre plan de cohésion sociale**  
**( DPC 2.4/2.8/5.2/5.3/5.4 )**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS3 – OO2</u></b></p> <p><b><u>P105</u></b></p>	<p><b>Répondre à l'appel à projet du SPW pour le plan de cohésion sociale 2020/2025 ( DPC 2.4/2.8/5.2/5.3/5.4 )</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Le Plan de Cohésion sociale a pour but d'assurer, pour toute personne, l'accès à 7 droits fondamentaux (droit au travail, à la sécurité sociale, à un logement décent, à la protection d'un environnement sain, à l'épanouissement culturel et social, aux prestations familiales, à la mobilité et à l'accès numérique)</p>
<p>Réf. DPC : 2.4/2.8/5.2/5.3/5.4  Réf. ODD : 8/11</p> <p>Budget : 25 477.50 €  Subside : 20 382.00 €  Chef de projet : Carine Givron  Agent partenaire : /  Partenaire externe : CC affaires sociales et assuétudes  Echevin référent : Présidente du CPAS – Françoise Peeterbroeck  Priorité : PO  Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation : </p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS3 – OO2</u></b></p> <p><b><u>P106</u></b></p>	<p><b>Mise en œuvre d'un programme structuré de lutte contre l'isolement à destination des aînés</b></p> <hr/> <p><b>DESCRIPTION :</b> Mise en place d'un programme touchant à divers domaines et axé sur les aînés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voyages</li> <li>• Conférences</li> <li>• Initiation aux nouvelles technologies</li> <li>• Bien-être physique</li> <li>• Après-midi de rencontres</li> <li>• Après-midi musical</li> <li>• Séances de cinéma</li> <li>• Service petits dépannages</li> <li>• Parcours santé Seniors</li> </ul>
<p>Réf. DPC : 5.1 Réf. ODD : 10</p> <p>Budget : 23.138,94€ Subside : Province Chef de projet : Carine Givron (PCS) Agent partenaire : / Partenaire externe : CC des aînés Echevin référent : Christian Fayt Priorité : P1 Conditions /Contraintes : moyens humains</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊</p>	

## **Objectif opérationnel 3**

**Augmenter l'accessibilité des services aux citoyens et des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap ( DPC 2.5/2.7/2.8/8.11/8.12 )**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS3 – OO3</u></b></p> <p><b><u>P107</u></b></p>	<p><b>Incorporer la dimension/réflexion « personnes en situation de handicap » dans les différents projets communaux</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de prévoir dans tous projets communaux des aménagements pour les personnes en situation de handicap.</p>
<p>Réf. DPC : 8.11  Réf. ODD : 10</p> <p>Budget : Moyens humains  Subside : /  Chef de projet : Carine Givron  Agent partenaire : service travaux  Partenaire externe : CC aînés, mobilité, mobilité réduite  Echevin référent : Présidente du CPAS – Françoise Peeterbroeck  Priorité : PO  Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS3 – OO3</u></b>  <b><u>P108</u></b>	<b>Poursuivre le service de transports sociaux (Trans'lttre)</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Promouvoir ( publicité ) et optimiser le service Trans'lttre, prévoir des plages fixes pour certaines activités, étudier la possibilité d'une réservation en ligne.
<p>Réf. DPC : Réf. ODD : 10/11</p> <p>Budget : 41.000 € environ prévus annuellement ( traitement + frais de fonctionnement ) Subside : / Chef de projet : Carine Givron Agent partenaire : Bernard Pirotte Partenaire externe : CC affaires sociales, mobilité réduite Echevin référent : Présidente du CPAS – Françoise Peeterbroeck Priorité : PO Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation : </p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS3 – OO3</u></b></p> <p><b><u>P109</u></b></p>	<p><b>Étudier la possibilité d'augmenter l'offre de transports médico-sociaux</b></p> <p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Faire appel à des partenaires comme Taxistop, qui aide à mettre en place une CMM (Centrale des Moins Mobiles) au sein de la commune.</p> <p>Le système se base sur un réseau de chauffeurs bénévoles qui prennent en charge les déplacements de personnes moins mobiles.</p>
<p>Réf. DPC:</p> <p>Réf. ODD: 10/11</p> <p>Budget: 80 € /an</p> <p>Subside : 0 €</p> <p>Chef de projet : Carine Givron</p> <p>Agent partenaire : /</p> <p>Partenaire externe : CC affaires sociales, mobilité réduite</p> <p>Echevin référent : Présidente du CPAS – Françoise Peeterbroeck</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions/Contraintes : faire un appel à des chauffeurs bénévoles au sein de la commune ; s'il y a des volontaires, faire une enquête afin de savoir si la demande d'utilisateurs est suffisante ; si ces deux volets sont remplis, nommer un coordinateur au sein de la commune.</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS3 – OO3</u></b>  <b><u>P110</u></b>	<b>Améliorer l'accès des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Il s'agit dans un premier temps de remplacer les pavés à tête bombée par des pavés à tête plate sur une largeur d'1m50 devant le centre administratif et l'ancienne poste.
<p>Réf. DPC : 8.12 Réf. ODD : 10/11</p> <p>Budget : A déterminer + moyens humains Subside : / Chef de projet : Bernard Pirotte Agent partenaire : service travaux Partenaire externe : CC affaires sociales, mobilité réduite Echevin référent : Présidente du CPAS – Françoise Peeterbroeck/Jacques Wautier Priorité : P2 Conditions / Contraintes : moyens humains</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 4**

**Développer l'information en matière de santé à destination des citoyens ( DPC 4.2/4.3)**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS3 – OO4</u></b></p> <p><b><u>P111</u></b></p>	<p><b>Relayer les campagnes de sensibilisation et de prévention en matière de santé et assuétudes aux valves de la maison communale et dans les lieux pertinents, dans les médias communaux ( facebook, site internet ) et distribution de flyers.</b></p>
<p>Réf. DPC : 4.2/4.3  Réf. ODD : 3  Budget : Moyens humains  Subside : /  Chef de projet : Carine Givron  Agent partenaire : Pedro Sevilla  Partenaire externe : AMO, CC affaires sociales et assuétudes  Echevin référent : Présidente du CPAS – Françoise Peeterbroeck  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : /  Indicateur de réalisation :</p>	<p><b><u>DESCRIPTION : /</u></b></p>

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS3 – OO4</u></b></p> <p><b><u>P112</u></b></p>	<p><b>Réalisation et diffusion (papier et site internet) d'un bottin social dans lequel sont répertoriées toutes les professions médicales et paramédicales locales</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de réaliser et de distribuer à la population un bottin social reprenant les coordonnées des praticants médicaux et paramédicaux qui exercent sur la commune ou qui sont établis sur la commune. Ce bottin social sera également accessible sur le site internet de la commune.</p>
<p>Réf. DPC : 4.2/4.3  Réf. ODD : 3  Budget : Moyens humains  Subside : /  Chef de projet : Carine Givron  Agent partenaire : Pedro Sevilla  Partenaire externe : CC affaires sociales  Echevin référent : Présidente du CPAS – Françoise Peeterbroeck  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : /  Indicateur de réalisation : 😊</p>	

**OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 4 :**

**Être une commune qui favorise le développement des commerces de proximité, les productions locales, les circuits courts et le développement économique**

## **Objectif opérationnel 1**

**Promouvoir le commerce de proximité et les produits locaux ( DPC 13.1 )**

<p style="text-align: center;"><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>VE OS4 – OO1</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>P113</u></b></p>	<p><b>Mise en place d'un marché hebdomadaire valorisant les producteurs locaux et les commerçants locaux</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de mettre en valeur les producteurs locaux et les commerçants locaux par la mise en place d'un marché hebdomadaire au plateau du Tram, leur permettant de vendre leurs produits et de se faire connaître du citoyen. L'objectif sous-jacent est également de dynamiser le centre du village de Virginal et de recréer du lien entre les citoyens.</p>
<p><b><u>VOIR SUPRA VE OS1 -OO5 -P49</u></b></p> <p><b>Mise en place d'un marché hebdomadaire valorisant les producteurs locaux et les commerçants locaux</b></p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS4 – OO1</u></b></p> <p><b><u>P114</u></b></p>	<p><b>Faire du site internet un relais efficace pour promouvoir les commerçants locaux et les produits du terroir ainsi que les achats groupés liés à ces produits</b></p> <hr/> <p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de créer un répertoire des commerces et producteurs locaux sur notre site internet en collaboration avec les acteurs de terrains.</p>
<p>Réf. DPC : 9.3 Réf. ODD : 12</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : /</p> <p>Chef de projet : Sylviane Bontet Agent partenaire : Frédérique Joris ( site internet ) Partenaire externe : CC économie, économie durable, emploi, PME Echevin référent : Lindsay Gorez/Jacques Wautier Priorité : P1/P2 Conditions / Contraintes : mise à jour régulière nécessaire</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 2**

**Favoriser l'installation d'activités économiques dans notre  
commune**

**FICHE PROJET****VE OS4 – OO2****P115**

**Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une zone artisanale autour de l'incinérateur favorisant la réutilisation de l'énergie produite pour la production agricole et maraichère et/ou pour des PME innovantes**

**DESCRIPTION :**

Il s'agit de réaliser une étude de faisabilité pour la création d'une zone artisanale qui serait alimentée par l'énergie actuellement produite par les 2 lignes de l'incinérateur et par la future unité de biométhanisation (voir supra).

Réf. DPC : 9.5

Réf. ODD :

Budget : Hors périmètre

Subside : /

Chef de projet : inBW

Agent partenaire : /

Partenaire externe : inBW

Echevin référent : Collège

Priorité : Hors périmètre

Conditions / Contraintes : Hors périmètre

Indicateur de réalisation :

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS4 – OO2</u></b>  <b><u>P116</u></b>	<b>Valorisation des terrains situés à Fauquez le long du canal pour y développer des activités de PME</b>
	<b><u>DESCRIPTION : /</u></b>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD : 9</p> <p>Budget : Coût honoraires géomètre mais rentrées financières liées à la vente</p> <p>Subside : /</p> <p>Chef de projet : Carlos Kuc</p> <p>Agent partenaire : Adeline Bingen</p> <p>Partenaire externe : éventuellement inBW</p> <p>Echevin référent : Collège</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes :</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS4 – OO2</u></b></p> <p><b><u>P117</u></b></p>	<p><b>Création d'une agence de développement local permettant de favoriser l'installation de PME, d'artisans, de bureaux sur notre territoire</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Les agences de développement local (ADL) mettent en réseau des partenaires locaux issus des secteurs public, privé et associatif afin de faire émerger des projets créateurs d'activités économiques et d'emplois.</p>
<p>Réf. DPC : 9.1  Réf. ODD : 9</p> <p>Budget : /  Subside : /  Chef de projet : /  Agent partenaire : /  Echevin référent : Lindsay Gorez  Priorité : =&gt; lié à la levée du moratoire</p> <p>Conditions / Contraintes : financières et administratives ( levée du moratoire imposé depuis 2015 par le gouvernement wallon et renouvelé chaque année, seuls les renouvellement d'agrément sont autorisés pour le moment ).</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VI OS4- OO2</u></b>  <b><u>P118</u></b>	<b>Réaliser une étude de faisabilité relative à l'installation d'un distributeur de billets (ATM) dans les bâtiments administratifs</b>
	<b><u>DESCRIPTION : /</u></b>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD :</p> <p>Budget : A déterminer</p> <p>Subside : A déterminer</p> <p>Chef de projet : Jean-Michel De Rouck</p> <p>Agent partenaire : Céline Deblander</p> <p>Partenaire externe : CC économie, économie durable, emploi, PME</p> <p>Echevin référent : Collège</p> <p>Priorité : P1/P2</p> <p>Conditions / Contraintes : HORS PERIMÈTRE/ techniques, administratives et financières</p> <p>Indicateur de réalisation : 😞</p>	

**FICHE PROJET****VI OS4- OO2****P119**

**Relancer la task force avec les autorités régionales, provinciales, l'inBW, les 4 communes de l'ouest du Brabant wallon, les partenaires sociaux, et tout autre partenaire économique potentiels afin d'étudier ensemble le développement économique de la commune et de l'ouest du Brabant Wallon**

**DESCRIPTION :**

Il s'agit d'intervenir auprès de la Wallonie pour relancer cette cellule de travail indispensable pour le développement économique de la commune.

Réf. DPC :

Réf. ODD : 8

Budget : Moyens humains

Subside : /

Chef de projet : Carole Spaute

Agent partenaire : Carlos Kuc

Partenaire externe : Wallonie, Province, inBW, communes, partenaires sociaux et économiques

Echevin référent : Collège

Priorité : P1/P2

Conditions / Contraintes : Hors périmètre

Indicateur de réalisation :

## **Objectif opérationnel 3**

**Développer l'économie durable et collaborative sur la  
commune ( DPC 9.6 )**

<p><u>FICHE PROJET</u></p> <p><u>VE OS4 – OO3</u></p> <p><u>P120</u></p>	<p><b>Organisation d'une donnerie 2 x/an (voir supra VE OS1/OO1/P32)</b></p>
	<p><u>DESCRIPTION :</u></p>

**( voir supra VE OS1/OO1/P32)**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS4 – OO3</u></b></p> <p><b><u>P121</u></b></p>	<p><b>Organisation de bourses d'échange ou de vente à petits prix de vêtements et de jouets en collaboration avec les écoles, crèches, CPAS, ou d'autres partenaires</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION : /</u></b></p>
<p>Réf. DPC : 9.6  Réf. ODD : 1/12</p> <p>Budget : Moyens humains  Subside : /  Chef de projet : Sylviane Bontet  Agent partenaire : Carine Givron  Partenaire externe : CC économie, économie durable, emploi, PME  Echevin référent : Lindsay Gorez/Fabienne Mollaert/Françoise Peeterbroeck  Priorité : P2  Conditions / Contraintes :  Indicateur de réalisation :</p>	

## OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 5 :

Être une commune attentive à un développement harmonieux de son territoire , au maintien de son caractère rural et de son patrimoine et à une mobilité responsable

- Inondations
- Qualité paysagère
- Aménagement du territoire
- Assainissement/Egouttage
- Mobilité
- Logement
- Patrimoine

## **Objectif opérationnel 1**

**Réduire les risques d'inondation sur le territoire  
communal**

<p style="text-align: center;"><u>FICHE PROJET</u></p> <p style="text-align: center;"><u>VE OS5 – OO1</u></p> <p style="text-align: center;"><u>P122</u></p>	<p><b>Réalisation de la ZIT de Gaesbecq</b></p>
	<p><b>DESCRIPTION :</b> Il s'agit de réaliser une zone d'immersion temporaire de rétention d'environ 50.000 m<sup>3</sup> par la construction d'une digue (33.000 m<sup>3</sup> prévus initialement) entre la rue de Gaesbecq et la rue de Schoot dans le cadre d'un projet life Belini. Ce projet verra également la création d'un sentier de promenade autour du développement et de la mise en valeur d'une zone humide.</p>
<p>Réf. DPC : 19.3 Réf. ODD : 13</p> <p>Budget : 420.000 €, dont environ 100.000 € d'intervention communale Subside : Européen (projet Life) : 45% → 190.000€ + Province Chef de projet : inBW / Bernard Pirotte Partenaire externe : Wallonie / Contrat de Rivière Senne Echevin référent : Jacques Wautier/Christian Fayt Priorité : P1 Conditions / Contraintes : convention à signer avec l'agriculteur propriétaire</p> <p>Indicateur de réalisation : <b>InBW est charge du dossier.</b></p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS5 – OO1</u></b>  <b><u>P123</u></b>	<b>Réalisation de la ZIT de Baudémont</b>
	<b><u>DESCRIPTION</u></b> : Il s'agit de réaliser une zone d'immersion temporaire de rétention d'environ 23 000 m3 sur le Ry de Baudémont entre l'embranchement du chemin d'Eve et de la glacière
<p>Réf. DPC : 19.3 Réf. ODD : 13</p> <p>Budget : ? Subside : Européen (projet life ) ( 45 % ) + Province Chef de projet : inBW / Bernard Pirotte Agent partenaire : / Partenaire externe : Wallonie / Contrat de Rivière Senne Echevin référent : Jacques Wautier/Christian Fayt Priorité : Conditions / Contraintes : accord des propriétaires</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS5 – OO1</u></b>  <b><u>P124</u></b>	<b>Poursuivre l'analyse systématique des dossiers d'urbanisme au regard des données disponibles afférentes aux risques d'inondation</b>
	<b><u>DESCRIPTION : /</u></b>
<p>Réf. DPC : 10.2 Réf. ODD : 13</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Adeline Bingen Agent partenaire : Cathleen Ribesse et Pierrette Dister Echevin référent : Pascal Henry Priorité : PO</p> <p>Conditions / Contraintes : moyens humains, matériels dont nous pouvons disposer ( informatique )</p> <p>Indicateur de réalisation :  continu : mentions dans les rapports proposés par le service.</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO1</u></b></p> <p><b><u>P125</u></b></p>	<p><b>Partenariats avec les agriculteurs et les particuliers pour créer des bandes enherbées et des fascines afin de limiter les inondations</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit, suite aux études élaborées par le GISER, de mettre en place diverses méthodes permettant de limiter le risque d'inondation et de coulées boueuses et de favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement.</p>
<p>Réf. DPC : 14.7  Réf. ODD : 13</p> <p>Budget : /  Subside : /</p> <p>Chef de projet : Marie Josée Arias  Agent partenaire : Equipe espaces verts  Partenaire externe : GISER/Contrat de Rivière Senne  Echevin référent : Jacques Wautier  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : collaboration des agriculteurs</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO1</u></b></p> <p><b><u>P126</u></b></p>	<p><b>Travaux et/ou acquisitions de matériel visant à remédier à la problématique des coulées de boues</b></p> <hr/> <p><b>DESCRIPTION :</b> Il s'agit d'un projet visant la pose de quelques 60m de caniveau destinés à récolter et à guider le flot d'eau boueuse dévalant du chemin de Bornival et de la rue de Fauquez, de manière à protéger les voiries et habitations du quartier Sainte Lutgarde.</p>
<p>Réf. DPC : 19.3  Réf. ODD : 13</p> <p>Budget : 28.314€  Subside : Province Brabant Wallon  Chef de projet : Bernard Pirotte  Agent partenaire : GISER  Echevin référent : Jacques Wautier  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : financières, obtention du subside</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 2**

**Maintenir la qualité paysagère de notre territoire**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO2</u></b></p> <p><b><u>P127</u></b></p>	<p><b>Analyse systématique des dossiers d’urbanisme au regard des outils relatifs à la qualité paysagère (périmètres d’intérêt paysager du plan de secteur, SDC avec périmètres ADESA points de vue remarquables)</b></p> <hr/> <p><b>DESCRIPTION :</b> Prise en compte de la qualité paysagère lors de l’examen des demandes de permis d’urbanisme.</p>
<p>Réf. DPC : 10.4  Réf. ODD :</p> <p>Budget : Moyens humains  Subside : /  Chef de projet : Adeline Bingen  Agent partenaire : Cathleen Ribesse et Pierrette Dister  Echevin référent : Pascal Henry  Priorité : PO  Conditions /Contraintes : moyens humains, matériels dont nous pouvons disposer ( informatique )</p> <p>Indicateur de réalisation :  : mentions dans les rapports proposés par le service.</p>	

## **Objectif opérationnel 3**

**Améliorer l'harmonisation de l'habitat au sein de chaque village et plus globalement entre les 3 villages ( DPC 10.7)**

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS5 – OO3</u></b>  <b><u>P128</u></b>	<b>Analyse par le service urbanisme des projets d’habitat par rapport à son intégration harmonieuse dans son contexte bâti et non bâti environnant</b>
	<b><u>DESCRIPTION</u></b> : Attention particulière à l’harmonisation de l’habitat dans les 3 villages.
<p>Réf. DPC : 10.7 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Adeline Bingen Agent partenaire : Cathleen Ribesse et Pierrette Dister Echevin référent : Pascal Henry Priorité : P0 Conditions/Contraintes : moyens humains, matériels dont nous pouvons disposer ( informatique ).</p> <p>Indicateur de réalisation :  : mentions dans les rapports proposés par le service.</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO3</u></b></p> <p><b><u>P129</u></b></p>	<p><b>Mise en place d'une cellule de constatation des infractions urbanistiques afin d'assurer l'harmonisation de l'habitat dans son contexte bâti et non bâti environnant et le respect des autorisations octroyées en vertu de cet objectif d'harmonisation</b></p>
<p>Réf. DPC : 10.7 Réf. ODD :</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Police Agent partenaire : Adeline Bingen/Cathleen Ribesse Echevin référent : Pascal Henry Priorité : PO Conditions/Contraintes : moyens humains, matériels dont nous pouvons disposer.</p> <p>Indicateur de réalisation : </p>	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Cette cellule est composée pour la partie technique des agents du service de l'urbanisme et pour la partie constatation infractionnelle d'un officier de police judiciaire.</p>

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS5 – OO3</u></b>  <b><u>P130</u></b>	<b>Analyse d'utilité quant à la création d'un guide communal d'urbanisme</b>
	<b><u>DESCRIPTION</u></b> : S'inscrire dans la création d'un guide communal d'urbanisme thématique et localisé.
<p>Réf. DPC : 10.1 Réf. ODD :</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Adeline Bingen Agent partenaire : Cathleen Ribesse et Pierrette Dister Echevin référent : Pascal Henry Priorité : P1 Conditions/Contraintes : moyens humains, matériels dont nous pouvons disposer.</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO3</u></b></p> <p><b><u>P131</u></b></p>	<p><b>Réaliser une étude de concordance entre le schéma de développement communal et les objectifs politiques de développement du territoire de l'actuelle législature et déterminer si cet outil doit être révisé</b></p> <hr/> <p><b>DESCRIPTION :</b> Réalisation d'un tableau comparatif des objectifs et d'un tableau des écarts au SDC afin d'analyser ceux-ci et de déterminer la nécessité de modifier le SDC.</p>
<p>Réf. DPC : 10.1  Réf. ODD :</p> <p>Budget : Moyens humains  Subside : /  Chef de projet : Adeline Bingen  Agent partenaire : Cathleen Ribesse et Pierrette Dister  Echevin référent : Pascal Henry  Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes : moyens humains, matériels dont nous pouvons disposer.</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 4**

**Améliorer l'égouttage et l'assainissement des eaux usées  
de la commune d'Ittre**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO4</u></b></p> <p><b><u>P132</u></b></p>	<p><b>Réaliser l'égouttage de la rue de Thibermont</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Dossier « conjoint : Egouttage et nouvelle voirie » : Pose d'un réseau unitaire en DN 315 en polypropylène sur une longueur de 221m se raccordant sur le réseau existant au bas de la rue. Pose de raccordements privatifs d'immeubles avec chambres de raccordement. Démolitions des revêtements existants de chaussée et démolitions des éléments linéaires quand ils existent. Terrassement d'un nouveau coffre de chaussée. Pose de nouveaux éléments linéaires (bandes de contrebutage et filet d'eau). Pose d'un nouveau coffre de chaussée avec revêtement bitumineux avec double pente. Pose d'avaloirs avec raccordements. Remise en état des accotements tels qu'existants.</p>
<p>Réf. DPC : 19.3/19.9</p> <p>Réf. ODD :</p> <p>Budget : inscrit</p> <p style="margin-left: 40px;">a. Montant estimé égouttage : 96.585 € HTVA + FFvoirie (+ 5.989 € HTVA) = 102.574 € HTVA</p> <p style="margin-left: 40px;">b. Montant estimé voirie : 114.385 € HTVA – FFvoirie (- 5.989 € HTVA) = 108.396 € HTVA (131.159,16 € TVAC)</p> <p>Cout total avec frais d'étude et TVA : 246.698,10 € dont 102574 € pris en charge par la SPGE =&gt; 144 124, 10 € TVAC dont 57 649, 64 € d'intervention communale et 86 474,46 € de part régionale ( PIC ).</p> <p>Subside : PIC 2018/2019</p> <p>Chef de projet : Bernard Pirotte</p> <p>Partenaire extérieur : inBW/SPGE</p> <p>Agent partenaire : Joëlle Gruwez</p> <p>Echevin référent : Jacques Wautier</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes :</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊 Dossier de subside PIC 2019-2021 rentré et attente de décision d'octroi du subside. InBW est en charge du dossier.</p>	

FICHE PROJETVE OS5 – OO4P133**Réaliser l'égouttage de la rue du Bilot**

**DESCRIPTION :** Il s'agit d'un chaînon manquant entre la rue de la Longue Semaine et la partie aval de la rue du Bilot – partie qui a été égouttée par l'itre sur fonds propres. Pose d'un réseau unitaire en DN 315 PP - longueur de 275m - se raccordant sur le réseau existant.

Pose de raccords privés d'immeubles avec chambres de raccordement : 28 maisons.

Pose de l'égout avec remise en pristin état. Pour éviter un effet rustine, la dernière couche d'hydrocarboné sera refaite sur la largeur totale de chaussée – de bordures à bordures (non comprises). Remise en état des accotements tels qu'existants au droit des raccords. La SPGE a marqué son accord sur cet investissement à la condition d'inscrire ce dossier dans le plan d'investissement 2019-2021 : courrier d'approbation daté du 28-01-2019.

Réf. DPC : 19.3/19.9

Réf. ODD :

Budget : 190.940 € HTVA pris en charge totalement par la SPGE.

Subside : PIC 2018/2019

Chef de projet : Bernard Pirotte

Partenaire extérieur : inBW/SPGE

Agent partenaire : Joëlle Gruwez

Echevin référent : Jacques Wautier

Priorité : P1

Conditions / Contraintes :

Indicateur de réalisation : 😊 Dossier de subside PIC 2019-2021 rentré et attente de décision d'octroi du subside. inBW est en charge du dossier.

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS5 – OO4</u></b>  <b><u>P134</u></b>	<b>Initier des projets de mini stations d'épuration ou de lagunage</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Il s'agit de projets d'assainissement limité à des quartiers ou hameaux.
<p>Réf. DPC : 19.10 Réf. ODD :</p> <p>Budget : Hors périmètre Subside : / Chef de projet : inBW / SPGE Agent partenaire : Joëlle Gruwez Echevin référent : Jacques Wautier Priorité : Hors périmètre Conditions / Contraintes : Hors périmètre, accord de la SPGE et emprises foncières</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 5**

**Augmenter le nombre de places dans les cimetières et/ou améliorer l'aménagement de nos cimetières**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO5</u></b></p> <p><b><u>P135</u></b></p>	<p><b>Rénover le mur du cimetière de Virginal</b></p>
	<p><b>DESCRIPTION :</b> Actuellement, le mur du cimetière de Virginal présente des signes de déstabilisation. De plus, l'agrandissement du cimetière est indispensable. Le remplacement du mur d'enceinte du cimetière permettra d'inclure la nouvelle aile du cimetière et d'y inclure une section de columbarium afin de répondre aux demandes croissantes.</p>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD :</p> <p>Budget : 80 000 € inscrit Subside : PIC 2018/2019 Chef de projet : Bernard Pirotte Agent partenaire : Alain Bonfond Echevin référent : Jacques Wautier Priorité : P1 Conditions / Contraintes : financières, subside ( subside PIC en principe dépassé par dossier Thibermont et centre administratif )</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊 <b>Inscrit au PIC 2019-2021 dans l'attente de l'octroi du subside.</b></p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO5</u></b></p> <p><b><u>P136</u></b></p>	<p><b>Réaliser un cadastre des places disponibles dans les cimetières</b></p> <p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Depuis le changement de logiciel, les Services Population/Etat civil disposent d'un programme de gestion des cimetières. Toutes les données reprises dans les registres papiers des cimetières et dans les délibérations du Collège communal doivent être encodées. Après l'encodage, les données devront être vérifiées sur le terrain. L'administration devra ensuite lancer les procédures de renouvellement des concessions auprès des ayants-droits avant de pouvoir exhumer les concessions expirées.</p>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD :</p> <p>Budget : Moyens humains</p> <p>Subside : /</p> <p>Chef de projet : Jean-Michel De Rouck</p> <p>Agent partenaire : Laurence Adriaens/Alain Bonfond</p> <p>Echevin référent : Jacques Wautier</p> <p>Priorité : P2</p> <p>Conditions / Contraintes : disponibilité, moyens humains</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊</p>	

## **Objectif opérationnel 6**

**Améliorer le réseau de communication sur la commune**

<p style="text-align: center;"><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>VE OS5 – OO6</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>P137</u></b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Installation de bornes WIFI à des endroits stratégiques à déterminer</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit dans un premier temps d'identifier les endroits stratégiques.</p>
<p>Réf. DPC : 1.5 Réf. ODD :</p> <p>Budget : A déterminer Subside : / Chef de projet : Pascal Ramault Agent partenaire : Bernard Pirotte Echevin référent : Pascal Henry Priorité : P2 Conditions / Contraintes :</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS5 – OO6</u></b>  <b><u>P138</u></b>	<b>Étendre le réseau GSM pour couvrir les zones blanches</b>
	<b><u>DESCRIPTION : /</u></b>
<p>Réf. DPC : 27.3 Réf. ODD :</p> <p>Budget : HORS PERIMÈTRE Subside : / Chef de projet : Pascal Ramault Agent partenaire : Bernard Pirotte Echevin référent : Pascal Henry Priorité : HORS PERIMÈTRE Conditions / Contraintes : HORS PERIMÈTRE</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 7**

**Améliorer la mobilité sur le territoire**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO7</u></b></p> <p><b><u>P139</u></b></p>	<p><b>Entamer une révision du plan communal de mobilité</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Le Plan communal de Mobilité (PCM) est un outil stratégique qui vise à faciliter la planification de sa mobilité à l'échelle d'une commune. Il aide à améliorer l'accessibilité et la mobilité, la sécurité routière et le cadre de vie sur le territoire concerné.</p>
<p>Réf. DPC : 8.3  Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : 30 000 €  Subside : /  Chef de projet : Philippe Godefroid  Agent partenaire : Bernard Pirotte / Joëlle Gruwez/Adeline Bingen  Partenaire externe : bureau d'études, CC mobilité  Echevins référents : Fabienne Mollaert / Jacques Wautier  Priorité : P2  Conditions / Contraintes : financières</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 8**

**Améliorer / augmenter les aménagements sécurisés pour les usagers faibles et développer la mobilité douce**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO8</u></b></p> <p><b><u>P140</u></b></p>	<p><b>Aménager un trottoir à la rue des Châtaigniers en face de la chapelle du Calvaire</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de permettre aux piétons et également aux usagers du bus de descendre en toute sécurité jusqu'au passage piétons qui fait le croisement entre la rue des Genêts et la rue Montois.</p>
<p>Réf. DPC : 8.1/8.6/8.8  Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : A déterminer  Subside : /  Chef de projet : Philippe Godefroid  Agent partenaire : Bernard Pirotte / Joëlle Gruwez  Partenaire externe : CC mobilité  Echevins référents : Fabienne Mollaert / Jacques Wautier  Priorité : P2  Conditions / Contraintes : financières, subsides</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS5 – OO8</u></b>  <b><u>P141</u></b>	<b>Aménagement du S à la rue Charles Catala</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Réalisation d'un passage ou d'une passerelle permettant la sécurisation des usagers faibles (piétons, cyclistes).
<p>Réf. DPC : 8.1/8.6/8.8 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : Hors périmètre Subside : / Chef de projet : externe ( SPW ) Agent partenaire : / Partenaire externe : SPW, CC mobilité Echevins référents : Fabienne Mollaert / Jacques Wautier Priorité : Hors périmètre Conditions / Contraintes : Hors périmètre ( N 280 qui appartient à la Région wallonne )</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO8</u></b></p> <p><b><u>142</u></b></p>	<p><b>Création d'une piste cyclable au pont du canal vers la rue Charles Catala</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>La RN 280 subit un gros flux de circulation et de l'insécurité pour les usagers faibles en particulier sur ce chaînon manquant situé entre le pont du canal et la rue Charles Catala. Cette piste permettait de rejoindre Virginal par la pente la plus accessible pour les usagers faibles et PMR.</p>
<p>Réf. DPC : 8.1/8.6/8.9  Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : Hors périmètre  Subside : /  Chef de projet : externe SPW  Agent partenaire : /  Partenaire externe : CC mobilité/CC mobilité réduite  Echevins référents : Fabienne Mollaert / Jacques Wautier  Priorité : Hors périmètre  Conditions / Contraintes : Hors périmètre ( N280 qui appartient à la Région wallonne )</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO8</u></b></p> <p><b><u>P143</u></b></p>	<p><b>Imposer dans chaque projet de rénovation de voirie des mesures améliorant la sécurité des usagers faibles</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de prendre en considération dans tous les projets de voirie les usagers faibles et PMR.</p> <p>L'octroi du subside PIC voirie notamment est conditionné à la mise en œuvre de telles mesures.</p>
<p>Réf. DPC : 8.1/8.6  Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : Moyens humains  Subside : /</p> <p>Chef de projet : Philippe Godefroid / Auteur de projet  Agent partenaire : Joëlle Gruwez  Partenaire externe : CC mobilité/CC mobilité réduite  Echevins référents : Fabienne Mollaert / Jacques Wautier  Priorité : PO  Conditions / Contraintes :</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO8</u></b></p> <p><b><u>P144</u></b></p>	<p><b>Réaménagement du sentier 36 à Virginal</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de réaménager le sentier 36 qui constitue un chaînon manquant entre la N280 (à hauteur de la partie haute de la rue de Samme venant du canal ) et le centre de Virginal pour le rendre accessible aux usagers faibles ( piétons, cyclistes ) en site propre. Longueur de 830 m.</p>
<p>Réf. DPC : 8.9/19.3g Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : 70 000 € Subside : 50 000 € (Province) Chef de projet : Philippe Godefroid Agent partenaire : Bernard Pirotte/Joelle Gruwez Echevin référent : Fabienne Mollaert Partenaire externe : CC mobilité Priorité : P1 Conditions / Contraintes : financières</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO8</u></b></p> <p><b><u>P145</u></b></p>	<p><b>Réaménagement du sentier 79 dit des « Longs Prés »</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Liaison mobilité douce entre le centre d’Ittre et Haut-Ittre qui créerait ainsi une ligne directe avec le chemin du halage du canal.</p>
<p>Réf. DPC : 8.9/19.3g Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : HORS PERIMÈTRE Subside : Prise en charge financière complète par l’inBW et la SPGE dans le cadre de travaux d’assainissement ( collecteur d’Haut-Ittre ) et de travaux de la ZIT de Gaesbecq. (Subside provincial accordé : 50 000€ : les travaux doivent être terminés pour le 31 octobre 2020.) Chef de projet : externe inBW/SPGE Agent partenaire : Philippe Godefroid/Bernard Pirotte Partenaires externe : inBW/SPGE Echevins référents : Fabienne Mollaert / Jacques Wautier Priorité : HORS PERIMÈTRE Conditions / Contraintes : HORS PERIMÈTRE</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO8</u></b></p> <p><b><u>P146</u></b></p>	<p><b>Réaliser les chaînons manquants entre les différents sentiers, pose de chevrons sur les portions de voirie pour lier les sentiers et les voies cyclables</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Pose de chevrons et d'icônes cyclistes en thermoplast.</p>
<p>Réf. DPC : 8.1/19.3g  Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : A déterminer ( thermoplast ) + moyens humains  Subside : /  Chef de projet : Philippe Godefroid  Agent partenaire : équipe signalisation du service Travaux  Partenaire externe : CC mobilité  Echevins référents : Fabienne Mollaert / Jacques Wautier  Priorité : P2  Conditions /Contraintes : disponibilité moyens humains</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS5 – OO8</u></b>  <b><u>P147</u></b>	<b>Refaire les chevrons à la rue des Rabots, rue du Croiseau, rue de Clabecq et rue de Huleu</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Pose de chevrons et d'icônes cyclistes en peinture.
<p>Réf. DPC : 8.9 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : Moyens humains et coût de la peinture Subside : / Chef de projet : Philippe Godefroid Agent partenaire : Bernard Pirotte Echevin référent : Fabienne Mollaert Partenaire externe : CC mobilité Priorité : P1 Conditions / Contraintes : disponibilité moyens humains</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b> <b><u>VE OS5 – OO8</u></b> <b><u>P148</u></b>	<b>Réaliser un groupement d'achat de vélos électriques pour les citoyens</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Il s'agit de promouvoir l'achat et l'usage du vélo électrique en réalisant un achat groupé via la commune.
<p>Réf. DPC : 8.13 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Philippe Godefroid Agent partenaire : Joëlle Gruwez Partenaire externe : CC mobilité Echevins référents : Fabienne Mollaert / Françoise Peeterbroeck Priorité : P2 Conditions / Contraintes : disponibilité moyens humains</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO8</u></b></p> <p><b><u>P149</u></b></p>	<p><b>Réaliser un cadastre des sentiers à réaménager car présentant un intérêt pour les modes doux, paysager ou patrimonial</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de remettre en valeur les sentiers d'utilité pour les déplacements modes doux, pour l'aspect paysager ou patrimonial.</p>
<p>Réf. DPC : 8.14/19.3g  Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : Moyens humains  Subside : /  Chef de projet : SIT1  Agent partenaire : Adeline Bingen /Philippe Godefroid  Partenaire externe : ASBL El Tourniket/CC mobilité  Echevins référents : Fabienne Mollaert / Christian Fayt  Priorité : P1  Conditions / Contraintes :  Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS5 – OO8</u></b>  <b><u>P150</u></b>	<b>Obtenir le label « Ittre, commune pédestre »</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  « En engageant notre commune dans le Label Commune pédestre, nous devenons une référence et une valeur d'exemple pour d'autres communes, institutions en matière de réseau de petites voiries publiques et de mobilité alternative à la voiture. »
Réf. DPC : Réf. ODD :  Budget : A déterminer Subside : / Chef de projet : SITI Agent partenaire : / Echevins référents : Fabienne Mollaert / Christian Fayt Priorité : P2 Conditions / Contraintes : liées au label  Indicateur de réalisation :	

## **Objectif opérationnel 9**

### **Encourager les modes de transports communs**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO9</u></b></p> <p><b><u>P151</u></b></p>	<p><b>Promouvoir les plateformes de covoiturage « taxi stop » / carpool / schoolpool sur notre site internet et mettre un lien vers le site de l’OTW ( TEC ) et de la SNCB</b></p> <hr/> <p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Mise en valeur ( réaménagement du site internet pour une meilleure visibilité des plateformes ) et création d’un lien vers les autres sites.</p>
<p>Réf. DPC : 8.2/8.10  Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : Moyens humains  Subside : /</p> <p>Chef de projet : Frédérique Joris  Agent partenaire : Pedro Sevilla  Partenaire externe : CC mobilité  Echevin référent : Fabienne Mollaert/Christian Fayt  Priorité : P1  Conditions / Contraintes :</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO9</u></b></p> <p><b><u>P152</u></b></p>	<p><b>Améliorer les correspondances entre les lignes de bus 43/47/65 et prolongation de la ligne 47 vers la ligne 63 (Liaison Fauquez Ronquières)</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de trouver des accords avec l'OTW ( TEC ) pour avoir de meilleures correspondances entre les bus sur la commune et offrir ainsi un meilleur service aux citoyens.</p>
<p>Réf. DPC : 8.7  Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : HORS PERIMÈTRE  Subside : /  Chef de projet : externe OTW  Agent partenaire : /  Partenaire externe : OTW, CC mobilité  Echevin référent : Fabienne Mollaert  Priorité : HORS PERIMÈTRE  Conditions / Contraintes : HORS PERIMÈTRE</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS5 – OO9</u></b>  <b><u>P153</u></b>	<b>Rapido Bus</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Il s'agit de créer une liaison par la bande d'arrêt d'urgence sur l'autoroute entre le rond-point multimodal et la sortie d'Ophain permettant de faire gagner 20 minutes aux usagers pour atteindre la gare de Braine-L'Alleud.
<p>Réf. DPC : 8.7 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : HORS PERIMÈTRE Subside : / Chef de projet : externe OTW Agent partenaire : / Partenaire externe : OTW/CC mobilité Echevin référent : Fabienne Mollaert Priorité : HORS PERIMÈTRE Conditions / Contraintes : HORS PERIMÈTRE</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 10**

**Améliorer la sécurité des usagers et réduire la vitesse sur  
les voiries**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO10</u></b></p> <p><b><u>P154</u></b></p>	<p><b>Réaliser la matérialisation des effets de porte avec des matériaux durables</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Pose d'une signalétique adéquate et d'ouvrages préfabriqués ou en matière minérale (coussins berlinois, îlots directionnels et matériel de visibilité, chicanes ).</p> <p>Rues concernées : Rouge-Bouton, Rue du Roelux, Rue Maurice Brancart, rue Arthur Brancart, rue Bruyère, Rue de Clabecq, rue de Huleu, rue Montois, Quartier du Tram, rue Planchette, etc.</p>
<p>Réf. DPC : 8.1/8.2/8.6</p> <p>Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : 35.936,38 € (pas inscrit)</p> <p>Subside : 30 000 € Province du Brabant wallon</p> <p>Chef de projet : Philippe Godefroid</p> <p>Agent partenaire : Bernard Pirotte / Joëlle Gruwez</p> <p>Partenaire externe : CC mobilité</p> <p>Echevins référents : Fabienne Mollaert / Jacques Wautier</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions/Contraintes : concertation avec la population, subside</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b> <b><u>VE OS5 – OO10</u></b> <b><u>P155</u></b>	<b>Amélioration de la sécurité de circulation de la rue Planchette</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Suite à la réunion avec les riverains, la proposition est de mettre des aménagements ( signalétique et chicane ) afin de limiter le passage et éviter le bypass et de limiter la vitesse.
<p>Réf. DPC : 8.1/8.6 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : 3000 € Subside : / Chef de projet : Philippe Godefroid Agent partenaire : équipe Signalisation du service Travaux Partenaire externe : CC mobilité Echevins référents : Fabienne Mollaert / Jacques Wautier Priorité : P1 Conditions/Contraintes : concertation de la population</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b> <b><u>VE OS5 – OO10</u></b> <b><u>P156</u></b>	<b>Etablir un plan d'entretien des voiries avec priorisation</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b> Il s'agit d'effectuer un cadastre de l'état de nos routes communales et suite à cela d'établir un plan d'entretien sur plusieurs années
<p>Réf. DPC : 8.3/19.3h Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Bernard Pirotte Agent partenaire : service technique Partenaire externe : / Echevins référents : Jacques Wautier Priorité : P1 Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊 → plan d'entretien réalisé mais pas priorisé et pas estimé</p>	

## **Objectif opérationnel 11**

**Diminuer le nombre de logements inoccupés (DPC 12.3)**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO11</u></b></p> <p><b><u>P157</u></b></p>	<p><b>Établir un cadastre des logements inoccupés</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de recenser les logements inoccupés sur la commune.</p>
<p>Réf. DPC : 12.3 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Philippe Godefroid Agents partenaires : Jean-Michel De Rouck/Adeline Bingen / Catherine Delongueville Partenaire externe : Police Echevin référent : Pascal Henry Priorité : P2 Conditions / Contraintes : moyens humains, matériels et <u>légaux</u> dont nous pouvons disposer.</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO11</u></b></p> <p><b><u>P158</u></b></p>	<p><b>Réhabiliter et réaffecter les logements inoccupés en collaboration avec les propriétaires, la régie foncière, les agences immobilières sociales, le CPAS, ...</b></p>
	<p><b>DESCRIPTION :</b> Il s'agit de réhabiliter les logements inoccupés en y faisant les travaux nécessaires afin d'y développer des logements et ainsi accroître l'offre de logements publics et lutter contre les maisons insalubres.</p>
<p>Réf. DPC : 12.4  Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : A déterminer en fonction des opportunités  Subside : /  Chef de projet : Philippe Godefroid  Agent partenaire : Bernard Pirotte  Partenaires externes : CPAS, AIS, propriétaires  Echevin référent : P. Henry  Priorité : P2  Conditions / Contraintes : financières et collaboratives (hors périmètre)</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 12**

**Augmenter notre offre de logements publics et notamment à destination des jeunes et des aînés.**

<b><u>FICHE PROJET</u></b> <b><u>VE OS5 – OO12</u></b> <b><u>P159</u></b>	<b>Augmenter le nombre de logements gérés par la régie foncière au moyen des opportunités d'achat, de cession, de bail qui se présentent.</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Il s'agit d'analyser au cas par cas les opportunités qui se présentent et qui peuvent être intéressantes pour accroître notre offre de logements.
<p>Réf. DPC : 12.4 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : A déterminer Subside : / Chef de projet : Philippe Godefroid Agent partenaire : Adeline Bingen / Catherine Delongueville Echevin référent : Pascal Henry Priorité : PO Conditions / Contraintes : financières</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO12</u></b></p> <p><b><u>P160</u></b></p>	<p><b>Développer de nouveaux logements au camping de Huleu</b></p> <p><b>DESCRIPTION :</b> Il s'agit dans un premier temps de réaliser une étude de faisabilité (Province). L'objectif est de maintenir nos jeunes dans nos villages en leur permettant de trouver des logements attractifs à des coûts raisonnables et de leur permettre de faire une épargne-logement en vue d'une acquisition future sur notre commune (logements tremplins). Il s'agit également d'étudier la possibilité de la création d'un habitat léger et durable au camping de Huleu.</p>
<p>Réf. DPC : 12.1  Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : A déterminer  Subside : /  Chef de projet : Philippe Godefroid  Agent partenaire : Adeline Bingen  Partenaire externe : Prestataire de services externe – auteur de projet  Echevin référent : Pascal Henry  Priorité : P2  Conditions / Contraintes : étude de faisabilité, financières</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b> <b><u>VE OS5 – OO12</u></b> <b><u>P161</u></b>	<b>Inciter à la création de logements kangourous en informant la population sur ce type de logement via les médias communaux</b>
	<b>DESCRIPTION :</b> Il s'agit principalement d'informer les gens sur ce type de logement par des articles dans le bulletin communal.
<p>Réf. DPC : 12.1 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Philippe Godefroid Agent partenaire : Frédérique Joris ( communication ) Partenaire externe : / Echevin référent : Pascal Henry Priorité : P1 Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS5 – OO12</u></b></p> <p><b><u>P162</u></b></p>	<p><b>Aménagement d'un logement dans l'ancienne salle communale d'Haut-Ittre</b></p> <hr/> <p><b>DESCRIPTION :</b> Dans le cadre du PCDR, l'ancienne maison communale est réaménagée en maison rurale, libérant ainsi un étage où pourrait être créé un logement.</p>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : 38.000€ (pas prévu)</p> <p>Subside : Province</p> <p>Chef de projet : Philippe Godefroid</p> <p>Agent partenaire : Joelle Gruwez</p> <p>Partenaire externe : bureau d'études</p> <p>Echevin référent : Jacques Wautier</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes : obtention du subside, financières</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊 L'espace est prévu dans les travaux de la Maison rurale, le métré également mais mis en attente de subvention de la Province.</p>	

**OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 6 :**

**Être une commune habitée par des citoyens sportifs et sensibilisés à la culture**

## Objectif opérationnel 1

Augmenter le nombre de sportifs sur notre territoire par la promotion du sport auprès de tous et par le développement de la politique sportive en collaboration avec les acteurs locaux (RCA, associations sportives) (DPC 16.3)

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS6 – OO1</u></b>  <b><u>P163</u></b>	<b>Mettre à jour la liste des associations sportives sur notre site internet et créer un lien vers le site internet de la RCA</b>
	<b><u>DESCRIPTION : /</u></b>
<p>Réf. DPC : 16.4 (portail d'activités sportives) Réf. ODD :</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Frédérique Joris Agent partenaire : Directeur/trice RCA / Anne Baise Partenaire externe : CC jeunesse et sport Echevin référent : Lindsay Gorez Priorité : P1 Conditions / Contraintes : moyens humains</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS6 – OO1</u></b>  <b><u>P164</u></b>	<b>Renforcer l'offre sportive sur la commune via notre RCA en implémentant de nouveaux sports ( beach volley, padel, etc )</b>
	<b><u>DESCRIPTION : /</u></b>
<p>Réf. DPC : 16.5  Réf. ODD :</p> <p>Budget : A déterminer  Subside : / ( ADEPS, PBW, Infrasports )  Chef de projet : Directeur/trice RCA  Agent partenaire : /  Partenaire externe : RCA, CC jeunesse et sports  Echevin référent : Lindsay Gorez  Priorité : P1/P2  Conditions / Contraintes : matérielles, financières, ...</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<b><u>FICHE PROJET</u></b> <b><u>VE OS6 – OO1</u></b> <b><u>P165</u></b>	<b>Créer des chèques sport « jeunes » à destination des jeunes de 4 à 18 ans</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Il s'agit de donner la possibilité aux jeunes sportifs Ittrois de bénéficier de chèques à faire valoir dans une asbl sportive active sur la commune.
Réf. DPC : 16.1 Réf. ODD :  Budget : 25 000 € Subside : / Chef de projet : Anne Baise Agent partenaire : Morgane Van Ruysevelt Partenaire externe : CC jeunesse et sport Echevin référent : Lindsay Gorez Priorité : P1 Conditions / Contraintes : financières  Indicateur de réalisation :	

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS6 – OO1</u></b>  <b><u>P166</u></b>	<b>Réaménagement du parcours VITA au bois Tricot</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  Remise en état des infrastructures.
<p>Réf. DPC : 16.2 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : A déterminer Subside : / ( Adeps, PBW, Infraspports ) Chef de projet : Bernard Pirotte Agent partenaire : service technique Partenaire externe : CC jeunesse et sport Echevin référent : Lindsay Gorez / Jacques Wautier Priorité : P2 Conditions / Contraintes : financières</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS6 – OO1</u></b></p> <p><b><u>P167</u></b></p>	<b>Organisation par la RCA d'initiations sportives</b>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de faire connaître aux citoyens l'étendue des sports praticables dans notre commune par l'organisation d'initiations sportives gratuites.</p>
<p>Réf. DPC :16.6 Réf. ODD :</p> <p>Budget : A déterminer Subside : / Chef de projet : Directeur/trice RCA Agent partenaire : / Partenaire externe : CC jeunesse et sport/CC Aînés Echevin référent : Lindsay Gorez Priorité : P1 Conditions / Contraintes :  Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 2**

**Développer et faciliter l'accès à la culture pour tous (DPC  
18.10)**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS6 – OO2</u></b></p> <p><b><u>P168</u></b></p>	<p><b>Mise en place de synergies entre les acteurs locaux (SITI, CLI, Musée, Commune, ...) pour développer des projets</b></p>
	<p><b>DESCRIPTION</b> : Il s'agit de mettre en place des synergies pour développer des projets tels que le développement de la programmation, etc.</p>
<p>Réf. DPC : 18.1/18.2</p> <p>Réf. ODD :</p> <p>Budget : Moyens humains</p> <p>Subside : /</p> <p>Chef de projet : Carlos Kuc</p> <p>Agents partenaires : CLI/SITI/Marthe Donas/Associations culturelles</p> <p>Echevin référent : Christian Fayt</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes :</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS6 – OO2</u></b></p> <p><b><u>P169</u></b></p>	<p><b>Développement et extension du musée Marthe DONAS</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION</u></b> : Il s'agit de réaliser une extension du musée à l'espace Bauthier afin de pouvoir développer ses activités et notamment permettre de réaliser des expositions temporaires, de promouvoir nos artistes locaux, de mettre en valeur les œuvres mises en dépôt.</p>
<p>Réf. DPC : 18.5/18.13 Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : A déterminer Subside : / Chef de projet : Monique Lenoir Agent partenaire : Joelle Gruwez ( MP ) Partenaire externe : bureau d'études Echevin référent : Christian Fayt Priorité : P2 Conditions / Contraintes : financières, obtention de subsides et de mécénat</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS6 – OO2</u></b></p> <p><b><u>P170</u></b></p>	<p><b>Pérenniser le Théâtre de la Valette en collaboration avec les acteurs concernés</b></p> <hr/> <p><b>DESCRIPTION :</b> Le théâtre de la Valette joue un rôle majeur dans l'espace culturel ittrois et sa notoriété dépasse largement les limites communales. L'objectif est la remise en état par l'inBW de l'infrastructure ( théâtre et grande salle ), la pérennisation des subsides, l'élargissement des activités théâtrales, l'ouverture du CA aux partenaires locaux, provinciaux et culturels par l'élaboration de nouveaux statuts et la reprise en gestion des salles par la commune ( menu entretien et locations ).</p>
<p>Réf. DPC : 18.6  Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : Hors périmètre  Subside : /  Chef de projet : Carlos Kuc  Agent partenaire : /  Partenaire externe : inBW/Province/Théâtre  Echevin référent : Christian Fayt  Priorité : P1/P2  Conditions / Contraintes : Hors périmètre, ouverture du CA et financement des travaux par l'inBW</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS6 – OO2</u></b></p> <p><b><u>P171</u></b></p>	<p><b>Construire une bibliothèque sur le terrain communal à l'arrière du SITI</b></p> <p><b>DESCRIPTION :</b> Il s'agit de construire une annexe au SITI sur le terrain communal situé à l'arrière afin de pouvoir y déménager la bibliothèque d'Ittre actuellement installée à l'espace Bauthier afin de lui redonner une visibilité et un dynamisme en recentrant les activités littéraires et également de libérer de l'espace pour réaliser l'extension du musée Marthe DONAS.</p>
<p>Réf. DPC : 18.7 / 18.8  Réf. ODD : 11</p> <p>Budget : A déterminer  Subside : /  Chef de projet : Carlos Kuc  Agent partenaire : Joelle Gruwez/Michèle Landercy  Partenaire externe : Bureau d'études  Echevin référent : Christian Fayt  Priorité : P2  Conditions / Contraintes : financières</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

**OBJECTIF STRATÉGIQUE n° 7 :**

**Être une commune modèle en matière de bonne gouvernance**

## **Objectif opérationnel 1**

**Améliorer la gestion des ressources financières**

**FICHE PROJET****VE OS7 – OO1****P172****Optimiser les procédures de marchés publics****DESCRIPTION :**

Il s'agit de veiller au respect de la législation et à l'utilisation efficiente des différentes procédures et réglementations pour optimiser la concurrence et utiliser au mieux les deniers publics. Dans le cas des procédures dites négociées ( les plus courantes ), procéder à la négociation systématique des offres. Il s'agit également d'étendre la prospection des soumissionnaires potentiels, de mieux identifier les besoins, de rédiger des cahiers des charges répondant à ces besoins ( DPC 19.6 ). Il s'agit également de recourir aux centrales d'achat dès que possible et aux partenariats publics/privés dès que possible ( DPC 20.9 ). Il s'agit également de réaliser les procédures de marchés publics bien avant les échéances pour éviter les suppléments de prix liés à des demandes en urgence et de pouvoir avoir le temps de négocier.

Réf. DPC : 19.6/20.9

Réf. ODD :

Budget : Moyens humains (gain escompté)

Subside : /

Chef de projet : Joelle Gruwez

Agent partenaire : Carlos Kuc, Bernard Pirotte

Echevin référent : Françoise Peeterbroeck

Priorité : PO

Conditions / Contraintes : formations suivies par les agents, disponibilité des moyens humains

Indicateur de réalisation : 😊 ( Adhésion à plusieurs centrales d'achat et de marché pour notamment : l'achat de carburant, de fournitures de bureau, de produits d'entretien, de livres, téléphonies fixe et mobile, photocopieurs, achat de camionnettes, assurances,...)

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS7 – OO1</u></b></p> <p><b><u>P173</u></b></p>	<p><b>Poursuivre la formation de l'agent responsable des marchés publics et former un second agent</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>La législation en matière de marchés publics est perpétuellement adaptée. Il est donc primordial pour les agents d'être maintenu au courant des modifications. Le recours aux plateformes électroniques telles que e-procurement, e-tutelle, telemarc,.. imposent également un écolage des agents.</p>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD :</p> <p>Budget : 500 €/an</p> <p>Subside : /</p> <p>Chef de projet : Directrice générale</p> <p>Agent partenaire : Joelle Gruwez/Carlos Kuc</p> <p>Echevin référent : Françoise Peeterbroeck</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes :</p> <p>Indicateur de réalisation : Formation 1 à 2 fois par an pour l'agent en place.</p>	

<p style="text-align: center;"><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>VE OS7 – OO1</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>P174</u></b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Établir un cadastre des subsides existants à la Province, au SPW, à la FWB et y recourir pour financer les projets communaux</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>La recherche de subside est essentielle pour la gestion des projets futurs de notre commune. Ceux-ci concernent de nombreux services. Le suivi des dossiers est également primordial. Une centralisation des informations est donc indispensable pour que les dossiers de libération de subside soient complets et rentrés dans les temps. Importance de la communication des informations entre les différents agents traitants.</p>
<p>Réf. DPC : 20.11 et 20.3  Réf. ODD :</p> <p>Budget : Moyens humains  Chef de projet : /  Agent partenaire : /  Echevin référent : Françoise Peeterbroeck  Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes : nécessite la mise à disposition d'un agent pour faire les demandes de subsides, centraliser tous les dossiers subsidiés et les suivre. Actuellement, les dossiers subventionnés sont mal suivis, par manque de personnel affecté. Les dossiers sont dispersés et cela est source d'insécurité et de perte de subsides.</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

**FICHE PROJET****VE OS7 – OO1****P175**

**Mise en place d'un contrôle budgétaire régulier et instauration d'un mécanisme de sonnette d'alarme sur les bons de commande lorsque le crédit engagé atteint la somme de 70 % du budget initial**

**DESCRIPTION :**

Dès le budget établi, un calcul manuel pour chaque article budgétaire est réalisé par le service (le programme de compta ne permettant pas cette manipulation). Une demande dans ce sens a été faite auprès de Civadis, il apparaît que plusieurs communes souhaiteraient également bénéficier de ce calcul. Civadis prévoit de le faire mais vu la complexité de la reprogrammation, cette possibilité ne sera pas sur le marché avant 3 ans.

Réf. DPC : 20.8

Réf. ODD :

Budget : Moyens humains

Chef de projet : Catherine Delongueville

Agent partenaire : Joelle Gruwez/Pascal Ramault

Echevin référent : Françoise Peeterbroeck

Priorité : PO

Conditions / Contraintes : actuellement tout se fait manuellement ce qui implique un travail supplémentaire et une erreur humaine est toujours possible.

Actuellement chaque bon de commande est annoté pour attirer l'attention du collègue.

Indicateur de réalisation : 

<b><u>FICHE PROJET</u></b>  <b><u>VE OS7 – OO1</u></b>  <b><u>P176</u></b>	<b>Transmission mensuelle aux responsables de service de l'état d'engagement des crédits qui les concernent</b>
	<b><u>DESCRIPTION :</u></b>  En début de mois, une balance de tous les articles budgétaires les concernant est transmise aux écoles et au service travaux. Une balance générale des articles également transmise aux échevins des finances, des travaux et au bourgmestre.
<p>Réf. DPC : 20.8 Réf. ODD :</p> <p>Budget : Moyens humains Subside : / Chef de projet : Catherine Delongueville Agent partenaire : Joelle Gruwez / Pascal Ramault Echevin référent : Françoise Peeterbroeck Priorité : PO Conditions / Contraintes :</p> <p>Indicateur de réalisation : </p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS7 – OO1</u></b></p> <p><b><u>P177</u></b></p>	<p><b>Production trimestrielle d'un rapport financier analytique sur l'état des recettes et des dépenses à mettre en relation avec les budgets initiaux prévus</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de pouvoir trimestriellement avoir une vision claire de l'avancement des recettes et des dépenses par rapport aux articles prévus initialement afin de pouvoir mieux contrôler les dépenses et les recettes.</p>
<p>Réf. DPC : 20.8  Réf. ODD :</p> <p>Budget : Moyens humains  Subside : /  Chef de projet : Catherine Delongueville  Agent partenaire : service finances et service du personnel  Echevin référent : Françoise Peeterbroeck  Priorité : PO  Conditions / Contraintes : /  Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS7 – OO1</u></b></p> <p><b><u>P178</u></b></p>	<p><b>Revoir les règlements taxes et redevances et y recourir dans un souci de justice contributive</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Le service au citoyen est indispensable et nécessite des moyens financiers de plus en plus importants qui impliquent le recours à une juste contribution fiscale.</p>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD : 16</p> <p>Budget : Moyens humains</p> <p>Subside : /</p> <p>Chef de projet : Catherine Delongueville</p> <p>Agent partenaire : Carlos Kuc/Morgane Vanruysvelt</p> <p>Echevin référent : Françoise Peeterbroeck</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 2**

**Optimiser les coûts de fonctionnement des structures communales et des bâtiments communaux**

<p style="text-align: center;"><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>VE OS7 – OO2</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>P179</u></b></p>	<p><b>Réaliser une étude analytique et agir sur les coûts et les recettes de la RCA afin d'optimiser son fonctionnement et de réduire le déficit</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION : /</u></b></p>
<p>Réf. DPC :</p> <p>Réf. ODD : 16</p> <p>Budget : Moyens humains/ Hors périmètre</p> <p>Chef de projet : Directeur/trice</p> <p>Agent partenaire : /</p> <p>Partenaire externe : RCA</p> <p>Echevin référent : Lindsay Gorez</p> <p>Priorité : P1</p> <p>Conditions / Contraintes : Hors périmètre</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

## **Objectif opérationnel 3**

**Mieux répondre aux besoins des citoyens en les impliquant  
davantage dans la vie locale (DPC 8.11)**

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS7 – OO3</u></b></p> <p><b><u>P180</u></b></p>	<p><b>Faire mieux connaître les outils existants de démocratie participative et les valoriser ( conseils consultatifs, CLDR, PAEDC, PCDN, CCATM, etc. )</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Créer sur le site internet de la commune un onglet « démocratie participative » afin d’expliquer aux citoyens le rôle des conseils consultatifs et des autres comités et expliquer les grandes lignes des projets qui y sont élaborés.</p>
<p>Réf. DPC : 21.2  Réf. ODD : 16</p> <p>Budget : Moyens humains  Chef de projet : Pedro Sevilla  Agent partenaire : Frédérique Joris  Partenaires externes : conseils consultatifs et autres comités  Echevin référent : Collège  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS7 – OO3</u></b></p> <p><b><u>P181</u></b></p>	<p><b>Développer de nouveaux outils de démocratie participative</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Il s'agit de développer les moyens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'information et la consultation des citoyens pour tous les grands projets qu'ils soient communaux ou privés (8.11/21.1 )</li> <li>- des rencontres citoyennes autour de thématiques communales ( 21.3 )</li> </ul>
<p>Réf. DPC : 8.11/21.1 et 21.3</p> <p>Réf. ODD : 16</p> <p>Budget : Moyens humains</p> <p>Subside : /</p> <p>Chef de projet : dépend du projet</p> <p>Agent partenaire : dépend du projet</p> <p>Echevin référent : Fabienne Mollaert/Christian Fayt</p> <p>Priorité : P0</p> <p>Conditions / Contraintes : /</p> <p>Indicateur de réalisation : 😊</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS7 – OO3</u></b></p> <p><b><u>P182</u></b></p>	<p><b>Mettre en place un budget participatif</b></p> <p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Le budget participatif visera à permettre à nos citoyens de développer des projets au bénéfice de la collectivité, dans les quartiers, les hameaux, avec l'aide financière de la commune, région ou province et en impliquant également le citoyen dans la gestion de la concrétisation du projet.</p>
<p>Réf. DPC : 21.4 et 28.1  Réf. ODD :</p> <p>Budget : 2.000€ prévus en 2019  Subside : /  Chef de projet : Catherine Delongueville  Agent partenaire : Morgane Vanruyssevelt  Echevin référent : Françoise Peeterbroeck/Fabienne Mollaert  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : financières, collaboration citoyenne</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

<p><b><u>FICHE PROJET</u></b></p> <p><b><u>VE OS7 – OO3</u></b></p> <p><b><u>P183</u></b></p>	<p><b>Mettre en place un réseau de bénévoles au sein de la commune</b></p>
	<p><b><u>DESCRIPTION :</u></b></p> <p>Le bénévolat est une aide indispensable dans les petites communes rurales. Nous pourrions faire appel aux bénévoles notamment pour les garderies, les surveillances midi, le musée, l'administration, la RCA, etc.</p>
<p>Réf. DPC : 21.4 et 28.1  Réf. ODD : 16</p> <p>Budget : 1.300 € maximum par an par bénévole à prévoir  Subside : /  Chef de projet : Myriam Dehanscuter  Agent partenaire : Carlos Kuc/Annick Gielen/Frédérique Joris  Echevin référent : Collège  Priorité : P1  Conditions / Contraintes : disponibilité des bénévoles</p> <p>Indicateur de réalisation :</p>	

# **Annexes**

## **1. Annexe 1 : Déclaration de politique générale 2018-2024**

### **AXES POLITIQUES – OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

#### **pour la législature 2018/2024**

#### **1. Service à la population - un accueil et de l'information**

- 1.1. Création d'un guichet unique au sein de la maison communale
- 1.2. Amélioration de l'espace de travail des fonctionnaires communaux pour leur permettre de développer leurs spécificités
- 1.3. Renforcement de la communication en permettant aux concitoyens d'accéder à une information actualisée via internet
- 1.4. Développement de la digitalisation des documents administratifs
- 1.5. Installation de bornes WIFI aux endroits stratégiques de la commune

#### **2. Politique sociale et solidaire répondant aux besoins**

- 2.1 Augmentation de la capacité d'accueil de la petite enfance par le développement de partenariats public/privé et/ou par la mise à disposition de locaux et d'infrastructures
- 2.2 Développement des synergies entre la commune et le C.P.A.S. notamment en favorisant les achats groupés, le recours aux centrales d'achats, ...
- 2.3 Création d'un guichet social par le Plan de Cohésion Sociale
- 2.4 Poursuite du Plan de Cohésion sociale, en vue de réduire les inégalités sociales et axer notre politique de cohésion sociale :
  - a. Par la lutte contre l'isolement des jeunes, des moins jeunes et des aînés
  - b. En facilitant l'accès à la santé, aux loisirs, aux activités culturelles et sportives

- c. En intensifiant l'information sur les diverses activités du P.C.S., en y intégrant tous les habitants de notre commune à ces manifestations
- d. En multipliant et soutenant les projets intergénérationnels
- e. En mettant en place des services d'aide à la recherche d'emploi et à la remise au travail (réinsertion) ainsi que des stages en entreprises en collaboration avec le Forem et les professionnels locaux
- 2.5 S'inscrire dans le processus d'inclusion de la personne en situation de handicap (accès aisé aux bâtiments publics par exemple) et faire de la commune une réelle commune labellisée « HANDYCITY»
- 2.6 Volonté de maintenir les services rendus aux citoyens par le CPAS et rediffusion de l'information relative à ces services
- 2.7 Poursuite du développement d'un service social de mobilité en augmentant l'offre de transports médico-sociaux
- 2.8 Développement de services bénévoles d'aide à domicile en complément des services rendus
- 2.9 Intégration des produits locaux et artisanaux pour une cantine durable dans la droite ligne de notre signature du « green deal » tout en respectant les marchés publics

#### **Ittre restera une commune hospitalière**

### **3. Petite enfance - l'objectif est d'atteindre 33 % au lieu de +/- 25 % actuellement, de taux d'accueil au sein de la commune.**

- 3.1 Création d'une nouvelle structure d'accueil sur Haut-Ittre dans un bâtiment annexe de la cure, via un partenariat public/privé,
- 3.2 Engagement de négociations avec l'O.N.E. pour une plus grande prise en charge dans le fonctionnement de la M.C.A.E. (Maison Communale de l'Accueil de l'Enfance) d'Ittre et réduire ainsi notre coût annuel par enfant
- 3.3 Création et promotion d'un service sécurisé de connexion baby-sitters/baby-sittés
- 3.4 Amélioration des équipements des bâtiments publics pour les enfants en bas âges

### **4. Santé pour tous**

- 4.1 Volonté de soutenir la création d'une maison médicale
- 4.2 Information et sensibilisation des citoyens aux divers programmes de prévention et de dépistage
- 4.3 Information et lutte contre toutes les formes d'assuétudes

### **5. Seniors – « construction d'une commune amie des aînés » actifs et passeurs de savoir**

- 5.1 Maintenir l'objectif d'une politique de service adaptée aux besoins et aux nécessités des aînés
- 5.2 Création d'un réseau « seniors » permettant de contacter, chaque jour, nos aînés parfois isolés, afin de rompre leur solitude et augmenter ainsi leur sentiment de sécurité ainsi que de leur apporter une aide ponctuelle
- 5.3 Ce réseau contribuera au maintien des personnes âgées à leur domicile le plus longtemps possible.
- 5.4 Mise en place en complément des activités déjà existantes tels les voyages pour les aînés par exemple, des moments de rencontre avec animations, des séances de gymnastique douce, des ateliers intergénérationnels reprenant l'initiation aux GSM, la sensibilisation aux arnaques et outils informatiques, au tricot, aux jeux de société, la transmission de savoir des aînés vers les plus jeunes (écoles)

## **6. Accueil extrascolaire pour tous**

- 6.1 Veiller à maintenir un extrascolaire adapté aux besoins des familles et à des coûts raisonnables en fonction du service rendu
- 6.2 Maintien et développement des garderies du matin et du soir, des plaines de jeux durant certains congés scolaires et l'organisation de cours de rattrapage

## **7. Enseignement de qualité**

- 7.1 Garantir aux familles un enseignement de qualité et adapté à toutes les étapes de la scolarité des élèves et le renforcement de la remédiation scolaire
- 7.2 Organisation annuelle avec le secteur « Jeunesse », de la journée « Place aux enfants »
- 7.3 Projet de construction d'une nouvelle école de village rue de Samme à Virginal à côté des infrastructures sportives, pour répondre à la croissance constante du nombre d'élèves
- 7.4 Poursuivre l'agrandissement de l'école communale d'Ittre
- 7.5 Sécurisation des entrées, des sorties et des abords des écoles
- 7.6 Poursuite de la rénovation et diversification des plaines de jeux et leurs entretiens

## **8. Mobilité - un objectif à atteindre**

- 8.1. Amélioration de la sécurisation des usagers faibles par un meilleur partage de la voirie. Les automobilistes doivent prendre conscience des problèmes de vitesse, des infractions et des incivilités qui rendent dangereuses les routes

- 8.2. Revoir notre façon de nous déplacer par la mise en place d'alternatives durables comme les voitures partagées, un taxi solidaire, taxi vélo pour les écoles
- 8.3. La révision du Plan Communal de la Mobilité pour traiter la circulation au cœur de nos centres de villages et hameaux
- 8.4. Encadrer la circulation des poids lourds et assurer des contrôles plus fréquents
- 8.5. Mise en place de règles de stationnement plus strictes aux abords des écoles en adéquation avec l'offre de stationnement
- 8.6. Identifier les endroits dangereux dans nos villages et hameaux et mettre en place des mesures de sécurité
- 8.7. Concertation avec les TEC et les communes voisines pour une efficacité maximale du service des bus
- 8.8. Poursuite de la sécurisation des trottoirs
- 8.9. Poursuite de la création et de l'entretien de pistes cyclables - Création d'un axe continu entre Haut - Ittre et Virginal
- 8.10. Création d'une plateforme internet pour permettre à la population de trouver des solutions de covoiturage, des liens vers les infos TEC, des solutions pour accéder aux gares
- 8.11. Prendre en compte les personnes à mobilité réduite dans chaque projet et rencontrer, préalablement aux décisions, la population pour mieux répondre à ses attentes
- 8.12. Amélioration des accès des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite
- 8.13. Groupement d'achat de vélos électriques
- 8.14. Remettre en fonction certains sentiers présentant un intérêt pour le mode doux, paysager ou patrimonial

## **9. Economie/Emploi - proactive et diversifiée**

- 9.1. Implantation de PME, de bureaux, d'artisanat sur le territoire de notre commune et examen de la possibilité de création d'une agence de développement local (ADL)
- 9.2. Mise à profit des moyens de communication qui sont les nôtres pour développer la création de bureaux partagés
- 9.3. Faire du site internet un relais efficace pour promouvoir les achats groupés et la promotion des produits locaux
- 9.4. Réhabilitation d'un marché local, en concertation avec les commerçants de la commune
- 9.5. Etude pour la création d'une zone industrielle pour PME non polluantes
- 9.6. Développement de l'économie durable et collaborative

## **10. Urbanisme et aménagement du Territoire - une vision cohérente**

- 10.1. S'inscrire dans la création d'un guide communal d'urbanisme

- 10.2. Nous serons attentifs à porter une attention particulière aux aménagements en zone inondable
- 10.3. Collaboration active avec la CCATM en toute transparence
- 10.4. Prise en compte de la qualité paysagère lors de l'examen des demandes de permis d'urbanisme
- 10.5. Pour ce qui concerne la rénovation du bâti existant, prise en compte des besoins de la population en adaptant ces bâtiments anciens par division, habitat intergénérationnel
- 10.6. Soutien et promotion de toutes les mesures visant les économies d'énergie tant dans la construction que dans la rénovation
- 10.7. Attention particulière à l'harmonisation de l'habitat dans les 3 villages
- 10.8. Répondre aux défis du nouveau CoDt

## **11. Environnement et cadre de vie - vers la transition écologique**

**Nous veillerons à garder l'authenticité du caractère villageois de notre entité et à préserver nos qualités paysagères et environnementales. Evitons de devenir une cité dortoir.**

- 11.1. Attention particulière au respect des réglementations et des usages existants en matière de sentiers et de servitudes
- 11.2. Vigilance particulière au bon fonctionnement de l'usine de valorisation énergétique (incinérateur)
- 11.3. Favoriser le développement des énergies alternatives contribuant au respect de l'Environnement ainsi que le soutien de toute initiative incitant à l'usage de moyens plus respectueux de l'environnement
- 11.4. La création d'une réserve naturelle entre l'écluse d'Ittre et Oisquercq
- 11.5. Le maintien et le développement de haies indigènes
- 11.6. La mise en valeur de nos arbres remarquables et parc « Bauthier »
- 11.7. Le soutien de nos apiculteurs
- 11.8. Un fleurissement participatif mis en place via un système de conventions, de chartes avec des riverains et/ou comités de quartiers
- 11.9. La mise en place d'un ramassage de déchets verts et valorisation de ces déchets (copeaux)
- 11.10. Lutte contre les dépôts sauvages et poursuite des auteurs

## **12. Logements pour tous**

- 12.1. Développer des logements divers, tel que « Kangourous » et « Tremplin » ainsi que d'autres logements pour maintenir nos jeunes et nos aînés dans la commune
- 12.2. Travailler en partenariat privé/public

- 12.3. Lutter contre les logements inoccupés avec, entre autres, la collaboration des agences immobilières sociales et ainsi éviter le développement de chancres
- 12.4. Veiller à maintenir et à augmenter notre offre de logements publics de qualité et sécurisés au travers de notre régie foncière
- 12.5. Etudier la création d'un quartier d'habitat léger et durable

### **13. Agriculture et horticulture à valoriser**

- 13.1. Soutien aux agriculteurs et producteurs locaux
- 13.2. Promotion des produits du terroir
- 13.3. Favoriser les circuits courts par la création d'une zone de production agricole et maraichère, pour apporter aux citoyens, au rythme des saisons, un large éventail de produits frais
- 13.4. Encouragement à accroître la biodiversité dans nos campagnes
- 13.5. Création d'un partenariat agriculteurs/commune visant les diverses problématiques des agriculteurs (dégâts agricoles, érosion de sols, voiries agricoles, aide au déneigement, ...)
- 13.6. Encouragement à la création de gîtes, de fermes pédagogiques, ...

### **14. Ruralité à sauvegarder**

- 14.1. **PCDR** : grâce au travail participatif, nous souhaitons mettre en œuvre les dossiers retenus :
  - la maison rurale à Haut-Ittre
  - la poursuite de la valorisation des sentiers et leur balisage sur l'ensemble du territoire
  - la cartographie des paysages remarquables
  - la mise en valeur de Fauquez, du canal et de ses abords
  - la création d'un marché hebdomadaire avec accès aisé et central, avec pour particularité la promotion de produits de qualité et favorisant les producteurs locaux ittrois.../et communes avoisinantes
- 14.2. Fauchage tardif des talus et la colonisation des talus par des fleurs sauvages
- 14.3. Maintien du cadre rural de vie des trois villages et des hameaux dans une perspective de développement général pour le bien-être de la population
- 14.4. A côté du P.C.D.R., poursuite des réalisations au sein du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), du Contrat de rivière de la Senne, ...

- 14.5. Poursuite de la distribution annuelle d'arbres à la Sainte-Catherine, d'opérations en vue de développer des haies ou de transformer les haies mono-espèces par des haies d'essences feuillues indigènes seront également mises en œuvre. Une attention particulière sera également apportée sur la connaissance et la mise en valeur de nos oiseaux indigènes (promenades didactiques)
- 14.6. Soutien du potager communal ainsi que la mise en valeur des productions locales
- 14.7. Mise en place de fascines, de bandes enherbées pour la lutte contre les inondations
- 14.8. La taille des branches au-dessus des voiries pour favoriser le passage des véhicules et charrois agricoles ainsi que pour renforcer la sécurité de la circulation sur nos voiries
- 14.9. La volonté de la commune de s'engager dans le label « Cittaslow »

## **15. Energie – une transition écologique pour l'avenir**

- 15.1. Révision et mise en œuvre d'un Plan Climat Local
- 15.2. Reprendre les audits énergétiques de nos bâtiments
- 15.3. Mises en œuvre de travaux d'isolation dans les bâtiments
- 15.4. Renforcer la sensibilisation des membres du personnel et des personnes qui utilisent nos locaux et nos infrastructures aux gestes quotidiens d'économie de chauffage et d'électricité
- 15.5. Inscription de crédits budgétaires annuels pour se consacrer à la mise en œuvre de toutes mesures utiles d'économies d'énergies, pour réduire la facture énergétique, en partenariat avec Energ'Ittre
- 15.6. Réflexion quant à la possibilité de développer l'utilisation d'énergies renouvelables dans notre commune
- 15.7. Volonté de développement à côté de l'incinérateur, d'une unité de biométhanisation pour augmenter la production d'énergie thermique et électrique à partir des déchets
- 15.8. Lutter pour la diminution d'émissions de gaz à effet de serre dans les domaines où nous pouvons agir
- 15.9. Traitement des déchets organiques avec possibilité de valorisation agricole
- 15.10. Appui à tous projets de valorisation de la vapeur provenant de l'incinérateur
- 15.11. Soutien aux primes à l'isolation
- 15.12. Refaire un cadastre des différentes primes et en informer la population
- 15.13. Intégration, dans tous les cahiers des charges, de l'esprit de la transition énergétique
- 15.14. Encouragement de l'usage des voitures électriques, à fortiori au niveau des investissements publics communaux et installation de bornes de recharge

## **16. Politique sportive au premier plan**

- 16.1. Promotion du sport (4 à 18 ans) à l'aide de « Chèques Sport Jeunes » à l'instar des chèques « Pouvoir d'Achat » afin de dynamiser la politique sportive
- 16.2. Réaménagement d'un parcours VITA au bois Tricot
- 16.3. Révision de la politique de la RCA en collaboration avec tous les clubs
- 16.4. Création d'un portail des activités sportives sur le site de la commune
- 16.5. Renforcer l'offre sportive et aider à l'installation de nouveaux sports par l'organisation d'activités ponctuelles telles que piste VTT, BMX, beach volley, ....
- 16.6. Collaboration entre le service jeunesse et les acteurs sportifs

## **17. Tourisme - un atout à développer**

- 17.1. Au niveau du tourisme, son interaction avec la Culture est importante. Nous voulons valoriser la mise en place d'une politique touristique encore mieux adaptée. Le syndicat d'Initiative locale doit avoir une place plus centrale et résolument tourné vers la promotion et le développement d'activités favorisant le tourisme et la promotion de nos villages et de leurs spécificités.
- 17.2. Nous pensons ici :
- 17.3. Poursuivre le développement de l'accueil des visiteurs avec la volonté de mieux les informer
- 17.4. A la mise en valeur du patrimoine bâti et historique
- 17.5. Le maintien et la création de nouvelles activités autour de la forge.
- 17.6. À la promotion du site du Canal et du tourisme fluvial - Développement de nouvelles initiatives en plus des marchés des saveurs, du Terroir, de la Sainte Eloi et de la fête au canal, tels le Weekend du cheval, le festival de l'oiseau, la fête de la St Hubert, une balade gourmande pour la mise en valeur des produits des artisans locaux
- 17.7. Encouragement à la décentralisation d'activités vers Virginal et Haut-Ittre
- 17.8. Investissements touristiques au Sart

## **18. Culture - un atout à consolider**

- 18.1. Développement d'actions et de projets en synergie entre le Syndicat d'Initiative et le C.L.I.
- 18.2. Le développement de la programmation estivale (cinémas, théâtre en plein air, théâtre à l'école, spectacles)
- 18.3. Le renforcement du soutien à la vie associative locale
- 18.4. Création d'un centre de documentation historique et patrimoniale en collaboration avec le Syndicat d'Initiative

- 18.5. Le développement du musée Marthe Donas et de ses expositions temporaires. Les artistes locaux doivent également avoir l'occasion d'exposer leurs oeuvres et de se faire connaître du public
- 18.6. La pérennisation du Théâtre de la Valette, théâtre de proximité dont la notoriété n'est plus à faire. Nous oeuvrerons en outre à toute initiative qui remettrait sur pied un marché du théâtre. Ittre a été la première commune à accueillir cette manifestation d'envergure
- 18.7. Notre soutien accru aux bibliothèques communales et favoriser une réelle synergie entre elles
- 18.8. Le transfert de la bibliothèque actuelle vers le centre d'Ittre
- 18.9. Construction d'un local associatif sur Fauquez
- 18.10. Nous travaillerons pour que la culture soit accessible à toutes et tous et nous continuerons à travailler pour :
- 18.11. L'encouragement à la décentralisation d'activités culturelles pour renforcer les liens entre les villages
- 18.12. Le développement de synergies autour de l'offre et de la promotion de spectacles et d'activités culturelles, en concertation et collaboration avec les communes voisines
- 18.13. Le développement et la promotion de notre musée
- 18.14. La poursuite du bulletin communal d'informations au sein du « Petit Tram », complété par l'information sur la page « Facebook » et le site Internet « ittre.be »

## **19. Travaux - le service d'abord**

- 19.1. Aménagement du hall des travaux avec comme but l'amélioration de l'hygiène, du bien-être au travail et de la sécurité
- 19.2. Poursuite de l'aide logistique pour les fêtes et festivités au bénéfice des associations
- 19.3. Les priorités pour cette législature seront en outre accordées à poursuivre différents points essentiels entamés la législature passée :
- ° la lutte contre les inondations en collaboration avec la Province du B.W. et l'inBW pour le Ry Ternel (2<sup>ème</sup> catégorie) et pour obtenir des subsides régionaux dans le cadre de zones d'immersion temporaires (ZIT) du Ry de Baudemont de gestion communale (3<sup>ème</sup> catégorie)
  - ° la lutte contre les inondations par ruissèlement avec les instances de la Wallonie, du contrat de rivière en collaboration avec les agriculteurs, les propriétaires et l'échevinat de l'agriculture
  - ° le suivi des travaux exécutés par la SPGE, l'inBW dans le cadre de l'épuration des eaux usées
  - ° l'élaboration avec les trois autres communes de l'Ouest de la Province du Brabant wallon, de synergies d'utilisation de matériel et ou éventuellement d'acquisitions de matériels en commun
  - ° mise en œuvre de l'établissement d'une charte pour les impétrants ainsi qu'un cautionnement pour les travaux à effectuer sur et dans la voirie communale

- la modernisation de diverses plaines de jeux (Virginal, Ittre et Fauquez)
  - l'entretien, la création et la signalisation des sentiers et des voies douces
  - un diagnostic de l'état de nos routes et l'établissement d'un plan d'entretien
  - la poursuite de l'objectif de l'utilisation de zéro pesticide
  - une priorité au plan « trottoirs » afin de faciliter et de protéger nos habitants
  - l'élaboration d'un plan d'investissement communal (PIC) pour une meilleure planification des grands travaux
- 19.4. Organisation efficiente du service TRAVAUX dans le cadre d'une gestion adaptée aux besoins de nos concitoyens
- 19.5. Formations continuées du personnel du service Travaux pour un service optimal aux citoyens
- 19.6. Attention particulière au respect des marchés publics afin d'utiliser au mieux les deniers publics
- 19.7. Attention particulière à l'entretien du charroi et au remplacement ou à l'acquisition du matériel nécessaire au bon fonctionnement du service travaux
- 19.8. Nous accorderons une attention particulière aux hameaux :
- 19.9. ◦ Pour l'épuration des eaux : assainissement collectif de HAUT-ITTRE et du BILOT
- 19.10. ◦ Réalisation de mini stations d'épurations ou de lagunage (Sart, Basse Hollande et Baudemont)

## **20. Politique financière - une gestion responsable**

### Objectifs prioritaires à poursuivre :

- 20.1. Eviter, dans la mesure du possible, les augmentations d'impôts (Impôt sur les Personnes Physiques et Précompte Immobilier)
- 20.2. Conscientiser tous les partenaires communaux pour aboutir à une meilleure maîtrise des frais de fonctionnement
- 20.3. Valoriser au mieux l'efficacité dans la recherche des subsides dans tous les dossiers traités par l'administration et affecter un emploi à la recherche systématique de subsides et au recouvrement
- 20.4. Limiter le recours à l'emprunt pour des projets qui assurent le développement de la commune sans hypothéquer l'avenir
- 20.5. Déterminer pour tous les investissements, les coûts de fonctionnement liés aux nouveaux projets développés par la majorité
- 20.6. Travailler prioritairement par enveloppe fermée
- 20.7. Appliquer la perception des taxes dans un souci de justice contributive, faire preuve d'une attention particulière dans l'utilisation des études de faisabilité
- 20.8. Instauration d'un contrôle budgétaire régulier pour la maîtrise des finances
- 20.9. La mise en place de partenariats public/privé

20.10. Une collaboration étroite avec le Centre Régional d'Aide aux Communes (C.R.A.C.), qui guide les communes dans leur gestion financière

20.11. La recherche de subsides auprès de la Région wallonne, de la Province du Brabant Wallon, le PCDR, les appels à projets, le recours aux emprunts dans les limites autorisées par les balises ainsi que des contrôles périodiques du Budget seront les pistes poursuivies.

## **21. Au service du Citoyen – Démocratie et participation citoyenne**

### **Volonté de créer un nouveau souffle et une nouvelle dynamique qui fasse davantage participer le citoyen.**

21.1. L'organisation systématique d'une information et d'une consultation de la population pour tous les grands projets initiés par la commune ou par le secteur privé

21.2. Le renforcement du rôle des conseils consultatifs qui permettent d'une part aux citoyens d'exprimer leurs demandes et idées aux élus et acquérir ainsi une bonne connaissance des besoins de la population

21.3. La mise en place de manière régulière, de rencontres citoyennes, réunissant population et élus, afin de débattre de thématiques communales

21.4. La concrétisation de projets au sein de la commune ou d'un quartier, financés par un budget participatif, élaboré grâce à la participation citoyenne et des comités de quartiers

## **22. Politique en faveur de la Jeunesse - un encadrement responsable**

22.1. Création d'une maison des jeunes autogérée par ceux-ci

22.2. Renforcer la prise de parole à nos jeunes, de voir avec eux ce qu'ils souhaitent, de comprendre leurs aspirations. Il y aura donc une enquête au niveau de notre jeunesse qui pourra aboutir à la création d'un conseil communal des jeunes

22.3. Leur donner réellement la possibilité de réaliser et de concrétiser leurs projets, ces projets peuvent s'intégrer dans ce qui existe au niveau du No man's land, du CLI, des clubs sportifs mais aussi avec des projets originaux permettant de mettre en valeur leur esprit d'initiative. Le but est d'en faire de véritables acteurs de nos villages.

22.4. Renforcer le soutien les mouvements de jeunesse en leur apportant les moyens matériels et humains pour concrétiser leurs projets mais aussi en améliorant leurs lieux d'accueil.

22.5. Poursuivre l'offre « jobs étudiants » durant l'été

22.6. Développement d'un portail d'économie collaborative pour les étudiants (jobs, services, ...)

22.7. Salle d'étude avec wifi en périodes d'examens pour les blocus

22.8. Permanence infor-jeunes

22.9. Formation à destination des jeunes conducteurs

### **23. Bien-être animal – prise de conscience et respect**

- 23.1. Organisation de campagnes de sensibilisation (permis de détention, NAC, ...)
- 23.2. Partenariat avec la police de proximité pour avoir un agent formé au bien-être animal
- 23.3. Stérilisation des animaux errants
- 23.4. Collaboration active avec les acteurs de terrain (vétérinaires, associations spécialisées dans le bien-être animal, ...)

### **24. Solidarité Internationale - ouverture vers les autres et le monde**

- 24.1. Outre un soutien financier, l'objectif plus large est la création d'un lien entre associations pour favoriser le rapprochement et la rencontre, l'échange de compétences, d'expériences et d'aides
- 24.2. Soutien aux projets qui viennent en aide aux personnes en difficulté dans le monde
- 24.3. Favoriser l'étroite collaboration avec les communes voisines pour que l'action entreprise puisse avoir un impact plus important
- 24.4. Mise en valeur dans les projets du soutien de la commune

### **25. Gestion dynamique des Ressources Humaines au service du citoyen - des performances répondant aux besoins et attentes des citoyens**

- 25.1. Accompagnement, valorisation, formation et évaluation du personnel communal, en vue de garantir un service de qualité au citoyen
- 25.2. De continuer à améliorer les conditions de travail du personnel communal, de lui offrir des locaux pratiques et fonctionnels. Dans ce cadre, nous réaliserons l'extension du centre administratif dans les locaux de l'ancienne poste/CLI,
- 25.3. De réaliser rapidement l'extension du hall des travaux devenu trop petit – le dossier se finalise par l'inBW
- 25.4. Création d'un « e-guichet » et examen dans le cadre du nouveau centre administratif, de la possibilité d'installer un distributeur de billets

### **26. Sécurité - efficacité**

- 26.1. Soutenir les initiatives citoyennes du type « les voisins veillent » - P.L.P. – développement du partenariat local de prévention

- 26.2. Plus de moyens à disposition de la zone de police et de mettre en place tous les moyens nécessaires pour renforcer la sécurité de nos concitoyens aux endroits sensibles
- 26.3. Veiller à ce que les infractions soient suivies des sanctions qui s'imposent dès lors que les auteurs sont identifiés
- 26.4. Encourager les patrouilles de proximité dans les quartiers comme dans les campagnes en bonne concertation avec le service de la police locale
- 26.5. Lutter contre les vols, les dégradations, le vandalisme, les dépôts sauvages et les trafics en tout genre en étroite collaboration avec la police locale à laquelle nous apporterons tout notre soutien

## **27. Transition Numérique pour une « Commune Intelligente »**

- 27.1. Engager notre commune dans la dynamique **Smart City**
- 27.2. Développer des projets numériques s'inscrivant dans les domaines de l'énergie et l'environnement, la mobilité et la logistique, la gouvernance et la citoyenneté
- 27.3. *Renforcer notre réseau internet pour améliorer le dynamisme de notre tissu d'entreprises, de PME ou de start-ups*

## **28. Budget participatif**

- 28.1. Le budget participatif visera à permettre à nos citoyens de développer des projets au bénéfice de la collectivité, dans les quartiers, les hameaux, avec l'aide financière de la commune/Province/Région wallonne et en s'impliquant également dans la gestion et la concrétisation du dossier.

## **2. Annexe 2 : Patrimoine urbanistique**